

Enfin, les indigènes croient en un grand courant de Vie qui circule continuellement dans le Monde.

Cette notion est plus directement indiquée par d'autres figures symboliques : les Cercles concentriques; l'image du Python bigarré (bien et mal), et lové (cycle de vie), ou la Spirale, son équivalent.

Nous avons noté que dans les dessins qui représentent la plus grande des *Bianda* magiques, les quatre principaux dignitaires, au lieu d'être figurés à distances équidistantes du point crucial, sur les branches orientées de la croix, sont indiqués, suivant l'importance de leur grade, dans tel ou tel anneau de spirale ou de cercle concentrique de plus en plus éloignés du point crucial.

Des informateurs de choix nous donnent cette dernière interprétation comme étant la plus explicite de l'architecture et de l'ordre hiérarchique de la Tshanda, construite elle-même à l'image du Monde (voir fig. 5).

Le symbole du carrefour est, selon eux, un raccourci du second. Il n'est pas en contradiction avec les figures circulaires. En d'autres termes, les deux figures symboliques : tétragramme à point central, et spirales ou cercles concentriques, ne se contredisent pas et ne comportent pas d'équivoque : elles sont d'égale valeur, s'expliquent et se complètent mutuellement.

Le symbolisme indigène.

Nous hésiterions à avancer des postulats aussi abstraits, aussi inattendus d'individus à mentalité dite « primitive », si, entre-temps, les résultats d'une autre enquête, menée en dehors de la première et sans que nous lui attachions aucune importance essentielle, n'étaient venus nous apporter les recoupements les plus intéressants :

Il s'agissait d'une petite étude des signes tatoués, gravés sur les objets, peints sur des murs, tressés dans des vanneries, de figures forgées « d'ornements », etc., dont

nous relevions les contours et dont nous vîmes à demander les significations.

Nous déplorons d'avoir tardé à découvrir le sens de cette enquête, car nous sommes en présence d'une science en très rapide décadence et dans laquelle il ne demeure plus que bien peu de Noirs instruits : celle de la Symbolique indigène.

Certains de ces signes ont été relevés dans des régions très limitées. D'autres, et surtout de ceux qui nous semblent les plus importants, ont au contraire une aire de dispersion des plus étendue, ce qui est peu surprenant, quand on constate qu'ils appartiennent au domaine d'un symbolisme immémorial et universel.

Souvent, chacun d'eux est susceptible de plusieurs interprétations symboliques, dont les plus abstraites sont réservées aux initiés de hauts grades.

Les gardiens de ces signes étaient ou sont : les Tatoueurs, les Artisans, les Forgerons, qui sont dits « gens de secrets et de pouvoirs », mais comme indiqué plus haut, « d'un autre genre » que les Magiciens.

On leur apparente les Musiciens. Il y aurait intérêt à enquêter sur la musique indigène, du point de vue de son symbolisme possible.

Nous n'exposerons que les informations relatives à quelques signes présentant quelque rapport avec le thème défini de cet article.

Cercle : « Mukono » (fig. 6 : a, b, c, d).

Un cercle vide symbolise l'unité.

Un cercle centralement ponctué signifie un Chef.

Un cercle empli de petits points ou de petites stries semblables signifie la multiplicité, la dispersion des hommes en paix sur la terre.

Un cercle empli de petites figures dissemblables signifie le mélange et l'opposition des races, la guerre, le bien et le mal.

Cercles concentriques. — Spirale : « Mikono » ou « Biombo ».

Une petite spirale, ou une figure formée de quelques cercles concentriques, peut symboliser (fig. 6 : *e, f, g*) :

La Terre;

La Lune;

Le Soleil.

Le Grand Maître d'un Ordre magique porte en avant de lui la figure du Soleil, en arrière celle de la Lune. Ces figures sont répétées sur son habitation.

Parmi certains clans, le double renflement des tams-tams à deux faces représente Soleil et Lune (d'autres disent : Soleil et Terre).

Une grande spirale, ou une figure formée d'un plus grand nombre de cercles concentriques, symbolisent (fig. 6 : *h*) :

Le Serpent Python lové et bigarré, qui signifie lui-même le mouvement cyclique de la Vie, la pérégrination des Âmes;

Le Ciel;

Le Cycle de la pérégrination des Âmes, alternativement incarnées, désincarnées, réincarnées (*kusanjuka*).

Une grande spirale flanquée de deux petites spirales, ou une grande figure de cercles concentriques flanquée de deux petites figures semblables, symbolise (fig. 6 : *i*) :

M.M.N. créant (ou assisté par) le Soleil et la Lune.

Une spirale à spires régulièrement striées (figure dite *Mikono ya Malonda* : spirale à secteurs successifs) signifie le mouvement de la vie de l'homme, passant alternativement par le bien et par le mal (fig. 6 : *j*).

La coquille d'un gros limaçon terrestre, semblablement spiralée et striée, entre dans la composition de médecines magiques à usage double, bénéfique et maléfique.

Kandala Mufa : « Nombriil ? » (fig. 6 : k).

Deux cercles concentriques, centralement ponctués, prolongés vers le haut par une tige.

Cette figure signifie :

« Nous avons tous pris la même voie pour venir sur Terre et nous retournerons tous au même endroit. »

Nombriil : « Mututu » (fig. 6 : l).

Ce signe a la forme d'une ligne serpentine revenant en s'entrecroisant sur elle-même, en forme de caducée.

Il symbolise le Cycle de la Vie :

« La route par où l'on part recoupe celle d'où l'on revient. »

Cercle à secteurs : « Dikaya » (l'épaule) (fig. 6 : m).

Ainsi nommé parce qu'on s'en tatoue l'épaule (*dikaya*) (p); c'est un cercle divisé en quatre secteurs, alternativement colorés (murs d'habitations) blanc, rouge, blanc, rouge ou blanc, noir, blanc, noir.

Ce cadran symbolise :

Les aspects alternativement bien et mal du Monde;

Ciel, Nuit, Terre, Nuit;

Quatre races d'hommes (ou quatre sortes d'Êtres ?).

Les grandes *Bianda* de Magiciens comportent, dans l'intérieur quadrangulaire, des places symboliques pareillement alternées et qui symbolisent respectivement : Soleil, Nuit, Lune, Nuit.

Croix : « Tshombo » (fig. 6 : n).

La croix simple, tatouée, gravée, forgée, etc..., symbolise, dit-on :

Quatre couleurs, et en particulier quatre couleurs de téguments humains.

Quatre points d'orientation : amont (Est); aval (Ouest); Nord et Sud (ou haut et bas).

Les quatre routes (et leur point d'intersection) respectives qui mènent :

- chez les Génies (Ciel);
- chez les Hommes (Terre);
- chez les Bonnes Âmes (village des Bananes);
- chez les Mauvaises Âmes (Fosse sous la Terre).

Croix de Salomon : « Mutoto » (Étoile) (fig. 6 : o).

Nous n'avons recueilli qu'une interprétation au sujet de cette figure faite de deux croix entrelacées :

« Les Hommes sont à l'image des Astres. »

Ligne triplement ondulée : « Moyo wa Munda » (la Vie interne).

Elle symbolise la Vie, et en particulier la Vie de l'Homme, dans son corps : le cœur qui palpite (fig. 6 : p).

Cercles de la croix : « Mikono ya Tshombo » (fig. 6 : q).

Croix sommée aux deux extrémités hautes et basses par quatre demi-cercles concentriques.

On l'appelle aussi *Biombo bia N'Jila* : Spirale des Routes.

Voici les diverses significations qu'on nous en a fournies.

Sous le nom de « Ciel et Terre » :

La branche tournée vers le haut indique la voie qui mène au Ciel, et le Ciel.

La branche tournée vers le bas indique la voie qui mène vers la Terre, et la Terre.

Les branches latérales indiquent les résidences des Bonnes Âmes, d'une part, et des Mauvaises, de l'autre, et les voies qui y mènent.

Sous l'expression « les quatre sortes d'Êtres » :

En haut : les Génies;

En bas : les Hommes;

Latéralement, les Bonnes et les Mauvaises Âmes.

Sous l'expression de « lieu de réunion des Magiciens », la *Tshanda* possède quatre routes initiatiques :

L'une conduit à la première initiation, où l'on est mis en observation (*kutuadija*).

La seconde mène au second degré de l'initiation, où l'on connaît peu de choses (*kumanya malu makese*).

La troisième conduit à la troisième initiation, où l'on sait des choses importantes (*kumalya malu manene*).

La quatrième conduit au quatrième et suprême degré de l'initiation, où l'on connaît tout (*kumanya malu yonso*).

On tourne d'un degré au degré supérieur, et ainsi de suite.

En résumé.

Les indigènes possèdent, ou possédaient, la science d'un symbolisme graphique; elle n'est pas encore perdue pour quelques initiés de leurs sociétés magiques. Les experts en symbolisme n'hésiteront pas à la rapprocher du symbolisme de tous les temps et de tous les pays : les signes symboliques sont les mêmes; leur interprétation est semblable ou parallèle aux interprétations « classiques ».

Cette « symbolique » indigène confirme le sens général et bien des points particuliers de la synthèse mythique déduite de nos premiers documents d'enquête : architecture et orientation du Monde et de ses quatre Plans; analogie de ces divers Plans entre eux; analogie de l'ordre hiérarchique de leurs « habitants » respectifs; mouvement circulaire ou spirale du Cycle de Vie.

Il va sans dire que les figures et signes que nous annexons à cet article, et auxquelles nous prions le lecteur de vouloir bien se référer, sont de strictes reproductions de documents indigènes.

Mentalité primitive ou prélogique ?

On a soutenu tant de thèses devenues plus ou moins officielles au sujet des croyances et de la mentalité indigènes, que, quitte à passer pour présomptueux, nous désirons avancer la nôtre.

Fétichisme, Dynamisme, Animisme, etc., ont été successivement proposés comme dénominatifs des croyances indigènes. Ils ne nous satisfont plus.

Les grands monographes ont eu la tâche difficile de rassembler des documents de valeur très inégale et de les évertuer. Ce n'est pas la faute à beaucoup d'enquêteurs de bonne volonté si la langue abstraite des dialectes indigènes est de compréhension et de traduction ardues. Des observations superficielles, des faux sens, des erreurs dues aux réticences et aux mensonges d'indigènes méfiants sont souvent mis de pair avec des documents valables, faute de critérium possible. Le plus grand nombre des observateurs ont été des coloniaux, attachés d'abord à un but pratique : obtenir des indigènes tel rendement, ou telle attitude; parfaitement aptes à les analyser et à les jauger de ce point de vue, naturellement étranger à l'analyse psychologique désintéressée. Enfin, beaucoup de chercheurs, formés à l'école positiviste, se heurtent, dès qu'ils tentent de pousser leurs fouilles plus à fond, au mode de raisonnement analogique et aux métaphores, qui sont de règle, non seulement dans le domaine mystique indigène, mais aussi dans tout le domaine mystique.

Le monographe est placé dans la situation d'un architecte qui devrait reconstruire, dans son ambiance, un monument de style énigmatique, au moyen de débris incomplets et lointains, d'inégale qualité. La synthèse qu'il édifie ne saurait être qu'une hypothèse provisoire. Aux yeux des profanes, elle prend la valeur d'un slogan définitif.

Maints fragments s'assemblent mal dans cet édifice. Devant ses incompréhensibles lacunes, il est normal que

d'autres monographes soient séduits par une nouvelle hypothèse : l'incohérence est à la base, dans la mentalité indigène elle-même; en quoi et pourquoi l'est-elle?

« Mentalité primitive » ou « prélogique » est un concept appelé au succès : il est agréable à l'idée que nous préformons de notre supériorité intellectuelle; il explique le retard matériel considérable des sociétés indigènes; il légitime l'intérêt que nous avons à les traiter comme infantiles.

Les malentendus qui l'appuient abondent : tel analyste insuffisamment doué d'intuition prend pour confusion mentale telle notion étrangère aux nôtres, et qui affirme au contraire la faculté de généralisation et d'abstraction; il prend pour ignorance des relations causales le fait qu'un indigène aura cité la cause estimée première d'un fait, et non la cause immédiate, trop évidente pour qu'il en soit fait mention. Des raccourcis métaphoriques sont jugés pittoresques, mais absurdes parce qu'incompris.

Surviennent les compilateurs, qui surenchérisent à la légère, réaffirment sur des données non ou mal contrôlées.

Fait curieux, les anciens découvreurs de terres n'ont pas jugé les « Sauvages » sous ce jour péjoratif. Ils les ont souvent traités avec une extrême brutalité, mais ont vu en eux des hommes, alors que beaucoup de coloniaux de nos jours les assimilent à peine à des animaux supérieurs.

Ces précurseurs ne nourrissaient pas le préjugé de la couleur. Ils décrivaient des mœurs curieuses, mais non stupides. Les premiers missionnaires s'étonnent que les « Sauvages » croient en un Dieu et aient même reçu d'étranges lumières.

L'ardeur et la curiosité toutes neuves de ces anciens aventuriers allaient sans doute plus droit au fait que les nôtres, qui sont blasées, sophistiquées, encombrées d'à priori. Leur organisation aristocratique confinait à celle des Sauvages. Les plus instruits d'entre eux étaient

formés par les mythologies antiques et le tour analogique de la science du Moyen Âge et de la Renaissance. Ils étaient beaucoup plus près des Sauvages que nous des indigènes, dont nous ont démesurément distancés les applications pratiques d'une méthode scientifique relativement récente. Ils pouvaient donc, bien mieux que nous, partir du point de vue des « ressemblances », facteur important de compréhension.

Les premiers théoriciens, philosophes de la fin du XVIII^e siècle, exagèrent gratuitement et sans aucun sens du ridicule. Trop sensibles aux « harmonies » de la Nature, ils voient dans le Sauvage vivant idylliquement de ses fruits, l'Homme Parfait qu'il n'est certes pas.

Le XIX^e siècle, par une violente réaction en sens inverse, creuse le fossé. Positivismes; extension du puritanisme; ivresse d'une science toute fraîche et du développement de ses applications industrielles; mode d'un exotisme surtout avide de bizarreries, tout concourt à former un complexe d'attitudes de nature à reléguer les peuplées des terres conquises dans un lointain curieux, mais intellectuellement et moralement très inférieur. Parmi les colons, même les aventuriers, de plus en plus rares, deviennent des embrigadés. On part désormais du point de vue des « différences », propre à fausser la compréhension.

Une mode nouvelle surgit au début du XX^e siècle : la psychologie réduite à l'observation des comportements, qui éclaire mal les problèmes psychologiques proprement dits, même d'ordre collectif.

Enfin la psychanalyse se trouve toute portée à s'annexer un nouveau thème : la mentalité primitive manifeste un subconscient collectif, ce qui peut être vrai de toute mentalité grégaire chez n'importe quel peuple.

Ainsi complique-t-on à souhait un problème humain qui ne saurait nous être étranger et dont nous croyons la solution beaucoup plus proche et plus simple.

Le malentendu ne demeure pas cantonné dans le domaine spéculatif. Il affecte aussi des réalités immédiates et nous leurre dans la pratique. Tout le monde lit. Trop de coloniaux traitent et jugent les indigènes en arriérés mentaux. Le dépérissement de fait des « primitifs » au contact de la race blanche est dû bien moins à l'asservissement accepté, à la certitude de l'infériorité dynamique, qu'au triste complexe d'infériorité né de la sensation constante d'être méprisés dans leurs sentiments, leurs croyances et leurs coutumes. Les plus malins s'adaptent, très relativement en réalité; les plus attachés au passé disparaissent.

Le colonel Bertrand a présenté récemment dans ce *Bulletin* (VIII, 1937, 3, pp. 706-724) une critique très courtoise, mais non moins acérée et lumineuse, qui fait justice d'une synthèse respectable, mais que nous jugeons avec lui périmée : celle de la « mentalité primitive » ou « prélogique » : « Quelques réflexions sur le mode de raisonnement des sauvages. »

Il démontre que les sauvages — le terme mérite d'être réhabilité — ne sont pas plus esclaves que nous d'un subconscient collectif. Les mobiles égoïstes, l'individualisme gardent leurs droits et savent les défendre parmi les impératifs de leurs sociétés coutumières. Il met en lumière l'illogisme d'une conception qui tient pour arriérés mentaux des peuples qui se sont séculairement organisés dans un standard simple, mais cohérent, d'existence matérielle, et dénotent une sage et prévoyante finesse dans la poursuite de buts compliqués et lointains.

Notons pour notre part que ces communautés ont instauré un système de gouvernement qui peut paraître anachronique, mais qui est équilibré et raisonné, comme nous l'avons vu plus haut. Ajoutons que chaque clan a des relations extérieures, mène sa politique « étrangère » parmi les autres clans, diplomatiquement et parfois de très loin; qu'il existe des relations d'échanges économiques

entre clans, moins apparentes à présent, parce que nous les avons troublées; que le cours de la croissette de cuivre, monnaie d'échange indigène, fluctuait après quelque délai, suivant celui du franc belge par rapport à l'éta-
lon or.

Peut-on trouver dans ces faits des exemples de mentalité prélogique?

S'il faut qualifier de prélogiques tous les hommes dont tous les processus mentaux ne sont pas guidés et contrôlés par la logique scientifique, nous pensons, avec le colonel Bertrand, qu'il faut comprendre comme tels tous les peuples, et même tous les individus « civilisés ».

« Logique scientifique » serait en effet un terme bien galvaudé s'il passait pour l'apanage de tous les individus des sociétés évoluées au sens moderne du mot. Cette attitude de l'esprit s'acquiert par un entraînement spécial, et bien des savants mêmes ne l'exercent que dans le champ de leur spécialité. Les facteurs sentimentaux, superstitieux jouent constamment dans notre activité quotidienne. Ils n'altèrent pas absolument notre bon sens, non plus que celui des sauvages.

Nous comprenons bien que le procès de la « mentalité prélogique » est en réalité celui que le positivisme instruit à l'égard de tout ce qui est d'ordre sentimental et spiritualiste. Nous n'apercevons pas pourquoi cette école, d'un dogmatisme un peu périmé, aux yeux mêmes des matérialistes actuels, le dresse à l'égard des seules sociétés primitives, et, après analyse, en quoi il s'y trouve qualifié plus spécialement.

Reste la question des croyances.

En premier lieu, elles pèsent beaucoup moins qu'on ne l'imagine sur les hommes de couleur. Il faut faire la part, comme partout, de la relativité de la foi des croyants. Les sceptiques ne sont pas rares parmi les indigènes; le souci de la bienséance y existe à côté de la conviction.

En second lieu, et cette question nous importe beau-

coup plus : les croyances indigènes trahissent-elles une qualité vraiment inférieure de l'esprit ?

Logique analogique. — Spiritualisme du Mythe indigène.

On peut, d'un point de vue matérialiste, contester toutes les fois et, d'un point de vue sentimental, condamner, chacun pour soi, telles ou telles pratiques religieuses. Certaines pratiques indigènes peuvent nous paraître répréhensibles, mais elles ne procèdent pas d'un processus mental illogique. Quant aux croyances, elles sont loin de constituer un ramassis d'imaginations et de superstitions absurdes.

Il existe naturellement comme partout, parmi les indigènes, des profanes et des initiés, des gens intelligents et des individus obtus ou simples. Chacun croit suivant la qualité relative de son intelligence. Nulle société humaine n'échappe à ces inégalités. La valeur du Mythe en soi ne saurait souffrir des interprétations naïves ou aberrantes de certains de ses fidèles.

Or, nous nous trouvons ici en présence d'un Mythe très cohérent et d'un symbolisme bien construit.

Nous croyons inutile d'insister sur la logique analogique qui en conduit le thème. On en suit la trame dans la succession des documents que nous venons de présenter. Intuition, analogies sont à la base de tous les mythes.

Le raisonnement analogique est un processus mental spécial; il conduit à des notions dépourvues de bases mathématiques; mais il a souvent ouvert des horizons vers lesquels la science elle-même ne s'est pas aventurée sans profit. Il n'est pas un mode d'activité intellectuelle inférieure.

Aucun mythe, aucune religion n'ont jamais prétendu s'appuyer sur la logique scientifique.

Le Mythe indigène est purement et simplement d'essence spiritualiste. Spiritualisme entaché d'anthropomor-

phisme, soit, mais quelles sont les conceptions formées par l'Homme, ou qui passent par son canal, qu'on puisse en trouver exemptes ?

Un Esprit primordial, unique et pur, laisse émaner de lui des Esprits de second ordre, participant de sa nature et de ses pouvoirs. Il hiérarchise, architecture le Plan supérieur du Monde, qui est le sien et le leur. Il forme les autres Plans du Monde et leurs êtres respectifs, suivant les mêmes lignes constructives, et un ordre hiérarchique analogue, à l'image du sien.

Il y anime et fait circuler la Vie, dans un grand mouvement cyclique de va-et-vient, auquel l'Âme de l'homme participe, son incarnation physique étant sa phase larvaire. Un jugement départage des Âmes et fixe la direction de leur sort.

La dualité bonne et mauvaise des Plans du Monde qui sont inférieurs au sien n'entraîne pas dans ses intentions et n'est pas son fait. Cependant, il a été mis dans l'obligation d'entériner, en quelque sorte, l'existence des forces bénéfiques et maléfiques, de laisser à l'homme vulnérable la possibilité de se défendre contre les secondes en évertuant, par l'intermédiaire des chaînes respectives d'Êtres qui les détiennent, ces deux catégories de pouvoirs.

Ce Mythe n'est en rien inférieur aux grands mythes antiques dont notre culture classique s'est nourrie. Il leur est étrangement apparenté, et même nous éclaire certaines de leurs faces obscures. Il est très vraisemblable, par exemple, que les collèges magiques indigènes sont très analogues à ce que pouvaient être les « Mystères » des Anciens.

Les particularités de sa synthèse nous montrent clairement comment, dans une conception mystique dualiste, magie et religion, que l'on tend souvent à distinguer, forment un tout inséparable.

Nous nous proposons de développer plus tard, dans

leurs rapports avec l'ensemble du Mythe, certains sujets que nous n'avons pu qu'effleurer ici : consultations des Esprits et Ordalies; Offrandes et Sacrifices divers; pratiques magiques d'ordre bénéfique et maléfique; « Correspondances » entre les Êtres; Incarnations et Réincarnation, etc. Nous pensons être à même de prouver, dès maintenant, pourquoi et comment les rituels les plus exotériques, et jusqu'à ceux qui, à notre sens européen, apparaissent comme abstrus et barbares, peuvent logiquement dériver, d'un point de vue purement intellectuel, d'un Mythe spiritualiste, de la famille des grands mythes humains.

Fétichisme, Animisme, Totémisme, Dynamisme, etc., ne sont pas des synthèses inexactes en elles-mêmes. Mais nous comptons montrer, sur documents, qu'elles ne s'appliquent qu'aux « pièces détachées » du Mythe et n'en traduisent que des aspects.

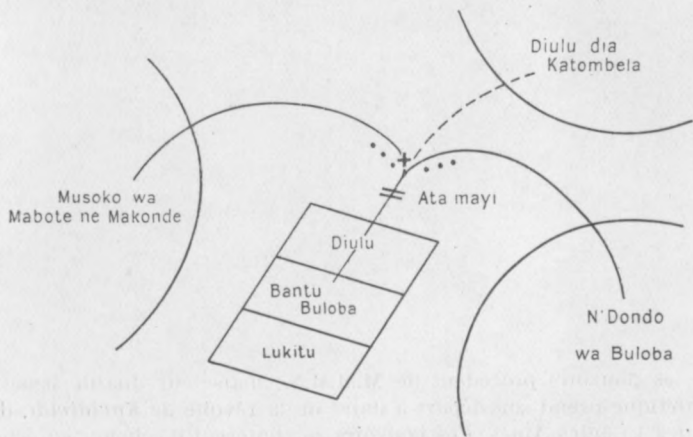


FIG. 1. — Carrefour de la Voie lactée et jugement des Âmes.

Le schéma indigène montre la Voie lactée et ses deux branches. Le carrefour du jugement est au point marqué d'une croix. En bas : *Lukitu*, la tombe; *Bantu Buloba*, la terre des hommes; *Diulu*, le Ciel intermédiaire. Les Ames passent la rivière *Ata* et rencontrent, à l'Orient (gauche du schéma), 3 bons Esprits, à l'Occident (droite du schéma), 3 mauvais Esprits, qui les dirigent respectivement vers le « Village des Bananes » ou la « Fosse sous la Terre ». Vers le haut, la direction idéale du « Ciel Supérieur » (*Diulu dia Katombela*).

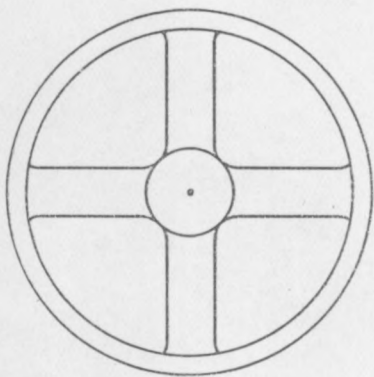


FIG. 2. — Le « Carrefour des routes »
(*Masango ya N'Jila*).

Tous les pouvoirs procèdent de M.M.M.N., mais leur dualité bénéfique et maléfique prend son départ à dater de la révolte de *Kavidividi*, dissident des 4 Génies Aînés. Ces pouvoirs se confèrent d'échelon en échelon d'êtres, contre tribut d'offrandes, de sacrifices.

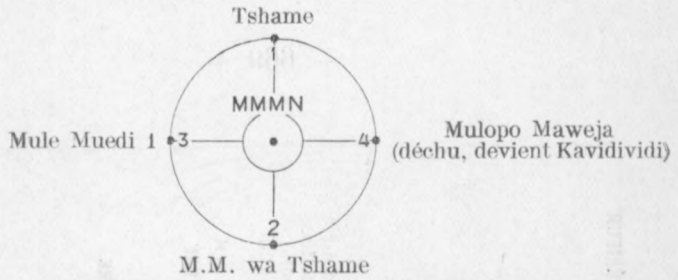
Pérégrinations des Ames. — Les hommes purs, ayant fait juger leurs âmes, vont au « Village des Bananes », d'où ils se réincarnent sur la Terre et sous forme humaine (par l'intercession de véhicules animaux). Les sorciers et mauvais hommes, après jugement de leurs âmes, sont condamnés à la « Fosse sous la Terre », d'où ils ne se réincarnent pas, mais ils peuvent animer de mauvaises formes animales. Les Seigneurs, procédant des *Milopo* par l'intercession d'étoiles visibles, gagnent le Ciel; ce sont des « incarnations ».

Correspondants des êtres (Totems?). — Chaque catégorie d'êtres a ses correspondants (indiqués en caractères ordinaires).

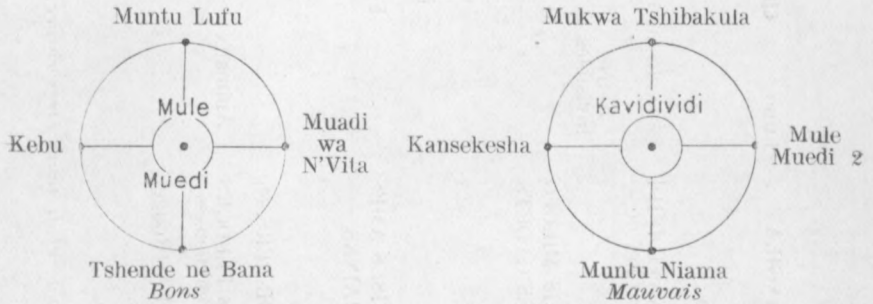


		Sud ou Haut				
CIEL SUPÉRIEUR	Soleil	M'VIDI MUKULU	MAWEJA NANGILA		Lune	CIEL SUPÉRIEUR
		Chef de				
Id.		QUATRE GÉNIES AINÉS				
		dont				
		MULE MUEDI I		KAVIDIVIDI	(déchu du)	Id.
		Chef de		Chef de		
	Astres Invisibles				Astres Invisibles	
Id.		4 BONS MILOPO		4 MAUVAIS MILOPO	id.	id.
		GÉNIES CADETS		GÉNIES CADETS		
Carrefour Voie Lactée Branche Orientale	Astres Visibles		Jugement des Ames			Carrefour Voie Lactée Branche Occidentale
VILLAGE DES BANANES		BONNES AMES HUMAINES		MAUVAISES AMES HUMAINES		FOSSE SOUS LA TERRE
TERRE	SEIGNEURS					
Id.		HOMMES PURS	MAGICIENS	SORCIERS, etc.		TERRE
Id.	Animaux	BONS ANIMAUX		BÊTES FÉROCES ou venimeuses	Animaux	Id.
Id.		KAOLIN (Blanc)		N'GULA (Rouge)		Id.
			etc.			
		Bas ou Nord				

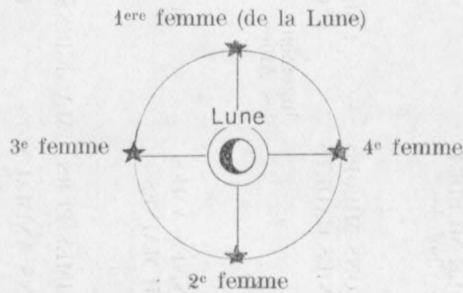
FIG. 3. — Dualité bonne et mauvaise des plans du Monde et de leurs êtres respectifs.



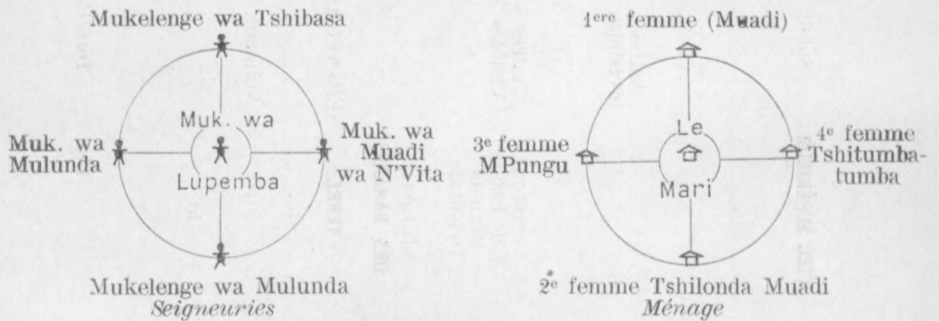
Ordre hiérarchique des Génies Aînés.



Ordre hiérarchique des Génies Cadets.



Ordre hiérarchique des Étoiles.



Ordre sur la Terre.

FIG. 4. — Le Carrefour Architecture du Monde.
Hiérarchie des Êtres.

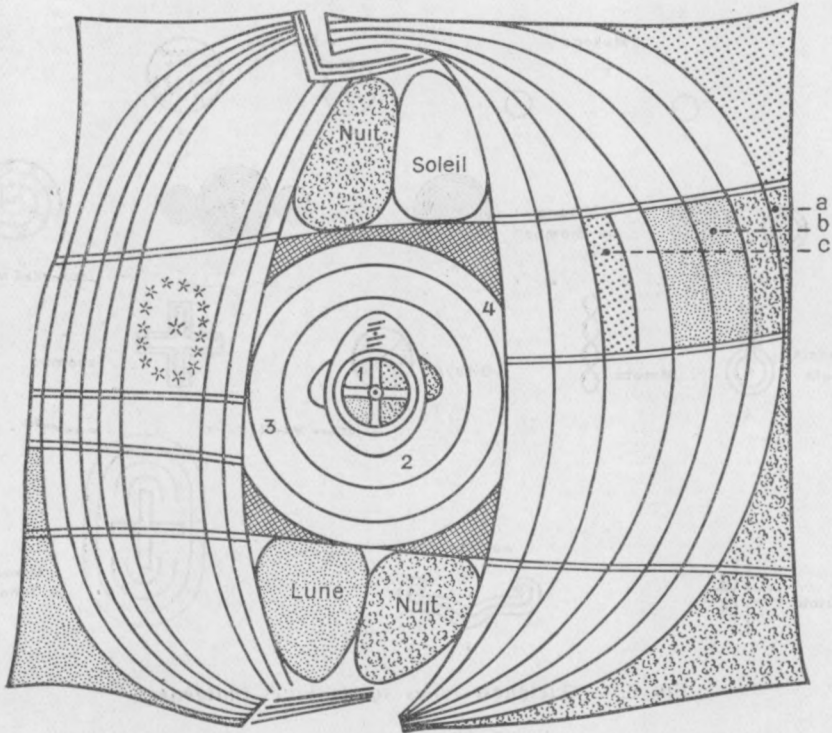


FIG. 5.

Schéma indigène d'une grande « Tshanda » magique de rassemblement.

Le Grand Maître occulte (*Buadi* ou *N'Kuembia*) trône toujours au centre du Carrefour. Le dessin qui entoure celui-ci s'appelle « la Tête de *Buadi* » ou « de *N'Kuembia* ». Les anneaux de la *Tshanda* sont « son corps ». Les initiés des ordres magiques s'y rangent suivant leurs rangs de préséance (en *a*, *b*, *c*). Les quatre dignitaires du Grand Conseil Magique sont figurés, non plus à égale distance du point central du Carrefour, mais, suivant leurs rangs de préséance respectifs, dans l'un des anneaux concentriques qui entourent le « Carrefour ». Aspect annulaire ou spirale. Les initiés du lieu et les initiés étrangers entrent dans la *Tshanda* par les deux ouvertures en chicane disposées sur deux de leurs côtés. On entre « en tournant ». A noter les emplacements symboliques dits « Soleil », « Lune », « Nuit ». Les magiciens, figurés à gauche, autour de leur Maître, sont des initiés de haut grade, mais qui, dans leur sacrifice à *Buadi*, ont substitué la chèvre à l'homme. Ce schéma ajoute à la notion de l'orientation quadrangulaire du Monde et de ses Êtres, celle du mouvement circulaire ou spirale de la Vie. Image du grand serpent python, lové et bigarré. Il est possible que la figure doive être lue renversée; la qualité de son symbolisme demeure.

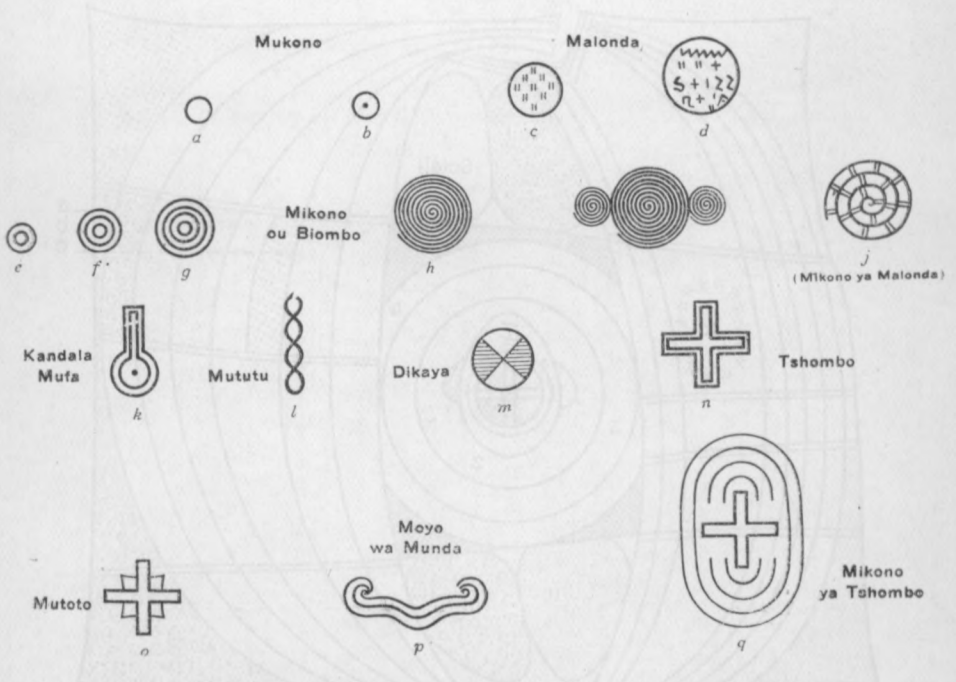


FIG. 6. — Quelques signes symboliques indigènes.

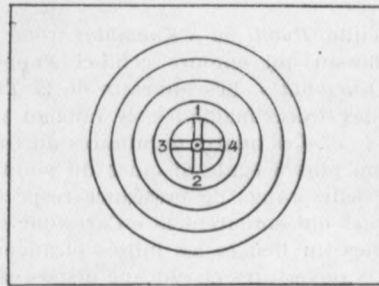


Schéma indigène d'une « Tshanda » magique.

Le Grand Maître occulte, invisible, trône au point central de l'intersec-
tion des branches du « Carrefour » (c'est *Buadi* ou *N'Kuembia*). Les
quatre dignitaires du Grand Conseil magique, *Mule Muedi*, *Shiushi-*
kulu, *N'Kuenke* et *Luamalengu*, sont figurés respectivement dans l'ordre
hiérarchique 1, 2, 3 et 4, à distances égales de ce point.

Aspect tétragrammatique.

M. E. De Jonghe. — Rapport de Mgr J. Cuvelier et de M. L. Jadin sur la publication des documents concernant le Congo se trouvant aux archives vaticanes.

Peu après la découverte du Congo par les Portugais, l'activité de l'Église catholique s'est manifestée dans ces régions tropicales. Jusqu'à présent, un certain nombre de documents romains connus, font mention des relations suivies entre Rome et ce qui devait former plus tard l'évêché du Congo. Une étude plus approfondie des différents fonds d'archives de Rome nous permet de proposer, à l'Institut Royal Colonial Belge, la publication systématique de tous les documents pontificaux se rapportant à ces régions. Certains fonds ont été dépouillés jusqu'à présent d'une façon exhaustive et nous permettent d'exposer, d'une façon neuve et originale, la laborieuse épopée de la christianisation ébauchée dès le XVI^e siècle au Congo. Certains de ces fonds n'avaient, jusqu'à présent, jamais éveillé l'attention des historiens du Congo et ont été une révélation pour ceux qui ont pu les parcourir. MM. De Jonghe et Simar, dans leur travail important sur les *Archives congolaises*, publié dans la *Revue congolaise*, de mai 1913 à fin 1914, ont donné un aperçu de l'histoire du Congo d'après les archives romaines. Leur attention avait été presque exclusivement attirée par les sources reposant aux Archives de la Propagande. Un inventaire sommaire et relativement complet de ces fonds a été publié par leurs soins. Les archives du Vatican ont fourni, elles aussi, matière à différentes études de Th. Simar et d'autres érudits.

Plusieurs documents vaticans sont ainsi connus et publiés; d'autres auteurs, comme Paiva-Manso, dans son *Historia do Congo*, le *Bullarium Patronatus* du Portugal

et le *Corpo diplomatico portugez*, ont livré au public un certain nombre de documents vaticans reposant en copie ou en original dans les archives de Lisbonne, ou de Coïmbre, ainsi que dans les dépôts d'archives et bibliothèques portugais.

Des relations et rapports de missionnaires ont connu la sympathie des historiens et ont eu l'honneur de la publication. Mais, jusqu'à présent, les travaux portugais, même récents, parus dans la revue *Diego Cão* et autres ouvrages, n'ont pas tenu compte suffisamment des archives vaticanes. Il en est résulté de graves lacunes et un aspect par trop fragmentaire de l'histoire de l'évangélisation congolaise. Il n'était pas sans intérêt d'entreprendre le travail proposé par MM. *Simar* et *De Jonghe* et de publier non seulement l'inventaire, mais le catalogue systématique et même le texte des documents essentiels et inédits que possèdent encore maintenant les archives et la bibliothèque du Vatican. Nous nous bornerons aujourd'hui à proposer dans ce rapport la liste des principaux documents que nous voudrions publier d'une façon systématique. La plupart de ces documents appartiennent à la période la moins connue de l'histoire du Congo, c'est-à-dire du milieu du XVI^e au milieu du XVII^e siècle. Nous estimons que cette publication comblera une grave lacune et aidera puissamment les historiens dans leurs études sur le Congo ancien.

Nous envisageons de reprendre la publication des textes déjà édités par les auteurs portugais et belges, textes qui se trouvent dispersés dans différentes collections ou travaux souvent inaccessibles pour les historiens belges. Cette partie de notre travail nous permettra de corriger les leçons fautives figurant dans ces publications et de donner au texte un apparat critique et un commentaire suffisant. Les publications anciennes ont souvent négligé ces deux points de vue. Le nombre de documents que nous nous proposons ainsi de rééditer est relativement restreint,

comparativement à l'ampleur et à l'importance des documents nouvellement découverts.

Nous comptons donner une liste complète des *documents* déjà publiés et ne donner que des références ou une analyse relativement complète pour les *relations* littéraires éditées et suffisamment à la portée des chercheurs. Pour les documents inédits, il sera aussi nécessaire de se borner aux documents essentiels. Nous ne comptons pas publier *in extenso* les lettres concernant le Congo et faisant double emploi avec d'autres documents d'archives à publier *in extenso*. Nous ne donnerons pour ces documents, de même que pour les lettres des nonces faisant quelques vagues allusions au Congo, que des analyses suffisamment larges pour indiquer au lecteur ce qui se trouve dans le texte et lui permettre d'en faire prendre facilement des copies ou des photographies.

Les fonds explorés jusqu'à présent et présentant le plus d'intérêt sont les suivants :

1° Archives de la *Congrégation consistoriale*, avec les promotions des évêques du Congo au Consistoire, le texte du procès d'information et le texte des rapports et documents conservés dans les actes de la Congrégation consistoriale. Nous donnerons l'analyse détaillée des procès et des actes découverts pour le diocèse de San Salvador et Angola, ainsi que pour la première partie de l'histoire de l'évêché de San Tomé. Ces documents vont des années 1595 à 1863.

2° Archives de la *Congrégation du Concile*, comportant les relations de la visite *ad limina* des évêques de San Salvador et Angola pour les XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles, et les relations des évêques de San Tomé pour la fin du XVI^e et les premières années du XVII^e siècle. Outre ces relations, les archives comportent des pièces concernant ces visites et des documents avec les réponses de la Congrégation.

3° Les archives de la *Secrétairerie d'État*, comportant de nombreux documents et correspondances échangées entre le Saint-Siège et les rois du Congo, le gouvernement portugais, les nonces, internonces, secrétaires d'État, gouverneurs, etc. Ces documents sont conservés dans les fonds de la *Nunziatura di Portogallo, di Spagna* et *di Francia*, dans les registres des *Lettere dei Principi, dei Cardinali, dei Vescovi* et *dei Soldati*, ainsi que dans les réponses de la Secrétairerie d'État.

4° Archives du *Fonds Borghèse* des archives du Vatican, comprenant des documents et copies conservés par les secrétaires d'État de la famille Borghèse, ainsi que les diaires et autres documents qui les intéressaient.

5° *Bibliothèque vaticane*. Le manuscrit Vat. Lat. 12516, comprenant toutes les relations du Congo ainsi qu'un registre de lettres réunies par l'archiviste du château Saint-Ange en 1632. Cet archiviste, Confalonieri, a réuni également toute une série de copies de documents de la Nonciature d'Espagne et de la Nonciature de Portugal ou a conservé des minutes de ces précieuses correspondances. Il avait pu réunir cette copieuse documentation pendant son séjour à Lisbonne et à Madrid où il avait rempli les fonctions de secrétaire de Nonciature. Cet érudit a laissé également des relations ou récits de voyages, compilations de lectures d'ouvrages contemporains et d'enquêtes personnelles, faites au port de Lisbonne ou près des explorateurs rentrés des colonies espagnoles et portugaises. Confalonieri a résidé à Lisbonne de 1595 à 1600 et à Madrid de 1600 à 1606. Son témoignage est des plus intéressants et n'a jamais été utilisé. La collection Confalonieri est en partie à la Bibliothèque vaticane et en partie aux Archives vaticanes. Nous espérons pouvoir retrouver un manuscrit plus complet où Confalonieri aurait remis au net l'ébauche de ses relations originales sur le royaume du Congo, rédigées vers 1632.

Le manuscrit que nous possédons a été en partie rongé par les vers ou par la moisissure et est d'une lecture des plus difficile.

Nous avons déjà en copie ou en analyse la plupart des documents vaticans que nous avons repérés. Il nous reste encore, au cours d'une prochaine mission à l'Institut historique belge de Rome, à continuer nos investigations à la Secrétairerie des Brefs où sont conservées les minutes des *Epistolae ad Principes* et autres documents et Brefs adressés par le Saint-Siège aux autorités portugaises de l'Angola, aux rois du Congo, aux évêques de San Salvador et aux Supérieurs des Missions. Une partie de ces documents sont déjà connus par les publications du *Bullarium Cappucinatorum*. Notre travail permettra de compléter l'édition des Capucins et des auteurs portugais.

Séance du 19 décembre 1938.

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. *Rolin*, vice-directeur.

Sont présents : le R. P. Charles, M. De Jonghe, le R. P. Lotar, MM. Louwers, Sohler, Speyer, membres titulaires; MM. De Cleene, Dellicour, de Mûelenaere, Engels, Heyse, Léonard et Moeller, membres associés.

Excusés : MM. Carton de Tournai et Laude.

Prix Albrecht Gohr.

M. le *Secrétaire général* donne lecture d'une lettre de M. Arnold, Président du Comité « Commémoration Alb. Gohr », qui offre à l'Institut le solde des comptes de ce Comité qui s'élève à environ 10.000 francs, en vue d'en affecter les intérêts à la création d'un prix, vraisemblablement triennal, à décerner à l'auteur d'un mémoire sur un problème juridique d'ordre colonial. La Section prie M. le *Secrétaire général* d'exprimer ses plus vifs remerciements au Comité « Commémoration Alb. Gohr » et lui donne mandat pour fixer, d'accord avec M. Arnold, les modalités d'application.

Communication du R. P. P. Charles.

Le R. P. Charles donne lecture d'une étude intitulée : *Deux synthèses de l'Afrique noire* : « *Africa emergent* », par M. Macmillan et « *African Survey* », par Lord Hailey. C'est un rapport analytique et critique de ces deux ouvrages dont le dernier, qui a plus de 1.800 pages, est une œuvre collective du Comité de l'« African research survey » et étudie systématiquement et comparativement

toutes les colonies africaines au Sud du Sahara, non compris Madagascar et la République de Libéria. (Voir p. 680.)

Le R. P. Charles répond à quelques questions posées par M. Speyer relativement à la pauvreté du sol africain en calcium et en phosphore.

Communication de M. E. De Jonghe.

M. De Jonghe présente quelques notes sur Lopez-Piga-fetta, sous le titre : *Le Congo au XVI^e siècle*. Il examine successivement l'édition italienne de 1591, les traductions anciennes et modernes, la carte générale d'Afrique et la carte partielle du Congo et Angola, le règne d'Alvare I^{er}, roi du Congo, et, enfin, le problème des explorations du centre de l'Afrique par les Portugais au XVI^e siècle.

Il renvoie à l'étude de feu Th. Simar : *Le Congo au XVI^e siècle* (Bruxelles, chez Vromant, en 1919) pour la réfutation d'une vieille thèse portugaise récemment reprise par Denucé dans *L'Afrique au XVI^e siècle et le commerce anversoïs* (Anvers, De Sikkel, 1937), qui soutient qu'à la fin du XVI^e siècle, on connaissait mieux l'Afrique Centrale, entre le Nil et le Congo, qu'on ne la connaît aujourd'hui après les voyages de Stanley. On s'étonne de voir réapparaître, sans aucune discussion, cette thèse cent fois réfutée par des arguments basés sur l'histoire cartographique. (Voir p. 693.)

Comité secret.

Les membres titulaires constitués en Comité secret, désignent le R. P. Lotar comme vice-directeur de la Section pour 1939.

La séance est levée à 18 h. 45.

R. P. P. Charles. — Deux synthèses de l'Afrique noire : « *Africa Emergent* », par M. W. M. Macmillan, et « *African Survey* », par Lord Hailey.

L'Angleterre vient de nous donner deux études remarquables sur l'ensemble des problèmes de l'Afrique noire. Elles s'étendent sur plus de 2.200 pages in-8° de texte bien serré et l'on n'y trouve que des faits, des réflexions sobres, sans dissertations littéraires et des conclusions. A la différence de l'ouvrage de Buell, dont on a rendu compte ici même, ces deux gros volumes ne sont pas des compilations. A chaque page, on sent affleurer l'expérience vécue des conditions africaines, les leçons et presque l'odeur du veld, du bush, de la savane, de la forêt, des compounds, des villages et des cités indigènes.

Je vous demande la permission de les présenter l'un et l'autre, en soulignant ce qui m'a semblé offrir pour nous un intérêt particulier.

Le premier, publié en juin dernier à Londres, sous le titre : *Africa Emergent* a pour auteur le Prof^r W. M. Macmillan. Celui-ci n'est pas un nouveau venu dans les études coloniales. Il a été professeur d'université dans le Sud africain; il a écrit trois gros livres sur la question de couleur au Cap; sur les relations entre Bantous, Boers et Anglais; sur les problèmes généraux du Sud-Afrique; et une étude, extrêmement suggestive, sur l'évolution sociale et économique des Indes occidentales et la ruine lente et sûre de ces colonies au sol très riche et aux plantations, en apparence, très rémunératrices.

Dans *Africa Emergent*, nous trouvons le Prof^r Macmillan aux prises avec tout le problème de l'Afrique noire au Sud du Sahara. Les territoires anglais sont surtout étudiés, mais le point de vue de l'auteur le forçait à ne

pas restreindre son horizon. Pendant huit ans de séjour et de voyage en Afrique, on sent que les conclusions se sont formées, cristallisées. Elles ont parfois l'air un peu tranchant des axiomes, mais elles sont toujours appuyées par une observation très précise et très critique.

L'auteur ne part pas d'une doctrine. Il ne discute pas les titres juridiques de l'occupation blanche en Afrique. Il ne s'occupe même pas d'abord de politique indigène, ni de codes de lois et à peine d'ethnologie. Son étude est basée sur le sol africain et si j'osais la résumer, en la trahissant peut-être légèrement, je dirais que d'après Macmillan, tous les malheurs de l'Afrique noire viennent de son sol, qui est pauvre, qui se détériore progressivement, qui contraint depuis des siècles les populations à une économie réduite et à une vie malsaine et qui ne pourra être dompté, maîtrisé, éduqué, que par un effort immense de la science et du capital européen. Il n'y a de civilisation que dans la mesure où l'homme parvient à dominer la nature et la nature en Afrique est prodigieusement résistante, de cette résistance, la plus terrible de toutes, qu'est le manque de ressources, la pauvreté. La nature et le milieu ont fait l'homme d'Afrique pauvre lui aussi, mal nourri, mal défendu, peu nombreux, sans aucune indépendance économique. Et sans indépendance économique, on peut bien abolir l'esclavage qui lie un homme à un homme, mais on ne supprime pas l'esclavage qui lie la société entière à son milieu naturel.

Du Limpopo jusqu'au Nil, on ne rencontre que la brousse, sur un sol qui, presque partout, manque de phosphate et de chaux et qui réduit donc au minimum les possibilités de vie végétale et animale.

Malgré son peu de densité, la population trouve à peine de quoi se nourrir. En qualité et en quantité, son alimentation est insuffisante dès qu'on l'abandonne aux seuls produits du sol africain. Et c'est presque toujours au début de la saison des pluies, quand le gros travail des

cultures doit être fait, que le déficit de la récolte précédente se fait sentir et que le manque de « soudure » apparaît.

La première tâche et peut-être aussi la dernière, des colonisateurs doit être de supprimer la pauvreté, la misère économique, qui est le grand obstacle à tout développement africain.

Jugées de ce point de vue, les politiques de ségrégation, de suprématie blanche, dans le Sud ou au Kenya, de colonisation européenne de peuplement, apparaissent comme des folies. Et l'auteur insiste sur l'exemple des Indes occidentales où ces politiques, dans des pays incomparablement plus riches que l'Afrique, n'ont amené que la ruine inévitable des indigènes et des colons.

Je me bornerai à choisir deux ou trois points sur lesquels nous pouvons apprécier le caractère original, la sincérité sans ménagements et les conclusions du Prof^r Macmillan.

En quelques pages très condensées, nous voyons exposées la naissance, en Nigérie du Nord, de l'administration indirecte, son adoption par Sir Donald Cameron en 1925 pour le Tanganyka Territory et sa popularité croissante dans les sphères politiques de l'Afrique anglaise.

N. A. : *Native Administration*; le Prof^r Macmillan, après beaucoup d'autres, met le lecteur en garde contre une méprise. Dans une Afrique tout entière en mouvement, les formules de gouvernement doivent toujours rester élastiques, ne pas se cristalliser en dogmatismes. L'administration indirecte ne résout pas tous les problèmes; elle en crée spontanément un bon nombre et elle suscite ses propres dangers. Il est tentant pour un pouvoir européen de ne plus toucher la masse du peuple noir que par l'intermédiaire de quelques chefs, nommés par lui ou héréditaires dans la société indigène; mais ces chefs eux-mêmes ont une tendance inévitable à s'isoler de leurs sujets et le pouvoir européen s'en éloigne encore davan-

tage. La masse du peuple africain évolue; ce sont les produits les plus avancés, les plus instruits, les plus progressifs de cette évolution qui s'opposent le plus énergiquement aux privilèges de chefs ignorants, dont tout le pouvoir ne se maintient que par l'autorité européenne qui est derrière eux. La Côte de l'Or, le district évolué de Lagos par exemple, a montré que le système d'administration indirecte se heurtait à l'opposition de toute l'*intelligentia* noire.

Au fond, le principe de l'administration indirecte n'est tout à fait cohérent que si on le comprend, non comme une manière plus commode pour les Blancs de gouverner les Noirs, mais comme une liberté plus grande laissée aux Noirs d'assurer leur propre administration.

Il est facile, en théorie, continue Macmillan, de déclarer que l'administration indirecte bâtit sur les fondations indigènes de la société. Mais où sont ces fondations ? Qui en a fait l'étude complète ? Et surtout qui a calculé leur capacité de changement dans une Afrique où, chaque année, les choses se transforment avec une rapidité vertigineuse ? Dans les émirats de la Nigérie du Nord, il existait une structure sociale et le peuple — musulman — avait ses écoles et même son système d'impôts : le Zakat de l'Islam. Mais ailleurs ? Les fameux fondements de la société indigène sont-ils autre chose que la formule d'équilibre d'un groupe humain, dans des conditions et un milieu dont presque plus rien ne subsistera bientôt ? Et, dès lors, ne faut-il pas considérer l'administration indirecte comme un expédient provisoire, sans cesse remanié et devant aboutir à l'autonomie de la société indigène ? Et avec cette autonomie, que devient la politique de ségrégation, intenable sous sa forme absolue, puisque la communauté blanche ne peut se passer du travail noir et irréalisable sous sa forme économique, puisque le Blanc refuse de se laisser concurrencer par le Noir et que celui-ci ne trouve de débouchés commerciaux qu'à

l'intérieur de ses districts ? Et si l'on rejette la politique de ségrégation, est-ce que la politique d'association ne va pas, par la simple force du nombre, submerger la société blanche ?

Condensant en une formule sa pensée, Macmillan écrit : « Mes propres observations me forcent à nier qu'il y ait chez un seul peuple africain le moindre désir d'être laissé tel qu'il est ».

Un second point qui intéresse fortement notre auteur, c'est la santé générale du Noir. Il lui semble assez inutile de multiplier les hôpitaux et les médecins européens, les grands laboratoires de recherche et la poursuite de panacées merveilleuses, tant qu'on n'aura pas assaini le village et surtout la hutte indigène, où rats, puces, punaises, mouches et moustiques véhiculent toutes les infections. C'est contre cette vermine qu'il faut lutter, sinon on ne fait que guérir quelques effets sans attaquer la cause. Les conditions d'hygiène du village africain sont « désespérées ». Il y a quelques années, les autorités d'une colonie (ni nom ni date) mirent à prix les queues de rats et en reçurent environ 2 millions. Mais un juge compétent estima que cette hécatombe avait tout simplement réduit le nombre des rats par hutte indigène de 15 à 14. C'est l'ensemble des conditions qu'il faut modifier et Macmillan estime que l'infirmier noir, l'accoucheuse noire, l'agent sanitaire noir, doivent ici intervenir très largement.

Un troisième point, qui me paraît digne de remarque, est l'importance attribuée par Macmillan au commerce intérieur entre indigènes. Il se plaint de l'erreur courante, commise par beaucoup d'Européens, qui jugent la prospérité d'une colonie par le seul chiffre de ses exportations. Dès qu'il y a de la monnaie, les échanges sur les marchés indigènes peuvent devenir très actifs et il semble qu'il y ait intérêt à introduire dans la circulation, des monnaies divisionnaires de valeur minuscule, comme le dixième de penny qui a cours dans la province de Calabar, tandis que

le three pence de la Rhodésie a étranglé le petit commerce. Mais là où la monnaie fait défaut, le troc peut être intense et lorsque les caisses de chefferies ou d'autres organismes indigènes sont intervenues pour construire des marchés de village, avec des stands à l'abri du soleil, on voit le commerce régional prendre un essor insoupçonné et les petits métiers indigènes trouver des débouchés dans la population noire.

Enfin, car on ne peut résumer un pareil livre, je soulignerais volontiers ce que dit Macmillan de la place que prend l'Afrique dans le monde entier et de la nécessité de l'étudier par comparaison avec ce qui n'est pas elle. Il reproche à des Instituts aussi sérieux que l'Institut de Langues et de Civilisation africaines de ne s'occuper que de l'Afrique. Est-ce que les expériences des Antilles, les procédés agricoles des Chinois, la vie de village indienne ne sont pas tous remplis de leçons utiles ? Est-ce que là aussi l'homme ne s'est pas trouvé devant une nature hostile qu'il lui a fallu maîtriser ? Et quand il n'y a pas réussi, les raisons de cet échec ne sont-elles pas précieuses ? Un coup de boutoir est lancé en passant au gouvernement anglais, qui ignore pratiquement l'Institut colonial international, mais qui n'a organisé rien de semblable, aucun centre où l'ensemble des problèmes coloniaux du monde entier peut être étudié sur documents et expériences.

La conclusion du volume n'est pas pessimiste. Elle n'a cependant rien des morceaux de bravoure par lesquels se terminent souvent les études coloniales; aucune évocation de radieuse aurore, aucune apocalypse triomphale, aucun appel au verdict des générations futures. Après avoir étudié le sol de l'Afrique et l'Africain tel que le sol de son pays l'a fait; après avoir dessiné la tâche immense, l'effort énorme qui sera nécessaire pour civiliser le sol et, par lui, l'habitant; après avoir indiqué toute l'ampleur de la collaboration que l'Africain lui-même peut apporter

à cette tâche, Macmillan déclare simplement que céder à l'Allemagne des « possessions » quelconques en Afrique, c'est retomber dans l'abominable erreur qui fait d'une colonie une « possession ». Livrer des hommes ou des pays, c'est toujours une forme de traite et d'esclavage. Céder quoi que ce soit à une Allemagne qui déclare n'avoir qu'une loi, celle de son propre intérêt, ce serait trahir non seulement la fidélité à des engagements, mais trahir le peuple noir, qui est encore sans défense mais pas sans conscience et qu'on ne peut plus considérer comme le simple habitant du continent noir.

*
* *

Avec l'énorme *Survey* qui porte le nom de Lord Hailey, nous changeons d'atmosphère; ce qui ne veut pas dire que nous sentions diminuer l'intérêt.

Le Général Smuts, parlant à Oxford en 1929, pour le Rhodes Memorial, s'était plaint que l'Afrique noire, gouvernée et administrée par différentes puissances, suivant des pratiques et des principes différents, n'avait été l'objet d'aucune étude synthétique. Il demandait que cette œuvre fût entreprise en collaboration et qu'on pût y trouver tout ce que la science moderne a réuni au sujet des problèmes africains.

La suggestion ne tomba pas dans le vide. Un Comité fut formé de dix membres plus un directeur, Lord Hailey et une secrétaire. La Carnegie Corporation de New-York et le fonds des Rhodes Trustees financèrent l'entreprise. Lord Hailey, qui était gouverneur des United Provinces (Bihar et Orissa) aux Indes, ne put se mettre à la besogne qu'en 1935 et la maladie le retarda en 1937 et 1938. Il est surprenant qu'en si peu de temps le travail ait pu être mené à bien. Les membres du Comité ne se sont pas divisé la besogne par section. Tout le rapport se présente comme une œuvre homogène, sans distinction d'auteurs. Il est

sûr cependant que la plupart de ces sections ont dû être traitées par des spécialistes et que la tâche du Comité s'est bornée à rendre le tout assez uniforme.

L'œuvre, immense, est divisée en 25 chapitres. Pour se rendre compte de l'ampleur des problèmes traités, il n'est pas inutile de parcourir les titres de ces sections : le milieu physique; les peuples d'Afrique; les langues africaines et leur étude; la démographie; système de gouvernement; codes et justice; les communautés immigrées non européennes; administration indigène; impôt direct; main-d'œuvre; l'Etat et la propriété foncière; agriculture; forêts; l'eau; l'érosion, santé, hygiène; éducation; aspect externe de l'économie africaine : importations et exportations; marchés intérieurs; organisations coopératives; mines et sous-sol; transports; avenir des études africaines; sommaire et conclusions.

La partie de l'Afrique considérée est tout le Sud du continent, en dessous du Sahara. Sur les territoires portugais, les auteurs regrettent de n'avoir pas reçu assez de renseignements. Chaque rubrique est traitée par territoires, quand la chose est possible : Union Sud-Africaine; Afrique du Sud-Ouest; Basutoland; Bechuanaland; Swaziland; les deux Rhodésies; Nyassaland, Tanganyka; Kenya; Uganda, Nigérie; Cameroun britannique; Gold Coast; Togo britannique; Sierra-Leone; Gambie; Afrique occidentale française; Afrique équatoriale française; Cameroun français; Togo français; Congo belge... et, théoriquement au moins, car ils manquent souvent : Angola, Mozambique. Madagascar est resté en dehors du *Survey*, ainsi que Libéria et Zanzibar. C'est peut-être dommage, surtout pour Zanzibar.

Le rapport prétend être simplement objectif. Il ne contient aucune doctrine préalable et ne veut rien prouver.

Dans l'ensemble, après l'avoir lu en détail, j'ai été frappé par l'exactitude de ses informations. Il y a bien quelques petites erreurs et notre collègue M. De Cleene

sera sans doute étonné de voir son étude sur le Mayumbe rangée dans la bibliographie du Ruanda (p. 66). Mais ce ne sont là que des *lapsus* fort véniels.

Ici encore, je ne puis que signaler quelques conclusions offrant pour nous un intérêt spécial.

Une chose frappe d'abord et elle confirme certaines idées énoncées par le Prof^r Macmillan. L'Afrique est pauvre. Dans l'ensemble du commerce du monde, ce continent qu'on nous décrivait comme fabuleusement riche, représente, pour toute la partie au Sud du Sahara, donc avec toute l'Union Sud-Africaine et son or, 2,8 % à l'exportation et 2,6 % à l'importation (p. 1325), c'est-à-dire presque exactement les mêmes chiffres que l'Océanie, alors que l'Europe figure dans cet ensemble du commerce mondial pour 48,8 % et 55,8 %.

Dans cette même Afrique au Sud du Sahara, le rapport, se basant sur les calculs du Prof^r Frankel, estime que les investissements cotés en bourse représentent un total de 1.222.000.000 £, dont 523.000.000 £ pour le seul Sud-africain. Après l'Afrique anglaise, c'est l'Afrique belge qui a reçu le plus de capitaux; le rapport les estime à 143,000,000 £, soit un peu plus de 20 milliards de nos francs.

Sur le sort de ces capitaux belges, le rapport s'exprime comme suit (p. 1401) :

« Il semble bien qu'à part le capital des sociétés minières, beaucoup des investissements au Congo belge aient donné des résultats décevants. Les chemins de fer ont dépendu très largement des garanties d'intérêt du Gouvernement et le manque d'expérience des conditions coloniales a produit beaucoup de gaspillage dans d'autres domaines. La situation a été sauvée par le succès des exploitations du sous-sol. Les minéraux forment 60 % des exportations. L'Administration s'efforce de stimuler la production agricole, surtout le coton et le café et il sem-

ble que ce soit là la meilleure ligne de développement pour le Congo. Mais les distances énormes et les conditions du milieu, font que seules des récoltes produites au prix minimum ont chance de trouver preneur sur le marché mondial... »

Il est peut-être digne de remarque que dans un rapport où les questions administratives et les aspects politiques sont surtout considérés, une section très importante, isolée comme un bloc erratique, traite en grand détail d'un problème « écologique », d'un problème de sol. Et ceci nous rapproche encore des thèses de Macmillan. L'avenir de l'Afrique, nous dit le rapport, est conditionné beaucoup moins par les systèmes d'administration et par les théories du *Dual Mandate* que par la réalité brutale, très terre à terre, de l'érosion. Ici le rapport dépasse le cadre africain. Il va prendre des leçons aux États-Unis où, depuis cinq ans surtout, l'alarme a été jetée et en Australie où la colonisation blanche de la province de Victoria, commencée il y a un demi-siècle, a transformé en désert la plus grande partie du pays. On a abattu la forêt pour la remplacer par des champs de culture que la charrue a retournés. Sous l'influence des pluies torrentielles et du vent de la saison sèche, l'érosion a fait son œuvre. La couche d'humus a disparu, le sable a remplacé la terre et tout est mort. La Chine du Nord souffre du même désastre; le veld du Sud-africain aussi. Et il est oiseux de nier qu'au Congo le péril ne soit très grave. La Palestine, le Nord-africain, l'Arabie elle-même, le Turkestan, le Texas sont là devant nous, victimes d'une érosion qui s'est produite à une date relativement récente.

La couverture du sol, sur les pentes surtout, est un des problèmes capitaux de l'Afrique. Le Basutoland a dû, en 1935, dépenser plus de 20 millions pour combattre l'érosion, provoquée par le nombre trop élevé des troupeaux broutants. A ce point de vue, la chèvre est un ennemi terrible et ceux qui ont, chez nous, préconisé

L'élevage intensif des chèvres au Congo pour remplacer les vaches, n'ont certainement pas entrevu cette conséquence, qui est la destruction du sol lui-même.

Il semble, quand on lit les deux études de Lord Hailey et du Prof^r Macmillan, que les problèmes africains sont en train de prendre une tournure bien différente de celle qu'on leur donnait il y a vingt ou trente ans. Ce ne sont plus seulement des idées et des systèmes théoriques qui s'offrent à la discussion; plus même des controverses sur les avantages de l'européanisation; j'oserais dire que ce ne sont plus tant des problèmes de mœurs, mais des questions de subsistance. Qu'on le veuille ou non, on est toujours ramené au sol congolais, à ce terrible sol, qui tient l'homme aussi étroitement qu'une plante et qui reste insensible à toutes les fluctuations de doctrine.

Un point qui mérite d'être retenu et qui est d'ailleurs en rapport direct avec le sol, c'est celui de la colonisation blanche. Le rapport, très discrètement mais très péremptoirement, montre combien la prudence est ici nécessaire. L'exemple du Kenya, si souvent allégué, est détaillé et critiqué. On sait que la première idée d'un établissement blanc un peu compact au Kenya n'est pas née d'une théorie coloniale quelconque, mais tout bonnement du désir de trouver des voyageurs pour utiliser le chemin de fer du Kenya, construit sur plus de 800 kilomètres, par des cols difficiles et à travers un désert. Le protectorat d'alors estimait que la rémunération du capital investi serait impossible sans un minimum de trafic. Et on lança la propagande pour l'établissement de colons blancs, en concédant généreusement des terrains à proximité de la ligne. En 1934, on avait ainsi aliéné environ 15 millions d'hectares, dont près de 4 millions n'étaient pas même occupés.

A la fin de 1932, malgré toutes les facilités accordées, la dette agricole des colons du Kenya, d'après l'estimation officielle, atteignait 700 millions de nos francs. C'est

beaucoup pour une population qui, en 1935, n'atteignait pas 18.000 Européens dans tout le Kenya, fonctionnaires compris.

Le rapport se demande si le Kivu (p. 823) ne suivra pas le même chemin pour aboutir aux mêmes impasses; et il ajoute : « il paraît probable que l'avenir des entreprises non indigènes soit plutôt dans la ligne du commerce et des industries extractives ou dans de petites plantations qui n'exigent pas de concessions foncières étendues ».

Encore deux mots avant de finir cette présentation à la fois trop longue et trop courte.

Le rapport critique, justement nous semble-t-il, la législation pénale de la Nigérie, de la Rhodésie et de l'Uganda au sujet des médecins indigènes, assimilés aux sorciers et punissables de 5 ans d'emprisonnement dans l'Uganda, de 7 ans dans la Rhodésie du Nord, tandis qu'en Nigérie le simple fait d'être en possession d'un « charme », par exemple le bâton d'ivoire du *medicine-man*, vaut au « délinquant » six mois de prison. Le rapport fait remarquer que ces sanctions sont inintelligibles pour le Noir et que le délit de « witchcraft » devrait d'abord être précisé à la lumière d'études ethnologiques dont les législateurs européens semblent avoir tout ignoré.

Enfin, je signale que le rapport critique, dans le système belge, le privilège parlementaire qui réserve aux Chambres métropolitaines l'approbation du budget colonial. Il reconnaît que la mesure a été sage au moment de la transition du régime de l'État Indépendant à la souveraineté belge, mais il estime que les raisons initiales de cette centralisation et de ce contrôle n'existent plus et que le budget colonial gagnerait à être ordonnancé, approuvé, exécuté par le gouvernement du Congo. Le contrôle parlementaire s'exercerait suffisamment à la discussion du budget du Ministère des Colonies.

Il trouve aussi que le rôle du Conseil Colonial pourrait et devrait être plus efficace et englober même la critique de l'exécutif et non seulement l'approbation des décrets. Il souhaiterait aussi que les principes généraux de la politique coloniale pussent entrer dans le cadre de ses débats. Est-ce qu'un de nous serait responsable de ces suggestions ? Je ne sais. Je les livre telles que je les ai trouvées dans ce volumineux rapport.

Nous n'avons donné que quelques coups de sonde. Il semble clair que ces deux gros volumes fournissent matière à réflexions utiles; qu'ils placent vivement devant les yeux et en bonne lumière pas mal de nos problèmes coloniaux et qu'en les étudiant personne ne pourra se plaindre de suivre de mauvais guides.

M. E. De Jonghe. — Le Congo au XVI^e siècle.

Notes sur Lopez-Pigafetta.

Dans la *Revue Congolaise*, 1913-1914, Th. Simar, mon regretté collaborateur et ami, a publié une série d'articles sur la connaissance du Congo que pouvaient posséder les Européens du XVI^e siècle, d'après la relation d'Édouard Lopez, traduite oralement du portugais en italien par Fil. Pigafetta et publiée en 1591 chez B. Grassi, à Rome.

Ces études parurent en tiré à part chez Vromant, à Bruxelles, en 1919. Elles n'eurent pas, à l'époque, le succès qu'elles méritaient. Elles avaient cependant une grande valeur, qu'elles n'ont pas perdue aujourd'hui.

Elles furent faites d'après des traductions, plus particulièrement celles plus anciennes de Hartwell (parue à Londres en 1597), et de Cassiodore (parues à Francfort en 1597 et 1598), et celles récentes de M. Hutchinson, parue à Londres en 1881, et de Cahun, parue en 1883, à Paris. Ces dernières traductions, fort imparfaites, étaient accompagnées de commentaires souvent tendancieux, auxquels d'ailleurs Simar ne se laissa pas prendre. Il eut un guide averti dans Ravenstein ⁽¹⁾, dont les recherches sur la géographie et l'histoire ancienne du Congo et de l'Angola font encore autorité.

Au moment où il publiait son étude critique et exégétique sur la relation de Lopez-Pigafetta, Simar ne connaissait l'édition italienne que par la notice bibliographique qui figure dans Hutchinson ⁽²⁾ et qui signale l'existence

(1) RAVENSTEIN, *The strange adventures of Andrew Battell*, London 1901 (Publ. de Hakluyt Society); *Martin Behaim, his life and his Globe*, London, 1908.

(2) MARG. HUTCHINSON, *A report of the Kingdom of Congo*, London, Murray, 1881, p. 146.

de trois exemplaires au British Museum. Aussi considérerait-il cette édition comme rarissime ⁽¹⁾.

Aujourd'hui, nous connaissons une bonne quinzaine d'exemplaires de cette édition italienne : à Rome (4 exemplaires à la Bibliothèque Victor-Emmanuel et 1 exemplaire à la Bibliothèque Vaticane); à Londres (3 exemplaires au British Museum et 1 exemplaire à la Bibliothèque de la Société de Géographie); à la Bodléenne, à Oxford; à la Bibliothèque Nationale de Paris; à Lisbonne; à Porto; à Bruxelles (Bibliothèque Royale et Ministère des Colonies); à Anvers (Université Coloniale); à Gand (chez M. Pflieger), etc.

J'ai pu personnellement examiner de près la plupart de ces exemplaires, notamment ceux de Londres ⁽²⁾, Oxford, Paris, Lisbonne, Bruxelles, Anvers, Gand.

Tous présentent une ressemblance telle que l'on est, dès l'abord, tenté de les rattacher à une seule et même édition, celle de Grassi, à Rome.

I. — L'ÉDITION ITALIENNE DE ROME CHEZ GRASSI.

L'ouvrage in-4° (22 × 16 cm.) se compose d'une page frontispice ⁽³⁾ dont nous donnons ici la photo (fig. 1) et

(1) Après l'Armistice, un exemplaire (celui qui fut soi-disant découvert à la Bibliothèque du Ministère des Colonies) avait été offert à cette bibliothèque par un généreux donateur qui avait lu l'étude de Simar et a exprimé le désir de garder l'anonymat. Simar, bibliothécaire, fit donner à l'exemplaire un numéro provisoire en attendant d'en faire état dans une publication ultérieure. Une mort prématurée l'empêcha d'exécuter ces projets.

(2) Mes recherches au British Museum furent singulièrement facilitées par la collaboration du R. P. Charles, qui voulut bien dépouiller à mon intention les principales éditions et traductions de Lopez-Pigafetta figurant au Catalogue du British Museum. Il me procura aussi la photographie des deux cartes d'Afrique et du Congo qui accompagnent l'exemplaire le plus complet du British Museum, et que nous reproduisons plus loin (fig. 2 et 3). Je me fais un devoir de lui exprimer ici ma plus vive reconnaissance.

(3) Cette page frontispice, comme on peut le voir sur la figure 1, ne porte aucune date. Mais la dédicace et les cartes permettent d'assigner à l'édition de Grassi la date de 1591.

que dominant les armoiries de Mgr Migliori, d'une dédicace à Mgr Migliori (4 pages) et de la table des matières (2 pages), soit un cahier de 4 feuillets, non paginés, qui servent d'introduction à l'étude proprement dite.

Celle-ci est répartie sur deux livres d'une façon assez confuse, peu méthodique. Le premier livre, consacré à la description du pays et de ses habitants, comprend 13 chapitres. Le second livre décrit la cité de San Salvador, l'histoire des Rois de San Salvador jusqu'au départ de Lopez, les usages de la Cour, et enfin les régions du Sud, de l'Est et du Nord-Est de l'Afrique, y compris l'Égypte et le fameux royaume du Prêtre Jean.

Le premier livre, en tête duquel est reproduit le titre : *Relatione del regno di Congo, regione dell'Africa, tratta per Filippo Pigafetta dalle raggionamenti del Signor Odoardo Lopez, Portoghese*, va de la page 1 à la page 38.

A la tête du second livre, qui commence à la page 39 et va jusqu'à la page 82, le titre est repris sous la forme : *Della relatione del regno di Congo, libro secundo*. Ce livre se compose de 10 chapitres.

Un dernier feuillet est consacré à la justification de l'impression. Le registre indique un cahier sous la signature † (4 feuillets ou 8 pages) et 10 feuilles ou cahiers de 8 pages, numérotées de A à K, avec cette précision que le cahier K comprend 1 $\frac{1}{2}$ feuille.

Cette édition est illustrée de 8 gravures sur cuivre et de 2 cartes également gravées sur cuivre.

Les planches gravées sont numérotées au coin inférieur droit (sauf la 2^e, qui est numérotée au coin inférieur gauche) :

1. Espèce de palmier; 2. zèbre; 3. vêtement de noble et de serviteur; 4. uniforme de soldat et musique militaire; 5. vêtements féminins; 6. espèce de hamac; 7. chaise à porteurs; 8. espèce de civière.

Le format de ces planches est de 2 feuillets, blancs au

verso. La première planche est imprimée horizontalement. Elle est plus petite que les autres et, dans certains exemplaires, elle est insérée verticalement, les bords ayant été réduits au format de la page, en hauteur, et dépassant celle-ci en largeur d'environ 1 centimètre.

Les cartes sont :

1. Une *Carte générale d'Afrique*, pliée en 3 ou 4 dans le sens de la hauteur et en 3 dans le sens de la largeur. Elle mesure 44 × 63 cm. Elle ne comprend pas la Côte occidentale d'Afrique, au Nord du golfe de Guinée. Elle va de 34° lat. N. à 38° lat. S., et de 35° long. à 90° long. Dans les notices bibliographiques, cette carte est désignée tantôt sous le nom de *Tavola generale de Africa* ou de *Disegno de Africa*. En réalité, elle ne porte pas de titre. Mais on peut lire entre 25° de lat. N. et l'Équateur, en lettres majuscules fort espacées, de gauche à droite : AFRICA (voir fig. 2).

2. Une *Carte spéciale du Congo et de l'Angola*, pliée normalement en 4 dans le sens de la largeur et en 2 dans le sens de la hauteur. Elle porte comme titre : *Tavola del regno di Congo* et va de 1° à 14° S. et de 39° à 55° long. Elle mesure 51 × 43 cm. (voir fig. 3).

Les exemplaires de l'édition romaine de Lopez-Pigafetta diffèrent assez sensiblement par les gravures et par les cartes.

Certains exemplaires présentent des gravures en nombre incomplet ou réduites, ou empruntées à des traductions; les gravures, n'étant pas paginées, sont insérées au début ou à la fin, ou entre les deux livres, pp. 38-39, ou arbitrairement distribuées dans le corps de l'ouvrage, au gré du brocheur; il arrive qu'elles fassent entièrement défaut.

Il en est de même des cartes. Tantôt elles manquent complètement; tantôt, un bibliophile plus ou moins maladroit a remplacé les cartes manquantes par des cartes

empruntées à la traduction latine des frères De Bry, à Francfort. L'exemplaire de la Bibliothèque Nationale de Lisbonne, par exemple, emprunte à cette traduction la partie de la Carte générale d'Afrique au Sud de l'Équateur, avec la légende relative à l'Égypte ! L'exemplaire de la Bibliothèque Royale de Bruxelles porte les Cartes d'Afrique et du Congo, empruntées à la traduction anglaise d'Hutchinson en 1881, et qui sont des reproductions photolithographiques.

Mais, en ce qui concerne le texte de l'Introduction et du livre proprement dit, la ressemblance entre les exemplaires connus est telle qu'il faut admettre qu'il n'y a eu qu'une seule édition du Lopez-Pigafetta chez Grassi, à Rome.

Sans doute un examen attentif du papier, des filigranes, de l'encre, des imperfections du tirage, montre qu'il y a eu plusieurs tirages, au moins pour certains cahiers. Certains exemplaires sont composés de cahiers qui appartiennent à des tirages différents.

Mais il ne semble pas que la composition de 1591 ait été détruite et qu'il y ait eu une nouvelle composition sur nouveau manuscrit ou même, suivant un usage courant à cette époque, sur édition antérieure.

Pour m'en assurer, j'ai vérifié sur plusieurs exemplaires si la similitude existait ligne par ligne. J'ai pris au hasard, au milieu d'une page appartenant à des exemplaires différents, une douzaine de lignes comprises entre deux points que j'ai reliés par une règle, et j'ai pu constater que celle-ci coupait exactement les mêmes lettres sur tous les exemplaires. Il faut en conclure que les exemplaires ne proviennent pas de compositions différentes, mais bien d'une seule et même composition.

Poussant plus loin mes investigations de détail, j'ai trouvé la confirmation de cette thèse dans certaines erreurs qui se sont maintenues dans les différents exemplaires, erreurs qui auraient très probablement été corri-

gées s'il y avait eu nouvelle composition des caractères, donc nouvelle édition. C'est ainsi qu'au bas de la page 59, dans tous les exemplaires connus, le rappel porte *nel suo*, alors que la page suivante commence par les mots *nel grado suo*. De même, le rappel *Tavola* au bas du verso du feuillet 3 de l'Introduction fait défaut dans tous les exemplaires examinés.

Je n'hésite donc pas à conclure qu'il n'y a eu qu'une seule édition de la *Relatione del Congo* de Pigafetta, chez Grassi, à Rome; une seule édition avec plusieurs tirages successifs, ce qui explique peut-être l'absence de date sur la page frontispice.

Une reproduction, à Venise en 1728, in-4°, est signalée par Graesse ⁽¹⁾, mais je n'ai pas réussi à en découvrir un exemplaire.

II. — LES TRADUCTIONS DE LOPEZ-PIGAFETTA.

Le livre de Lopez-Pigafetta connut la grande faveur des traductions : une traduction néerlandaise en 1596, une traduction anglaise en 1597, une traduction allemande en 1597, une traduction latine en 1598.

La traduction néerlandaise présente le titre suivant :

De Beschryvinghe vant groot ende vermaert Coninckryck van *Congo* ende de aenpalende oft ommegheleghen landen, met verclaringhe van veel sonderlinghe saken, ende gheschiedenissen van den selfden Coninckrycke. Oock wat Coopmanschappen al daer ghebracht ende van daer ghehaelt worden. Van hare mynen. Van de Elephanten, ende alle haer ander ghedierten. Van hare drachten ende maniere van cleedinghe, seltsame ghebruycken, vreemde chrychsgebruycken, hoe ende wanneer sy bekeert zyn tot den Christen gheloove. Ghedeelt in 2 Boecken.

Ghenomen uit de schriften ende mondelicke t' samen spraecken van Edoart Lopez, Portegys.

[Carte] (voir fig. 4.)

(1) GRAESSE, *Trésor de livres rares et précieux, ou nouveau dictionnaire bibliographique*, Paris, Welter, 1900, t. V, p. 289.

Beschreven door Philip Pigafetta in Italiaens, ende overgheset in ons Nederlantsche spraecke deur Martyn Everart B.

't Amstelredam by Cornelis Claesz. Opt Water int Schrijfboeck bij de oude Brugh M. DXCVI.

Au milieu de la page il y a une carte : *Congi Regni Christiani in Africa nova descriptio. Auctore Philippo Pigafetta, Judocus Hondius fecit et celavit.* Elle ne porte aucune indication de degré et va de *Bramas* et R. Fernao Vaz... jusqu'un peu plus bas que *Baia das Vacas*, à l'Est, s'arrête à *Matama*, *Malemba*, *Sierras de Prata*, *Sierras de Cristal* (voir fig. 4). Le volume n'a pas de pagination, mais il contient 98 pages non numérotées.

A la dernière page, nous lisons :

Eynde van 't Boeck.

Tot Middelburgh by Jeronymus Willehoortsen.

M D XCVI

Il n'y a pas d'autre carte que celle du frontispice (1).

Des réimpressions de cette traduction eurent lieu en 1650 et en 1659 (2).

*
* *

En 1597, une traduction anglaise fut publiée par A. Hartwell. La page-titre était conçue comme suit :

A report / of the King / dome of Congo, a Re- / gion of Africa / and of the Countries that border / rounde about the same.

1. Wherein is also shewed, that the two Zones *Torrida* et *Frigida* are not onely habitable, but inhabited, and very temperate, contrary to the opinion of the old Philosophers.

2. That the blacke colours which is in the skinnes of the *Ethiopiens* and *Negroes* etc... proceedeth not from the Sunne.

3. And that the River *Nilus* springeth not out of the mountains

(1) Cfr. A. BURSSENS, De oudste nederlandsche teksten over het oude koninkrijk Kongo (*Kongo-Overzee*, 1934, I, blz. 3-15, 137-144, 193-204).

(2) *Ibidem*, blz. 198-200.

of the moona, as hath beene heretofore beleaved : Together with the true cause of the rising and increasing thereof.

4. Besides the description of divers Plants, Fishes and Beastes, that are found in these Countries.

Drawen out of the writings and discourses of
Odoardo Lopez, a Portingall, by
Philippo Pigafetta.

Translated out of Italian by *Abraham Hartwell*.
London. Printed by John Wolfe. 1597.

Au verso de cette page figurent les armoiries de l'archevêque de Canterbury, Johne Whitgift. Suivent 5 pages, comprenant la lettre dédicatoire « to the most Gracious and Reverende Father in God, John ... lord archbishop of Canterbury », et signée « From your Graces house in Lambeth, the first of Januarie 1597... Abraham Hartwell.

Dans cette lettre, le traducteur dit :

Written it was by one *Philippo Pigafetta*, an Italian, and a very good mathematician, from the mouth of one *Lopez a Portingal*, together with two maps, the one particular of *Congo*, the other generall of all *Africa*, and especially of the *Westerne Coast* ⁽¹⁾ from 34. degrees beyond the *Aequinoctial* northwardes, down along to the *Cape of Good Hope* in the south, and so upwardes again, on the *Easterne Coast*, by the great island of *Madagascar*, otherwise called the *Isle of St Laurence*, til you come to the *Isle of Socotora* and then to the *Redde Sea* and from *Aegypt* in to the Inland *Southwards* to the Empire of *Presbiter-John*.

Cette dédicace est suivie de 11 pages, intitulées : *The translator to the Reader*. Puis vient un feuillet blanc, au recto duquel se trouve la signature A du premier cahier du

(1) Cette mention spéciale de la côte occidentale d'Afrique m'a suggéré à certains moments l'hypothèse que l'exemplaire italien sur lequel travaillait Hartwell aurait pu porter une carte d'Afrique différente de celle que nous connaissons actuellement; peut-être même une reproduction de la carte portugaise de Lopez. Mais je n'ai pu trouver une confirmation de cette hypothèse.

livre proprement dit et un feuillet représentant exactement le titre de la première page.

Le livre proprement dit commence sous la signature A³, et comporte 217 pages. La table des matières se trouve à la fin et occupe 3 pages non numérotées. Les cartes et les gravures sont insérées de façon variée, comme dans l'édition italienne.

Voici leur présentation dans l'exemplaire qui porte au British Museum la cote 279, e, 36, et qui est relié en maroquin rouge. En tête du livre proprement dit figure une carte dépliant ayant la surface d'une feuille entière.

Cette carte est faite de deux cartes collées ensemble à l'onglet, l'une au Nord de l'autre. On voit encore à l'endroit où elles se recouvrent assez mal la numérotation des longitudes au bord inférieur de la carte Nord. C'est l'Équateur qui marque la séparation des deux cartes. Dans leur ensemble, elles vont (numération indiquée à l'échelle marginale et inférieure) de 40° lat. S. à 34° lat. N., et de 35° à 90° long.

Elle ne porte pas de titre. Dans l'angle droit supérieur, les armoiries pontificales, surmontées de la tiare et des clefs et soutenues par deux anges assis soufflant dans des trompettes. L'écusson porte un lion dressé sur une seule patte, face à gauche, tenant une sorte de palme, et barré par un pal oblique portant une * à son extrémité supérieure. Ce sont les armoiries de Sixte-Quint.

Au-dessous de la ligne équatoriale, dans l'océan Indien, un grand compas est dessiné avec en dessous les mots inscrits dans une banderolle : *A seale of two hundred leagues.*

Plus bas, dans un cartouche qui empiète sur le Nord-Est de Madagascar : *Printed in London, by Wolfe. Graven by William Rogers,* avec, en médaillon, des armoiries représentant 3 roses en ligne oblique, montant de gauche à droite, et un large pal barrant l'écu en sens inverse; en

dessous une devise dans une banderolle : *Il n'est rose sans espine*. C'est la devise de Pigafetta.

Entre les pages 12 et 13 une carte est inscrite, dépliant. La carte va du 14° lat. S. au 1° et de 38° long. à 55°, tous les degrés étant indiqués et numérotés.

Dans l'angle de droite supérieur il y a des armoiries surmontées d'une couronne et portant cinq poignards ou dagues et, au bas de l'un, une sorte de croix inscrite dans un triangle un peu arrondi. Ce sont les armoiries du roi Alvare I^{er} du Congo. Dans l'angle de gauche inférieur, un résumé des grandes œuvres de Sixte-Quint et, en dessous : *Printed at London, by John Wolfje, Graven by William Rogers* (1).

Entre les pages 40 et 41, première gravure (un palmier ou bananier ?) (format 41 × 42).

Après la page 68, il y a une erreur de numérotation dans les pages qui vont de 63 à 70 et de 67 à 77.

Entre la page 70 et la 67bis erronée est insérée la deuxième planche.

Entre les pages 74 et 87, les six autres planches, imprimées d'un côté seulement et continuant la pagination.

Les exemplaires de la traduction Hartwell reproduisent 10 gravures au lieu de 8, les gravures I et VII étant reproduites deux fois. Comme les gravures sont paginées, cette anomalie a produit une certaine confusion dans la pagination.

Voici comment les planches sont insérées dans l'exemplaire de M. Pflieger, auquel d'ailleurs les deux cartes manquent :

Planche I. Bananier ou palmier, forme la page 41 (p. 42 est en blanc).

Planche II. Zèbre, forme la page 72 (p. 71 est en blanc).

Planche III. Noble et domestique, forme la page 76 (p. 75 est en blanc).

(1) Voir fig. 5. Seules les armoiries du roi du Congo sont reproduites ici, à l'angle gauche inférieur.

Planche IV. Trois militaires, forme la page 78 (p. 77 portant « Kingdome of Congo », cahier signé L).

Planche V. Trois personnages féminins, forme la page 80 (p. 79 portant « Kingdome of Congo »).

Planche VI. Hamac, forme la page 82 (p. 81 portant « Kingdome of Congo »).

Planche VII. Chaise à porteurs, forme la page 84 (p. 83 portant « Kingdome of Congo »).

Planche VIII. Espèce de civière, forme la page 86 (p. 85 portant M., signature du cahier).

Planche I (*bis*). Bananier ou palmier, forme la page 113 (p. 114 est en blanc).

Planche VII (*bis*). Chaise à porteurs, forme la page 131 (p. 132 est en blanc).

La comparaison des différents exemplaires de la traduction Hartwell suggère l'hypothèse que, dans un premier tirage, la préface et le mot au lecteur ne figuraient pas dans leur état actuel. Le livre proprement dit commence au cahier A par le feuillet 3. Les deux feuillets comprenant la répétition du titre et le feuillet marqué simplement de la signature A manquent dans la plupart des exemplaires. De rares exemplaires portent, au verso du feuillet consacré à la répétition du titre, les armoiries du roi Alvare I^{er} du Congo. Dans d'autres exemplaires, ces armoiries figurent sur la Carte du Congo.

Il semble bien que dans les premiers tirages les Cartes d'Afrique et du Congo n'aient pas figuré, du moins dans leur forme actuelle.

La préface, la dédicace et le mot au lecteur, dans leur forme actuelle, semblent avoir été composés ou modifiés plus tard. De là on s'explique que certains exemplaires portent une répétition du titre et un feuillet blanc avec au verso les armoiries du roi Alvare I^{er}.

Quoi qu'il en soit de ces détails, qui sont plutôt d'inté-

rêt bibliographique, la traduction anglaise de Lopez-Pigafetta a été réimprimée dans un grand nombre de collections anglaises de voyages, notamment dans les Collections Purchas.

*
* *

La traduction allemande, par Cassiodore, fut publiée en 1597 en tête de la collection des grands voyages des frères De Bry, à Francfort. Elle se présente (Ex. Min. des Colonies, Bibliothèque, n° 8226) sous le titre :

Regnum Congo / hoc est / Warhaffte und Eigent- / liche Beschreibung dess König- / reichs Congo in Africa, / und deren an- / grenzenden Länder, darinnen der Inwohner / Glaub, Leben, Sitten und Kleydung wol / und ausführlich vermeldet und / angezeigt wirdt / Erstlich durch Eduart Lopez, wel- / che in dieser Navigation alles Persönlich er- / fahren, in Portuga- liescher Spraach gestellt, / Jetzt aber in unser Teutsche Spraach trans- / feriert und übersetzt / durch / Augustinum Cassio- dorum / auch mit schönen und Kunstreichen Figu- / ren gezieret und an Tag geben, durch Hans / Dietherich und Hans Israël von Bry, Gebrüder / und Bürger zu Franckfurt.

Getruckt zu Franckfurt am Mayn, durch Joh- / han Saur, in Verlegung Hans Dietherich und Hans Israël / von Bry, im Jahr / M D XCVII ⁽¹⁾.

Premier feuillet : dédicace au comte Hans George de Solms et au comte d'Erbach, etc., signée par Augustinus Cassiodorus Reinius, Francfort ad Moen, et datée du 15 février 1597.

Deuxième feuillet : préface, signée de Hans Dietherich et Hans Israël von Bry, Gebrüder und Bürger zu Franckfurt, et datée du 1^{er} mars 1597 ⁽²⁾.

L'édition de 1609, exemplaire du British Museum, comprend 3 cartes dépliantes qui représentent : 1° l'Afrique depuis la Méditerranée jusqu'au Cap et depuis le 35° long. jusqu'au 90°; 2° le Royaume Congo comme dans Hart-

⁽¹⁾ Voir fig. 6.

⁽²⁾ L'exemplaire du Ministère des Colonies (n° 8226) ne possède pas les cartes.

well. Ces cartes ont été mal insérées; celle du Congo, qui forme une entité indépendante, a été insérée entre les deux autres, qui doivent se rejoindre à l'Équateur et qui originalement n'en faisaient qu'une. En effet, dans la carte méridionale, qui va de l'Équateur au Cap, on retrouve le cartouche et la table explicative des annotations concernant l'Égypte, qui elle ne figure évidemment que sur la carte septentrionale. *Tabulam hanc Aegypti, etc.*

A part les armoiries pontificales, qui ont été remplacées par un écusson vide et par un cartouche vide également, dans l'angle droit supérieur de la carte septentrionale, ces cartes sont exactement comme celles de Hartwell.

La carte du Congo porte comme titre, dans une banderolle : *Tabula Geogra' Regni Congo*. Elle est exactement pareille à celle de Hartwell ou de Pigafetta, allant de l'Équateur jusqu'au 14° parallèle Sud, et de 39° à 55° longitude, les degrés étant numérotés à l'échelle sur les quatre côtés de la carte.

Dans l'angle de gauche inférieur se trouve un vaste écusson, surmonté d'un mascaron cornu, soutenu par deux divinités marines à queue de poisson. Il contient les armoiries d'Alvaro et celles de l'évêché de San Salvador et de San Thomé ⁽¹⁾, avec une dédicace :

Lectori Benevolo. Tabula hanc Regni ide' maion (*sic* pour maiori) forma exprimi curavimus, ut distinctius clariusque intervalla locorum, situs urbium... internosci quirent ⁽²⁾.

Suivent :

74 pages de texte.

6 pages non numérotées donnant une table des matières et un erratum.

(1) Ce sont les armoiries de M^{sr} Migliori, évêque de Saint-Marc et commandeur du Saint-Esprit.

(2) Cette notice remplace la dédicace de Pigafetta à M^{sr} Migliori, dont elle reprend l'idée principale : raison d'une carte partielle pour le Congo.

Puis 1 page de titre :

Erklärung etlicher Capitel deren hievor gesetzten Bücher, darinnen die Ankunft der Portugaleser / in die Insel ⁽¹⁾ Congo, Erscheinung vor dem König, Kriegsrüstung der Inwoner, Trachten und Kleidung beyd Mann und Weibspersonen, und frembde Thier dieses Landts, mit schönen und Kunstreichen Kupfferstücken abgemahlet, und zierlich vor Augen gestellt wirdt / alles zu bessrem Verstandt und Nachrichtung voriger Beschreibung dem Günstigen Leser angeordnet. / Durch / **Hans Dietherich und Hans Israël von Bry**, Gebrüder und / Bürger zu Franckfurt am Mayn.

Suivent 10 feuillets, blancs au verso et portant chacun une gravure au recto, avec explication assez détaillée. L'auteur a reproduit les planches de Pigafetta, mais il y a ajouté 2 planches : 1. arrivée des Portugais au Sogno; 2. les Portugais sont reçus par le roi de San Salvador. Suivent les gravures 3, 4, 5 (faces tournées à gauche), 6 (=8 de Pigafetta, faces à gauche), 7 (=6 de Pigafetta, faces à gauche), 8 (=7 de Pigafetta, faces à gauche), 9 (=2 de Pigafetta, face à droite), 10 (=1 de Pigafetta, le palmier ou bananier est entouré d'animaux étranges) ⁽²⁾.

*
**

La traduction latine est également de la main d'A. Casiodore et publiée par les frères De Bry en 1598, à Francfort.

Voici le titre et quelques caractéristiques bibliographiques (ex. du Brit. Mus.) :

Regnum / Congo / hoc est / Vera Descri- / ptio Regni Afri- / cani, quod tam ab in- / colis quam Lusitanis / Congus appellatur /

(1) Les premiers chapitres du livre portent, en effet, en tête des pages : *Der Insel Congo*.

(2) D'autres éditions de De Bry portent à 14 le nombre des gravures. Faut-il établir un lien entre les 10 gravures de la traduction anglaise (par erreur) et les 10 gravures des premières éditions de la traduction allemande ? C'est possible. Mais rien, dans l'état actuel de nos connaissances, ne permet de l'affirmer.

per / Philippum Pigafettam, / olim ex Edvardi Lopez acroa-
matis / lingua Italica excerpta, nunc Latio (*sic*) / sermone donata
ab / August. Cassiod. Reinio / Iconibus et imaginibus rerum
memorabilium quasi / vivis, opera et industria Joan. Theodori
et Joan / Israël de Bry, fratrum, etc... exornata / Francofurti /
Excudebat Wolffgangus Richter, impen- / sis Jo. Theo et Jo.
Israël de Bry. fratr. / M D XCVIII.

1 frontispice, qui, à part le texte, est le même que dans l'édition allemande.

1 page aux armes de Frédéric IV, comte Palatin, électeur, duc de Bavière, etc.

2 pages de *Epistola dedicatoria* au même, signée par les frères De Bry. *Postridie Calend. augusti. Anno 98 stilo veteri.*

3 pages de préface *ad Lectorem* signée par les mêmes et datée de Kl. Martii. Anno MDXCVIII.

Suivent :

2 cartes : la première est exactement la même que les deux portions mises ensemble de la grande carte dépliant d'Afrique, de la Méditerranée au Cap, avec l'écusson vide à l'angle droit supérieur et la légende sur l'Égypte à l'angle droit inférieur. La seconde est exactement la même que celle du Congo de l'édition allemande, avec l'écusson, les armoiries et même la faute de latin *maion* pour *maiori*, ce qui suppose que ces cartes appartiennent à une même édition.

60 pages de texte.

6 pages d'Index (alphabétique des matières).

1 feuillet de titre : *Icones quibus ad majorem lectoris recreationem*, etc. MDXCVIII.

14 planches de gravures sur cuivre au lieu des 8 de Pigafetta et des 10 de la traduction allemande de 1597.

*
**

Les traductions de Lopez-Pigafetta n'ont pas été très respectueuses du texte original de l'édition italienne.

Déjà, la traduction anglaise d'Hartwell s'écarte de l'édition italienne en portant à XIV le nombre des chapitres du premier livre. L'édition allemande pousse plus loin la liberté du traducteur et aboutit à XV chapitres, comme subdivision du premier livre.

La discordance commence au chapitre VIII.

Dans l'édition romaine, ce chapitre porte comme titre : *Del circuito del regno di Congo posseduto al presente da questo Re, secondo li quattro lati descritti* — et dans le corps du chapitre, nous trouvons une subdivision (p. 25) indiquée en grasses : *Provincie del regno di Congo*, et une seconde subdivision, également marquée en grasses (p. 25) : *Animali della Contrada di Pamba*.

La première subdivision est devenue le chapitre IX de la traduction anglaise, aboutissant à la division du livre premier en XIV chapitres.

Dans les traductions allemande et latine, le chapitre IX de la traduction anglaise a été maintenu. La seconde subdivision du chapitre VIII de l'édition italienne est devenue le chapitre X et s'est répercutée sur les chapitres suivants, de sorte que le livre premier se termine par le chapitre XV.

Les traductions modernes ont reproduit ces modifications dans la subdivision en chapitres du livre premier.

La traduction de Marg. Hutchinson, Londres, 1881, porte la division en 14 chapitres de la traduction Hartwell. Elle fut faite à l'époque où le Portugal disputait au Comité d'Études du Haut-Congo et plus tard à l'Association Internationale du Congo leurs droits sur l'embouchure et sur l'Hinterland du Congo. Les notes qui accompagnent cette traduction sont dues à des sources portugaises et plus particulièrement à Luciano Cordeiro, le principal défenseur des revendications portugaises.

Cette traduction étale, du fait de ces annotations bibliographiques et bibliophiliques, une certaine préoccupation

scientifique qui ne pouvait qu'accentuer sa portée politique.

En plusieurs points cependant, et sans examiner le fond, il nous a été permis de prendre en défaut le traducteur anglais. C'est ainsi que nous relevons, page 134, le texte du 25 avril 1591, transcrit par *2nd week of April*; et la date MDXCX est simplement transcrite par 1591, sans un mot d'explication.

Hutchinson reproduit les deux cartes géographiques avec quelques variantes dues à des défauts de reproduction mal corrigés de la carte originelle. Nous lisons, par exemple, *Vatgue*, *Coame*, *Vmba*, au lieu de *Vangue*, *Coïame*, *Uamba* de l'édition originale.

La traduction de Cahun, de 1883, a ceci de commun avec celle d'Hutchinson, qu'elle est sous l'influence des revendications portugaises. Elle exagère même ces préoccupations au point d'écrire que les découvertes de Stanley et de Livingstone se réduisent à de simples confirmations de ce que les Portugais du XVI^e siècle avaient déjà découvert. La traduction est très libre et souvent défectueuse. Des passages entiers sont arbitrairement résumés ou supprimés, par exemple, le paragraphe final. Je ne dirai rien des interprétations et des annotations de Cahun.

Comme Hutchinson, il ne reproduit pas les 8 planches de l'original.

Pour l'ordination des chapitres à l'intérieur du premier livre, il reproduit celle de la traduction latine des frères De Bry en 15 chapitres et non celle d'Hartwell en 14 chapitres ⁽¹⁾.

Pour les cartes aussi, la traduction Cahun s'appuie sur les traductions allemande et latine des frères De Bry et aboutit à cette thèse que l'ouvrage Lopez-Pigafetta était

(1) C'est par suite d'une erreur d'impression que le chapitre XV porte : de la septième (au lieu de sixième) et dernière province Pemba.

accompagné de trois cartes : celle du Congo, celle de l'Égypte et celle de l'Afrique du Sud (1).

III. — LES CARTES D'AFRIQUE ET DU CONGO.

L'édition italienne de Grassi était accompagnée de deux cartes : une carte générale de l'Afrique et une carte spéciale du Congo et de l'Angola. La carte générale de l'Afrique n'est qu'une réduction d'une carte plus grande, dressée par Lopez. La preuve s'en trouve dans la dédicace qui accompagne la carte générale d'Afrique. Cette dédicace dit, en effet, qu'aucune carte plus exacte de l'Afrique n'a été faite jusqu'à ce jour que celle qui nous a été apportée par Ed. Lopez, « que Votre Excellence a fait réduire au présent format ».

En quoi consiste la réduction à laquelle Pigafetta fait allusion dans sa dédicace à Mgr Migliori ? Est-ce une simple réduction de l'échelle ou bien une amputation de la Côte occidentale d'Afrique ? Dans la seconde hypothèse, on comprendrait mieux l'affirmation d'Hartwell que nous avons citée plus haut (p. 700) et qui précise que la carte générale d'Afrique décrit la Côte occidentale. L'édition qu'Hartwell a eue en mains aurait donc été accompagnée de la carte de Lopez non réduite.

Nous avons été amené à émettre cette hypothèse pour deux raisons. D'abord, dans la dédicace de la carte spéciale du Congo, Pigafetta dit qu'il s'est décidé à dresser cette carte spéciale parce que, dans la carte générale d'Afrique,

(1) SIMAR (*Le Congo au XVI^e siècle*, Bruxelles, Vromant, 1919, p. 5) dit que l'édition de 1591, qu'il n'avait pas vue à ce moment, était accompagnée de 3 cartes et 10 planches. Il peut avoir été induit en erreur par la traduction de Cahun et peut-être aussi par un passage de l'*Histoire générale des Voyages* (Paris, Didot, 1748, t. XVI, p. 6), qui, parlant des traductions d'Hartwell et de Cassiodore, dit que la traduction latine était accompagnée de 3 cartes et de 14 planches. Celles-ci correspondent à partir de la 4^e aux 10 planches de la traduction anglaise. Mais l'*Histoire générale des Voyages* semble n'avoir pas connu l'édition italienne de 1591, qui est accompagnée de 8 planches.

apportée du Congo par Ed. Lopez, il n'a pu donner les détails du Royaume du Congo avec suffisamment de précision. Il a donc tenu à dessiner la carte du Congo à une échelle plus grande et, pour permettre au lecteur de se rendre compte des distances, il a ajouté l'indication des degrés de longitude d'après Ptolémée, qui ne figurent pas sur la carte générale, les géographes portugais n'ayant pas l'habitude d'indiquer ces degrés.

Or, la carte générale d'Afrique que nous connaissons porte les degrés de latitude et de longitude. Ce n'est donc pas cette carte-là qui devait accompagner la carte du Congo de 1591 dans l'édition Grassi.

Cette carte porte, de plus, une date singulière : MDXCX, qui devrait se traduire par 1600, mais que nous ne parvenons pas à expliquer autrement que comme une erreur pour 1591 (MDXCI).

Peut-on admettre que les premiers exemplaires de l'édition italienne étaient accompagnés d'une carte de l'Afrique entière, y compris la Côte occidentale dans l'hémisphère Nord, et qu'un accident survenu au cliché aurait amené Pigafetta à remplacer la grande carte de Lopez par une carte ne donnant l'Afrique qu'à partir de 35° à 90° de longitude ?

Je ne suis pas parvenu à appuyer cette hypothèse d'arguments satisfaisants. Pour le faire, il faudrait découvrir un exemplaire de la carte de Lopez et avoir des précisions sur les cartes qui accompagnaient les traductions d'Hartwell et de Cassiodore dans leur première édition. La carte de la traduction anglaise, qui, contrairement à l'édition italienne, porte le nom du graveur Rogers, est dépourvue de date. Il en est de même des cartes de la traduction de Francfort-sur-Main.

La présentation des cartes de Londres et de Francfort semble indiquer que les graveurs ont travaillé d'après les cartes d'Afrique et du Congo de l'édition italienne, telles

que nous les connaissons aujourd'hui. Voyons d'abord l'édition italienne.

La carte spéciale du Congo porte à l'angle inférieur gauche les armoiries de Sixte V au milieu de celles du roi du Congo et de Mgr Migliori, et, en dessous de la dédicace, les armoiries de Pigafetta avec la devise : « Il n'est rose sans épine ». La carte générale d'Afrique porte, à l'angle droit supérieur, les armoiries de Sixte V avec un panégyrique de ce pape ⁽¹⁾ et, à l'angle droit inférieur, une dédicace à Mgr Migliori surmontée des armoiries de celui-ci et, en dessous, la devise de Pigafetta : « Il n'est rose sans épines ».

La carte spéciale du Congo de la traduction Hartwell porte à l'angle droit supérieur les armoiries du roi du Congo, à l'angle gauche inférieur le panégyrique de Sixte V ⁽²⁾. Dans les premiers exemplaires de cette édition les armoiries du roi du Congo ne figuraient pas sur la carte du Congo, mais sur un feuillet précédant le texte du livre. Quant à la carte générale d'Afrique, elle porte à l'angle droit supérieur les armoiries de Sixte-Quint et, à l'angle droit inférieur, la devise de Pigafetta. Aucune allusion n'est faite à Mgr Migliori.

La carte spéciale du Congo, qui accompagne la traduction de Cassiodore, porte à l'angle gauche inférieur les armoiries du roi du Congo et celles de l'évêché de San Salvador et de San Thomé ⁽³⁾ et une légende, qui est inspirée par la dédicace de Pigafetta à Mgr Migliori. La carte générale d'Afrique est présentée sur deux feuilles, l'Équateur formant la séparation. La partie septentrionale a

(1) Suivi de la mention : « Natalis Bonifacius incidebat », fête de saint Boniface, probablement 5 juin 1591.

(2) La fig. 5, reproduction de la carte du Congo et de l'Angola d'après l'ouvrage de Stanley, ne mentionne pas le panégyrique de Sixte V et place les armoiries du roi du Congo à l'angle gauche inférieur. Ce qui peut faire supposer qu'il y a eu plusieurs tirages de cette carte, dans laquelle les erreurs ne manquent pas. Remarquez par exemple que le mot Agysimba a disparu, mais la dernière syllabe a été retenue et produit la dénomination *Bario* !

(3) Ce sont, en réalité, les armoiries de M^{sr} Migliori.

remplacé les armoiries et le panégyrique de Sixte-Quint par un écusson vide et un cartouche également vide. La partie méridionale porte erronément la légende de Pigafetta. La suppression systématique de tout ce qui rappelle Sixte V, Mgr Migliori et Pigafetta fait songer à une tentative de plagiat. Ce qui est confirmé par le titre qui affirme que la traduction allemande a été faite d'après le texte portugais de Lopez. Or, ce texte portugais n'existe pas.

La seule allusion qui soit faite à Mgr Migliori se rencontre au dernier paragraphe du livre II, qui précisément a été supprimé par Cahun, et, dans ce paragraphe, Mgr Migliori est représenté comme commandeur du Saint-Sépulcre, alors que, d'après l'original italien, il était simplement commandeur du Saint-Esprit, c'est-à-dire commandeur de l'hôpital du Saint-Esprit, à Rome.

IV.— ALVARE I^{er}, ROI DU CONGO.

Les historiographes sont, en général, d'accord pour établir la succession des rois de San Salvador au XVI^e siècle comme suit, d'après Ravenstein :

1. Don Jean, mort en 1509.
2. Don Alfonso I^{er}, mort en 1546 ⁽¹⁾.
3. Don Pedro I^{er}, mort en 1544 ?
4. Don Francisco, mort en 1546.
5. Don Diego, mort en 1561.
6. Don Alfonso II, mort en 1561.
7. Don Bernardo, mort en 1562 ⁽²⁾.
8. Don Henrico, mort en 1568.
9. Don Alvaro I^{er}, mort en 1574 ⁽³⁾.
10. Don Alvaro II, mort en 1614.

(1) D'après VAN WING, *Etudes Bakongo*, p. 26, 1542.

(2) D'après VAN WING, *Etudes Bakongo*, p. 26, 1566 ou 1567.

(3) D'après VAN WING, *Etudes Bakongo*, p. 26, 1574. Le récit de Cavazzi et de la traduction Cahun donnent comme date de la mort d'Alvaro I^{er}, 1587. Par contre, IHLE (*Das alte Königreich Kongo*, Leipzig, 1929, p. 133) donne 1574 comme date de la mort d'Alvaro I^{er}. Alvaro II aurait régné de 1574 à 1614.

La chronologie est particulièrement douteuse pour la période troublée que représente le troisième quart de ce siècle.

Le message dont Lopez était porteur pour le roi Philippe II et pour le pape Sixte-Quint porte une date certaine, celle du 15 janvier 1583. (Voir SIMAR, pp. 17-18.) Mais la question de savoir qui était roi du Congo à cette date, reste controversée. Était-ce Alvare I^{er} ou Alvare II ?

La plupart des exégètes de Lopez-Pigafetta répondent que c'est le roi Alvare II qui envoya Lopez. Ils s'appuient sans doute sur le fait que le roi Alvare II a obtenu la constitution de l'évêché de San Salvador en 1596 et que c'est son ambassadeur Antonio qui a obtenu les honneurs d'une sépulture à la Basilique de Sainte-Marie-Majeure, à Rome.

Nous avons cependant des raisons sérieuses de croire que c'est Alvare I^{er} qui envoya Lopez en ambassade.

Un premier argument en faveur de cette hypothèse se trouve dans les armoiries qui accompagnent la dédicace de la carte spéciale du Congo par Pigafetta à Mgr Migliori. Ces armoiries portent, en effet, en toutes lettres : *Alvarus primus Rex Congi* (voir fig. 3).

Il n'est pas possible de traduire cette inscription par Alvare, premier roi du Congo. En effet, à aucun titre, Alvare ne peut être qualifié de premier roi du Congo, ni même de premier roi chrétien du Congo. L'inscription doit évidemment se lire : Alvare I^{er}, roi du Congo.

Il est étonnant que des interpréteurs de Lopez-Pigafetta aucun ne s'en soit aperçu.

D'après Ravenstein ⁽¹⁾, c'est Alvare II qui était roi de San Salvador en 1583, date de l'envoi en mission de Lopez.

Or, Ravenstein n'a démontré qu'une chose, c'est qu'Alvare I^{er} n'avait pu monter sur le trône avant 1568. Il dit

(1) *The strange adventures of A. Battell*, London, 1901, pp. 120-121.

formellement que notre documentation concernant son règne est extraordinairement pauvre. Il considère comme établi qu'il ne peut avoir régné de 1542 à 1587. Mais il avoue qu'il ne lui a pas été possible d'acquérir une certitude sur la date de l'invasion des Jagas et sur celle de la mort d'Alvare I^{er}. Or, c'est ce dernier point qui est seul en cause ici.

La relation de Lopez-Pigafetta, indépendamment des armoiries du roi Alvare I^{er}, nous donne une série d'indications sur la date de la mort d'Alvare I^{er}.

C'est pendant son séjour à Madrid, soit en 1588, que Lopez apprit ⁽¹⁾ la mort du roi Alvare qui l'avait envoyé en mission en 1583. Cela est confirmé par les Archives Vaticanes, Nonciature d'Espagne : *Quel Re negro di Congo che scrisse à V. S. et fece la donatione che gia inviài, intendo che è venuta nuova che è morto* ⁽²⁾. Et un second passage de la même Nonciature dit : *Ancorché sia morto il Re che l'invio* ⁽³⁾.

Plusieurs passages de la relation de Lopez font ressortir que le roi du Congo qui l'a envoyé en mission n'est pas le roi actuellement régnant. Nous lisons, page 65 de l'édition italienne de 1591 : *Imperoché sopragiunse la dolorosa novella della morte del Re di Congo che l'haveva mandato... e venne a Roma a fine d'esperre a Sisto Papa V la Commissione della sua ambasciera, ne postergare l'intentione « di quel Re che l'haveva mandato quantunque fosse a vita migliore ascreso »*.

Chaque fois que l'occasion lui en est fournie, Lopez fait la distinction entre le roi Alvare qui l'a envoyé en mission et le roi Alvare actuellement régnant. A la page 61 (éd.

(1) SIMAR (p. 17) parle de « la fausse nouvelle de la mort d'Alvare II ». Sans doute, puisque celui-ci est mort en 1614. Mais c'est Alvare I^{er} qui a signé le document de 1583, et qui est mort vers 1587.

(2) *Arch. Vatic. Spagna*, vol. 34, f. 238 : Message de C. Vescovo di Novara, Madrid, 26 mars 1588.

(3) *Arch. Vatic. Spagna*, vol. 34, f. 370 : Message de C. Vescovo di Novara, Madrid, 15 juin 1588.

Grassi) nous apprenons que le roi Alvare I^{er}, ayant eu de la reine Catherine « *che hoggidi anco vive* » quatre filles, avait d'une autre femme deux fils, dont l'aîné « *nomato pur D. Alvaro, che hoggidi vive* » lui succéda au trône (donc Alvare II).

Et, au chapitre IX du premier livre, qui parle de la province de Sundi, nous apprenons que le Roi, par tradition, confie cette province à son fils aîné, avec le titre de Mani Sundi. Ce fut le cas de Don Alfonso, fils aîné du premier roi chrétien Jean I^{er}; ce fut le cas du roi actuel Alvare, qui a été Mani Sundi avant de régner, et l'on précise qu'à l'époque où Lopez était à la Cour de San Salvador, le roi régnant actuellement tomba en disgrâce et fut relevé de ses fonctions de gouverneur de la province de Sundi pour négligence dans le paiement du tribut annuel au roi. On peut, en lisant cela, mettre en doute les talents diplomatiques de Lopez, mais personne ne songera, je pense, à l'idée que Lopez pourrait avoir inventé cette histoire pour plaire à Alvare II !

V. — MONSIEUR MIGLIORI.

On sait qu'après avoir échoué à Madrid, Lopez arriva à Rome comme pèlerin. Mgr Migliori, évêque de Saint-Marc et commandeur du Saint-Esprit, le prit sous sa protection, le présenta au pape Sixte V et le mit en rapport avec l'humaniste Pigafetta, qui se chargea de la rédaction et de la publication de la relation sur le Royaume du Congo et les régions avoisinantes de l'Afrique.

C'est à l'initiative et à la générosité de Mgr Migliori que nous devons de posséder la relation de Lopez. Pigafetta l'a reconnu de diverses façons. Les armoiries de l'évêque figurent au frontispice du livre et sur les deux cartes géographiques générale et partielle d'Afrique. Une longue dédicace précède l'ouvrage, dont le livre II se termine par un hommage de reconnaissance : « Si ce livre peut être

de quelque utilité pour le public, c'est au très noble et très Révérend Mgr Ant. Migliori, évêque de San Marco et commandeur du Saint-Esprit, qu'il faut attribuer le mérite d'avoir provoqué cette publication dans l'intérêt général. »

Voici une notice biographique de Mgr Migliori que nous devons à la bonne obligeance de M. l'abbé Jadin.

Antonio Migliori est né à Aquaviva Picena (Ascoli, dans les Marches) et fut caudataire du cardinal Montalto au Consistoire du 22 janvier 1588. Il avait été élu évêque de San Marco en Calabre, le 13 octobre 1586, avec une pension annuelle de 2.500 écus; mais, après la mort de Mgr Ruini, commandeur du Santo Spirito, survenue le 27 janvier 1588, Mgr Migliori fut désigné pour lui succéder, et, au lieu de séjourner dans son diocèse, il continua à vivre à Rome. Il résigna son diocèse le 20 mars 1591, et fut remplacé, à ce même Consistoire, par Mgr Lud. Alferius.

Pendant son gouvernement à l'hôpital du Saint-Esprit, il y eut de graves désordres et le pape Clément VIII ordonna des enquêtes spéciales et fit procéder à plusieurs visites de l'hôpital.

En octobre 1592, Mgr Migliori fut éloigné de son gouvernement de l'hôpital S. Spirito, et les « avisi di Roma » signalent qu'il fut retenu pendant plusieurs jours prisonnier dans sa résidence de « Santo Spirito ».

En juillet 1593, il se retira définitivement dans la maison du cardinal Montalto et reçut une pension annuelle de 800 écus pour sa renonciation à la charge de commandeur.

Il célébra cependant la Sainte Messe, le 20 février 1597, à la Chapelle papale.

C'est donc en 1591, pendant une période critique de sa vie, après la mort de Sixte V, qui semble avoir été son grand protecteur, que la relation du Royaume du Congo de Lopez, dont le texte définitif était arrêté en 1589, lui fut dédiée par Filippo Pigafetta.

Il n'est pas impossible que la suppression de toute mention de Mgr Migliori dans les traductions néerlandaise, anglaise, allemande et latine soit due aux accusations qui pesaient sur sa gestion à cette époque.

Dans cette hypothèse, Pigafetta aurait adopté une attitude chevaleresque à l'égard d'un ancien ami, malheureux ou menacé.

Comment Lopez est-il parvenu à se mettre en rapport avec Mgr Migliori ? Il n'est pas nécessaire de supposer que le pèlerin Lopez, malade, ait échoué à l'hôpital du Saint-Esprit. Il suffit que, projetant d'établir au Congo un séminaire et un hôpital, il ait voulu recourir aux conseils du commandeur de l'hôpital du Saint-Esprit, pour arrêter l'organisation de l'hôpital projeté à San Salvador. Mais sur tous ces points, nous n'avons, en ce moment, aucune indication positive et nous restons donc dans le domaine des hypothèses.

VI. — LES PORTUGAIS ONT-ILS, AU XVI^e SIÈCLE, RECONNU LE CENTRE DE L'AFRIQUE.

La réponse à cette question peut être fournie, du moins en partie, soit par les récits de Lopez, soit et surtout par les cartes générale et partielle d'Afrique qui accompagnent ces récits.

Ed. Lopez a séjourné dans la région de San Salvador et probablement aussi en Angola (région de Saint-Paul-de-Loanda).

Il est probable que son oncle, qui était le propriétaire du bateau sur lequel il s'embarqua en 1578, avait des intérêts considérables dans le pays. Nous n'oserions pas affirmer, faute de preuves, que cet oncle fut le commerçant Manuel Lopez, établi à San Salvador en 1548 et dont le témoignage figure dans l'enquête sur les préjudices occasionnés au Congo par le commerce direct entre San Thomé et l'Angola ⁽¹⁾.

(1) Le résultat de cette enquête fut adressé au roi Don Jean III de Portugal, à la date du 7 mai 1548. Voir G. SOUSA DIAS, *Relações de Angola*, Coimbra, 1934, p. 209.



FIG. I. — Frontispice de l'édition italienne de Lopez-Pigafetta, 1591; chez Grassi, à Rome.



FIG. 2. — Carte générale d'Afrique de Lopez-Pigafetta.

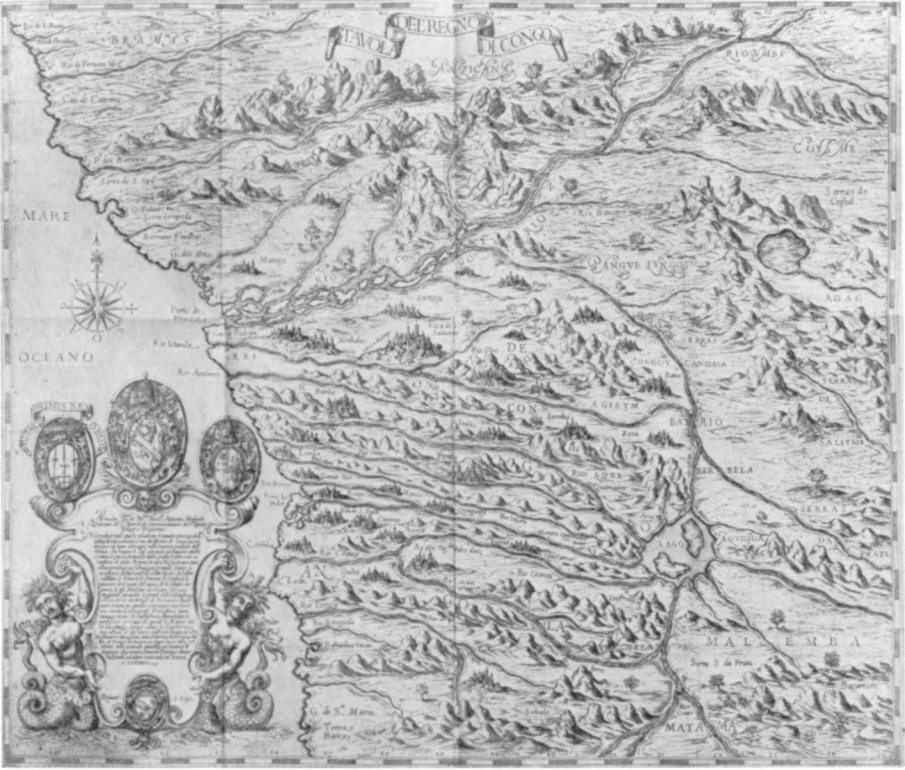


FIG. 3. — Carte spéciale du Congo et de l'Angola de Lopez-Pigafetta.



Fig. 4. — Carte du Congo et de l'Angola, d'après la traduction néerlandaise de M. Everart, gravée par J. Hondius.

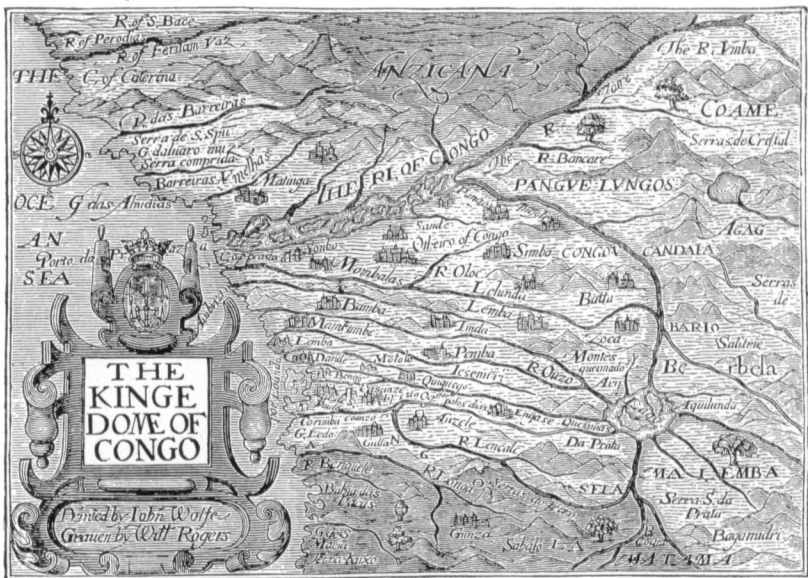


Fig. 5. — Carte du Congo et de l'Angola, d'après la traduction anglaise d'Hartwell, gravée par Rogers. Extrait de STANLEY, *The Congo and the founding of its free State*, 2 vol., London, S. Low, 1885.



FIG. 6. — Frontispice de la traduction allemande de Cassiodore, Francfort-sur-Main, 1597.



FIG. 7. — Carte d'Afrique d'Ortelius.

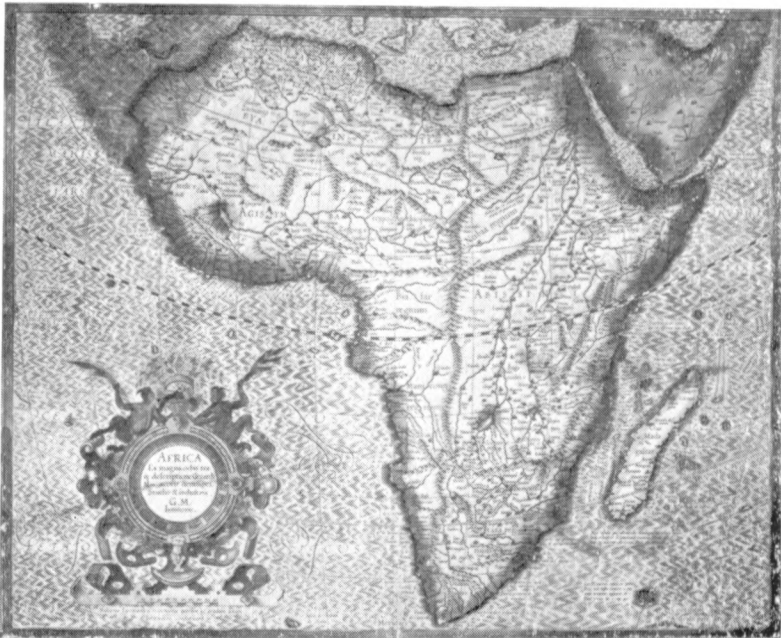


FIG. 8. — Carte d'Afrique de G. Mercator.

Même si cela était démontré, il ne faudrait pas en déduire que toute la relation de Lopez reposerait sur des observations personnelles de celui-ci. Il paraît certain que Lopez, parti pour le Congo en 1578 et chargé en 1583 d'une mission par le roi Alvare, n'a pas exploré l'Afrique centrale. La plupart des renseignements qu'il fournit, en dehors des régions de San Salvador ou de Saint-Paul-de-Loanda, sont de seconde main et nullement le résultat d'observations personnelles.

Il reste à interpréter les cartes générale et partielle de l'Afrique.

Ici deux thèses se sont affrontées.

La première consiste à attribuer à l'imagination pure, secondée par l'horreur du vide, toutes les indications de fleuves, de rivières, de lacs, de localités que nous découvrons sur ces cartes.

La seconde consiste à considérer toutes ces indications comme le résultat d'explorations systématiques faites par des Portugais au XVI^e siècle.

Cette seconde interprétation fut celle de certains Portugais, parmi lesquels Luciano Cordeiro se distingua comme le principal propagandiste. Cette thèse présentait un grand intérêt politique vers les années 1880-1885. L. Cordeiro rencontra un adversaire décidé dans la personnalité d'A.-J. Wauters, directeur du *Mouvement géographique*, à Bruxelles, qui soutint par de bons arguments la politique de l'Association Internationale et de l'État Indépendant du Congo. La polémique entre ces deux hommes occupe un chapitre important de la *Bibliographie du Congo*, de Buyl et A.-J. Wauters.

Depuis une quarantaine d'années, on pouvait croire que cette polémique était terminée à l'avantage d'A.-J. Wauters.

A notre très grand étonnement, nous voyons les affirmations et les interprétations de L. Cordeiro réapparaître sans même les honneurs d'une discussion sous la plume,

autorisée par ailleurs, de M. Denucé, archiviste de la ville d'Anvers ⁽¹⁾.

Denucé reprend purement et simplement les thèses de L. Cordeiro : « Les cartes et textes de Lopez montrent que l'intérieur du Continent africain a été parcouru par les Portugais au XVI^e siècle dans différents sens, notamment par Lopez, de 1578 à 1587 ⁽²⁾. Dans les tracés des cartes des Portugais du XVI^e siècle, on reconnaît les trois grands lacs du centre de l'Afrique : le Tanganika, le Victoria et le Nyassa, *pas correctement dessinés, mais suffisamment nets* (sic) *pour être identifiés* » ⁽³⁾.

Aucune mention n'est faite et aucun compte n'est tenu des importantes études publiées par Simar dans la *Revue congolaise* sur la cartographie de l'Afrique au moyen âge et sur la relation d'Ed. Lopez.

A notre tour, nous nous sommes remis à examiner les cartes d'Afrique du XVI^e siècle, plus particulièrement dans les ouvrages les plus récents et qui sont d'une importance considérable : ceux de la Roncière : *La découverte de l'Afrique au moyen âge. Cartographes et explorateurs*, en 3 volumes publiés par la Société de Géographie du Caire, 1925-1927, A. Kammerer; *La mer Rouge, l'Abysinie et l'Arabie depuis l'antiquité*, 2 volumes publiés par la Société royale de Géographie du Caire, 1929 et 1935; les *Monumenta Cartographica Africae et Egypti*, publiés par Joussouf Kamal en une série de volumes qui en imposent par la présentation luxueuse, le format et l'objectivité scientifique; les deux volumes d'A. Cortesao, *Carto-*

(1) DENUCÉ, *L'Afrique au XVI^e siècle et le commerce anversoïis*, avec reproduction de la carte murale de Blaeu, Anvers, De Sikkel, 1937.

(2) L'année 1578 est la date de son départ de Lisbonne, et son retour au Portugal peut être fixé peu après les lettres qui lui furent remises à San Salvador, en 1583.

(3) Malgré tous les efforts faits, nous ne sommes pas parvenu à identifier ces trois grands lacs dans les dessins des cartes géographiques du XVI^e siècle.

grafia e Cartografos portugueses dos seculos XV a XVI, parus à Lisbonne en 1935, 389 et 453 pages et 55 planches, reproductions de cartes.

L'étude comparative de toutes ces cartes d'Afrique du XVI^e siècle ne fait que confirmer les conclusions de Simar.

Les cartes de Pigafetta ne sont pas le produit de la pure imagination. Après les découvertes des Portugais, les cartographes dessinent progressivement les configurations côtières des portulans, mais l'Hinterland, l'intérieur de l'Afrique, reste conventionnel et présente quelques variations suivant les écoles.

La base reste Ptolémée avec le Nil sortant de deux lacs au pied des monts de la Lune. A cette base ptoléméenne s'ajoutent des données arabes du moyen âge. A côté des lacs ptoléméens, on voit apparaître un troisième lac, le lac Zcaff, avec une tendance de ramener au Sud de l'Équateur un grand nombre de données géographiques recueillies en Éthiopie.

La conception d'un grand lac central qui donnerait naissance à la fois au Nil, au Congo et au Zambèze et qui, d'après Barros, serait situé plus près de l'Atlantique que de l'océan Indien, n'est pas le résultat d'explorations portugaises faites au milieu du XVI^e siècle.

Déjà, en 1500, la carte de Juan de la Cosa fait sortir le Congo du même lac que le Nil.

Sur toutes les cartes d'Afrique du XVI^e siècle ⁽¹⁾ on trouve, transposées au Sud de l'Équateur et remplissant le centre de l'Afrique, des données empruntées à l'Éthiopie : Bagamidri, Agag ⁽²⁾, Goyame, Vangue, Darmute (Damut), Tacui, etc. Et des appellations ptoléméennes, comme

⁽¹⁾ Voir à ce sujet les cartes d'Afrique d'Ortelius et de Mercator que nous reproduisons, fig. 7 et 8.

⁽²⁾ Cahun pousse l'absence de sens critique jusqu'à identifier ce terme avec les Jagas, qui envahirent le royaume de San Salvador dans la seconde moitié du XVI^e siècle.

Agasimba, s'y trouvent identifiées avec des régions du golfe de Guinée ou même du Congo (1).

L'originalité de la carte de Lopez-Pigafetta a été exagérée. Cette carte appartient à la même école que celle de Forlani, Castaldi et Sanuto. Elle se distingue par le fait que les deux lacs sont placés au Sud l'un de l'autre, et celui du Nord relève du système de Ptolémée, tandis que celui du Sud répond aux données de Barros. « Elle n'est, dit Simar, ni meilleure ni plus mauvaise que d'autres cartes italiennes de l'époque, qui proviennent de théories ptoléméennes mêlées à des conceptions arabico-portugaises » (2).

Les indications hydrographiques (lacs, fleuves, etc.) et ethnographiques qui figurent sur les cartes ne sont pas le fruit des explorations des Portugais. Elles sont surtout conditionnées par les idées courantes de l'époque ou par l'école à laquelle appartient le cartographe.

Est-ce à dire que ces cartes soient entièrement fantaisistes, manquent de toute base réelle ? Assurément pas ! On peut parfaitement admettre que si Ptolémée place les sources du Nil dans deux lacs situés au pied des montagnes de la Lune, c'est qu'il a entendu parler de l'existence de hautes montagnes et de grands lacs au centre de l'Afrique. Qu'il ait mis ces lacs et ces montagnes en rapport avec les crues du Nil, rien de plus naturel. Comme il connaissait l'Astaboras, qui est probablement l'Atbara, et l'Astapus, probablement le Nil Blanc, il est logique qu'il ait songé à deux lacs qui formeraient les sources du Nil. Mais rien ne nous autoriserait à identifier le lac Oriental avec le Victoria, et le lac Occidental avec le Tanganika ou le lac Albert ou le Nyassa.

(1) Cf. CAHUN, p. 111. Dans l'en-tête du chapitre XIV, Agasimba est corrompu en Aghirimba, et devient l'appellation ancienne de la province de Batta.

(2) SIMAR, *op. cit.*, p. 39.

De même, quand Pigafetta dessine sur la carte un lac Aquilunda, qu'il met en communication avec le grand lac central, avec le Zaïre et avec la plupart des fleuves qui traversent l'Angola de l'Est à l'Ouest, c'est probablement que Lopez apprit de la bouche de commerçants indigènes l'existence de « grandes eaux » sur la rive occidentale du Kwango, peut-être le lac Yanga Kulu d'où sort le Kugo. Mais il n'en a pas vérifié l'emplacement ni la forme, ni l'appartenance à tel ou tel réseau hydrographique.

Il serait donc vain de vouloir chercher à tel degré de longitude et de latitude un lac de telle ou de telle forme, communiquant avec le lac central qu'on identifierait avec le Tanganika, par exemple.

Il n'aurait pas suffi à Stanley de jeter un coup d'œil sur la carte de Pigafetta pour s'orienter dans sa traversée de l'Afrique. Si cette carte n'a pas rendu superflues les découvertes de Livingstone, Cameron et Stanley, il n'y a là rien qui doive humilier les Portugais. Seuls l'hostilité des indigènes, les rigueurs d'un climat tropical, les maladies contagieuses, les obstacles géographiques de toute nature ont empêché leurs hardis explorateurs de découvrir et de reconnaître le centre de l'Afrique au XVI^e siècle. Ce centre est resté un mystère jusque dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

SECTION DES SCIENCES NATURELLES ET MÉDICALES.

Séance du 19 novembre 1938.

La séance est ouverte à 14 h. 30, sous la présidence de M. *Robert*, directeur.

Sont présents : MM. Bruynoghe, Buttgenbach, De Wildeman, Dubois, Fourmarier, Gérard, Leplae, Marchal, Rodhain, Schouteden, membres titulaires; MM. Burgeon, Delevoy, Frateur, Hauman, Leynen, Mouchet, Polinard, Robyns, Shaler, Van den Branden, Wattiez, membres associés et De Jonghe, Secrétaire général de l'Institut.

Excusé : M. Delhaye.

Décès de M. H. Droogmans.

Devant les membres, debout, M. le *Président* rappelle la mémoire de M. *Droogmans* et, en quelques phrases émues, fait l'éloge du regretté défunt. Après une minute de silence, la séance continue.

Communication de M. A. Dubois.

M. *Dubois* résume son étude sur *La lutte contre la lèpre en Hindoustan*, fruit des observations et enquêtes qu'il a pu faire au cours d'un récent voyage aux Indes anglaises et dont il dégage quelques leçons pour la lutte contre la lèpre au Congo. (Voir p. 728.)

Présentation d'un Mémoire.

M. *Robyns* présente un travail de M. L. Adriaens : *Contribution à l'étude chimique de quelques gommés du*

Congo belge. La Section prie MM. *Robyns* et *Wattiez* de faire rapport sur cet ouvrage à la prochaine séance.

Les feux de brousse au Congo belge (*suite de la discussion*).

M. *Leplae* insiste sur l'importance sociale des feux de brousse au point de vue de l'alimentation des populations et du bétail indigènes. Il est dangereux d'interdire d'une façon générale ces incendies et il n'est pas possible de faire respecter convenablement une réglementation portant de telles interdictions. (Voir note *a*, p. 785.)

M. *De Wildeman* continue à considérer les feux de brousse et les feux de forêt comme nuisibles au sol et comme destructifs des forêts. Il invoque l'autorité d'un grand nombre de savants et de congrès. Il admet la complexité du problème. (Voir p. 791.)

M. *Leynen* fait ressortir l'utilité des incendies d'herbes pour la formation de pâturages. Il indique certaines règles qui doivent être observées pour que ces incendies soient efficaces. (Voir p. 804.)

M. *Frateur* appuie à son tour sur les grands services que les incendies méthodiques des herbes ont rendus à l'élevage.

M. *Leplae* insiste sur l'utilité des feux de brousse, non seulement pour les entreprises européennes d'élevage, mais aussi sur la conservation et le développement du cheptel indigène. (Voir note *b*, p. 806.)

A la demande de M. *Robyns*, MM. le *Président* et *Fourmarier* déclarent qu'il y a des cas où l'intensité des feux de brousse est incontestablement nuisible au sol. Il serait intéressant d'analyser des échantillons de terre prélevés avant et après les feux de brousse.

M. *Delevoey* pense que les feux de brousse sauvages sont nuisibles aux formations forestières. La précocité des incendies diminue les inconvénients au point de vue forestier.

M. *Hauman* est d'avis que le feu est une méthode primitive qui ne doit pas être condamnée comme telle. Utile dans les régions d'herbes, elle est souvent nuisible à la forêt. Il y a moyen de supprimer beaucoup d'inconvénients des feux de brousse en soumettant ceux-ci à des règles méthodiques inspirées par les conditions de climat, de sol, d'usage du sol, etc.

M. *Robyns* se félicite de l'échange de vues que son étude a provoqué ; la complexité du problème des feux de brousse est telle qu'il serait illusoire de vouloir classer les coloniaux en deux catégories : les partisans et les adversaires des feux de brousse. Il est impossible de généraliser dans cette matière et l'on n'est pas en droit d'appliquer au Congo belge, sans étude approfondie, les conclusions d'observations faites sur les incendies de savanes dans d'autres régions coloniales de l'Afrique, de l'Asie ou de l'Amérique. Il est donc dangereux de légiférer sur cette matière avant d'avoir une documentation suffisante. Il présentera, avec l'agrément de la Section, un vœu à la prochaine séance pour attirer l'attention de l'Administration coloniale sur la diversité des aspects du problème des feux de brousse et sur la nécessité de procéder immédiatement à leur étude méthodique dans les diverses formations végétales de chacune des régions congolaises.

Mission d'études biologiques.

M. le *Président* donne lecture d'une lettre de M. le D^r *Schwetz* qui sollicite une intervention de l'Institut pour lui permettre d'entreprendre un voyage d'études d'environ neuf mois au Congo. MM. *Rodhain* et *Gérard* sont désignés pour faire rapport sur cette demande.

Rapport sur un Mémoire.

MM. *Rodhain* et *Schouteden*, chargés de faire rapport sur l'ouvrage de M. L. Van den Berghe, intitulé : *Les*

schistosomes et les schistosomoses au Congo belge et dans les territoires du Ruanda-Urundi, concluent à la publication de cette étude dans les *Mémoires in-8°* de l'Institut. La Section approuve ces conclusions.

Comité secret.

Les membres titulaires se constituent en comité secret et délibèrent sur la nomination d'un membre titulaire en remplacement de feu M. *Droogmans*. Ils proposent M. *Marchal* pour remplacer le regretté défunt à la Commission administrative.

La séance est levée à 16 h. 30.

M. A. Dubois. — La lutte contre la Lèpre en Hindoustan.

AVANT-PROPOS.

Au début de l'année 1938, j'ai pu, grâce à la libéralité de l'Institut de Médecine tropicale, passer deux mois aux Indes britanniques.

Ce voyage avait surtout comme but d'étudier les méthodes de diagnostic, de traitement et de prophylaxie de la lèpre en ce pays comme préparation à un séjour de quelques mois au centre antilépreux de la Croix-Rouge du Congo à Pawa (Congo belge).

J'ai visité le service clinique et le laboratoire de recherches dirigés par J. Lowe à l'École de Médecine tropicale de Calcutta et en ai suivi pendant quinze jours les travaux. J'ai ensuite passé une semaine au Lady Willingdon Leper-Settlement de Tirumani (Chingleput), dirigé pour compte du gouvernement de Madras par la Church of Scotland Mission. Cet important établissement est sous la direction médicale de R. Cochrane. A cette formation est annexée une clinique infantile et centre d'enquête épidémiologique à Saïdapet, près de Madras, dont j'ai pu aussi voir l'activité. J'ai enfin passé quelques jours à l'établissement analogue dirigé par le D^r D. Dow à Dichpali, pour compte de l'État de Hyderabad.

J'ai en outre eu l'occasion de suivre des consultations externes de dermatologie et léprologie dans diverses villes: Bombay, Calcutta, Madras, et de pouvoir ainsi comparer faits et opinions dans divers cercles.

Je tiens à remercier vivement le D^r J. Lowe et son adjoint, le D^r Chatterjee (Calcutta), le D^r R. Cochrane (Chingleput) et le D^r D. Dow pour leur parfaite hospitalité,

leur grande amabilité et le soin qu'ils ont pris de me faciliter mon enquête.

A côté de la lèpre, j'ai pu étudier plus superficiellement, faute de temps, diverses maladies tropicales ou autres, tant à Calcutta (hôpital Carmichael annexé à l'École de Médecine tropicale, hôpital Campbell) qu'à Madras (General Hospital, Royalpuram Hospital, Ophtalmic Hospital) et qu'à Bombay (King Edward Hospital, J. J. Hospital), sans parler de visites plus rapides dans d'autres formations hospitalières (Delhi, Agra, Nizamabad). Mentionnons encore des visites souvent très instructives aux écoles de médecine annexées à ces hôpitaux.

Partout le meilleur accueil m'a été réservé; il m'est impossible de citer tous mes collègues anglais ou indiens, mais je m'en voudrais de ne pas signaler l'aimable et active hospitalité du colonel Chopra I. M. S., directeur de l'École de Médecine tropicale de Calcutta. Cet établissement constitue un centre excellent et des plus progressistes pour l'étude de toute une série de maladies; les laboratoires y sont aussi remarquables.

Sans avoir la prétention de connaître l'immense Hindoustan, ni d'avoir pu sonder tous ses problèmes d'hygiène, je crois utile, puisque tout se tient en cette matière, de donner, avant de passer à l'étude de la lèpre, un bref aperçu sur les conditions générales de la santé publique aux Indes. Je ferai précéder ces remarques générales par quelques rappels géographiques bien nécessaires pour comprendre la complexité et l'immensité des problèmes. Ceux-ci sont conditionnés par les éléments suivants : superficie égale à celle de l'Europe sans la Russie, population représentant à peu près le sixième du genre humain, mais en majorité pauvre, illettrée, peu évoluée et dotée en outre de croyances qui sont parfois une réelle source de difficultés; climat fort variable selon les régions, mais en général favorable au développement d'endémies tropicales.

Rappels géographiques.

Sur un territoire plus étendu que deux fois la superficie de notre colonie, l'Inde nourrit — plus ou moins bien — 370 millions d'habitants. De ce territoire environ la moitié constitue l'Inde britannique, le reste étant divisé dans les nombreux États indiens de toutes superficies et populations, au nombre de plus de 500. Les trois quarts de la population sont dans l'Inde britannique et celle-ci est essentiellement indienne, les Européens et Anglo-Indiens (métis) ne constituant qu'un pourcentage insignifiant du total (350,000 Européens et 150,000 Anglo-Indiens).

La population est essentiellement rurale (90 %) et comptait, au recensement de 1931, seulement 16 % de sujets sachant lire et écrire chez les hommes et 3 % chez les femmes. Il y a cependant une assez grosse population urbaine : 37 villes dépassant 100,000 habitants; Madras 600,000; Bombay 1 million et Calcutta, seconde ville de l'Empire britannique, 1,600,000. Dans ces villes et parfois, du reste, dans certaines campagnes, il y a d'importants groupements d'ouvriers industriels (mines, tissage du coton et du jute, etc.). Il existe, en outre, des industries familiales (tissage, etc.) qui occupent de nombreux individus, y compris des enfants, tant dans les petites villes que dans les campagnes.

Les trois quarts de cette population sont des sectateurs de l'hindouisme; un quart à peu près sont des musulmans, les autres religions (religions primitives, christianisme, Sikhs, Jains, Bouddhistes, Parsis) ont une importance numérique assez faible.

Géographie physique.

La vaste péninsule indienne est bien séparée du reste de l'Asie par le soulèvement de l'Himalaya suivi à l'Ouest de l'Hindu-Kuch et des monts Suleiman. Seuls quelques cols permettent le passage à travers cette barrière monta-

gneuse : les plus célèbres sont les cols de Kyber et de Bolan, qui à travers les monts Suleiman ont de tous temps conduit aux Indes des envahisseurs de toutes races : Aryens, Scythes, Grecs avec Alexandre, Huns, Afghans, Tartares, Turcs, Mongols, Iraniens. Seule l'invasion la plus récente — européenne — s'est faite par mer, comme aussi quelques petits apports arabes.

On peut distinguer du Nord au Sud :

1. La chaîne montagneuse, toit du monde, aux sommets inhabitables et dont le versant sud est bordé à l'Est au moins d'une zone chaude, humide et très pluvieuse (Teraï, ainsi nommé d'après un mot persan dont le sens correspond à ces particularités climatiques).

Les Teraï sont particulièrement malsains. Divers États et provinces sont situés dans la zone montagneuse (Népal-Bhutan, qui sont indépendants et en partie inconnus; Kashmir et Jammu, province d'Assam, etc.).

2. La grande plaine située entre l'Himalaya au Nord et les monts Vindhya au Sud. Elle est arrosée par les grands fleuves venus des montagnes : Indus et ses affluents, en particulier la Sutlej à l'Ouest; Gange et Jumna et Brahmapoutre à l'Est. Cette région nourrit la masse principale de la population. Elle est d'un caractère physique sec et même subdésertique à l'Ouest, humide au contraire à l'Est (Bengale avec l'immense delta du Gange-Brahmapoutre et le district côtier des Sunderbans avec ses marais et sa mangrove).

3. La péninsule proprement dite avec le plateau central du Deccan formant au Nord les monts Vindhya et à l'Est et à l'Ouest les Ghats, soulèvements dominant les plaines côtières du Malabar (Ouest) et du Coromandel (Est). Du Deccan coulent vers la mer diverses rivières : Godavary, Kistna, etc., vers le golfe de Bengale, Narbada vers la mer d'Arabie.

Climats.

Tout cet ensemble de territoires est situé entre le 8° et le 35° degré Nord, donc en grande partie en région tropicale. Cependant, le facteur climatique essentiel et qui en particulier règle l'agriculture est l'alternance des moussons : le vent soufflant en été de l'océan Indien sur le continent asiatique surchauffé amène la pluie. En hiver, au contraire, le vent souffle du Nord-Est vers l'océan, plus chaud que le continent et est sec. Au Nord-Ouest, le climat est de caractère continental excessif et sec, vu un faible apport de pluie par la mousson. On observe dans ces régions des températures estivales excessives (45° à 50°); par contre, l'hiver est froid, même aux basses altitudes. Le pays, souvent d'aspect subdésertique, prend l'allure d'un vrai désert entre les bassins de l'Indus et du Gange (désert de Thar). L'irrigation et les barrages ont ici une importance agricole extrême.

Le climat du Bengale (Calcutta) est chaud et humide en été, mais la saison froide (novembre à mars) est bien marquée, et du feu dans les maisons est utile. Le Sud a un climat plus égal, plus humide et jamais froid (Madras, par exemple).

Dans l'ensemble, la saison plus ou moins froide dure d'octobre à mars, la saison chaude d'avril à juin, les pluies de juin à octobre. La chute annuelle de pluie est pour l'Inde (moyenne générale) de 1^m25, mais ce chiffre se réduit à 50 cm. dans le Punjab et atteint 1^m50 dans le Bengale et 2^m50 dans l'Assam au pied des montagnes. Sur certains points de cette province on aurait noté 10 m. par an. A Madras la mousson d'hiver du Nord-Est apporte encore de la pluie en octobre, novembre et décembre.

Malgré l'existence de saisons relativement favorables le climat de l'Inde n'en est pas moins un des plus durs du monde en saison chaude, et les températures notées dans les régions du Nord-Ouest (Rajpoutana-Punjab-Sind) ou

dans le plateau central (Deccan) sont parmi les plus hautes observées. On lutte contre cette situation par un confort ordinairement très grand des maisons : murs épais, pièces spacieuses et très hautes, avec des orifices de ventilation, fenêtres souvent protégées par des vérandas ou auvents, etc. Le ventilateur électrique a remplacé à peu près partout l'antique punkah, encore usité en divers endroits primitifs. Le « conditionnement » (climatisation) de l'air prend un grand développement : bureaux, restaurants, même les trains sont souvent « air-conditioned ».

Rappelons enfin le rôle important des stations d'été; chaque gouvernement a la sienne : Simla pour Delhi, Darjeeling pour Calcutta, Ootacamund pour Madras, etc. et les enfants en particulier y jouissent d'un climat favorable et de facilités d'éducation. L'exode général des bureaux paraît cependant devoir être abandonné pour raison d'économie, mais des vacances sont accordées éventuellement en été. L'altitude de ces stations est vers 2.000 m.

L'influence du climat sur l'agriculture est, bien entendu, considérable. Le succès des cultures dépend d'une mousson normale et en outre de possibilité d'irrigation : barrages sur des rivières, proximité de la nappe souterraine permettant le creusement de puits à balancier ou à manège de bœufs, qui constituent un élément caractéristique du paysage. Dès février la sécheresse est très marquée et le voyageur ne manque pas de noter une poussière intense. Diverses régions de l'Inde ont cependant deux récoltes annuelles.

Caractères généraux de la population.

Il n'existe pas un type ethnique unique. Au Nord-Ouest l'influence plus notable du sang aryen et d'invasisseurs iraniens, afghans, turcs, etc. fait prédominer un type à teint clair, au nez crochu et à la stature puissante. Le Bengale est habité par une race plus délicate, plus brune et

peu guerrière. Au Sud le sang dravidien plus abondant donne un type foncé, de stature moyenne, de structure assez gracile. L'Assam, le Népal sont peuplés de tribus mongoloïdes plus ou moins métissées d'Indiens; les intrépides Gurkhas du Népal en font partie. Il existe, en outre, éparses dans diverses régions de montagnes du centre, etc., des tribus primitives (prédravidiennes). Toutes ces populations parlent un grand nombre de langues : les unes dérivées du sanscrit (bengali, marathi, oriaïj, punjabi, etc.), les autres, au Sud, dravidiennes (tamil, telogu, etc.). Beaucoup ont une importance littéraire. Il existe plusieurs langages véhiculaires : un, indo-européen, est universel parmi les Indiens éduqués : l'anglais. Les autres, d'origine aryenne aussi, sont l'hindi et l'urdu. Ce dernier idiome a emprunté beaucoup de mots turcs, arabes, persans aux envahisseurs et est l'idiome favori des musulmans. La tendance du Congrès à majorité hindoue est de faire de l'hindi la langue générale. Un mélange de ces deux langues — l'hindoustani — est assez largement utilisé surtout dans le Nord. Il existe en outre plusieurs graphies.

Au point de vue intellectuel et moral l'Indien a une intelligence vive et de grandes aptitudes pour les arts et les sciences. En général le caractère est doux et aimable et obligeant pour l'étranger. Malgré la pauvreté si fréquente la dignité est conservée et le passant n'est guère harcelé comme en d'autres pays d'Orient. Les mendiants sont nombreux mais peu insistants.

Dans l'ensemble le caractère indien présente beaucoup de traits sympathiques et le monde civilisé ne peut oublier que les plus puissantes doctrines de la non-violence (ahimsa) ont pris naissance aux Indes et furent incorporées dans les doctrines de ses grands penseurs (Bouddha, Mahavira) bien avant l'ère chrétienne.

On a souvent fait remarquer que les foules indiennes sont d'allure plutôt triste. Il est de fait que les réunions

qui chez des noirs, par exemple, excitent la gaiété (distribution de vivres, etc.) sont ici d'un calme complet. Il est difficile de dire si cela est dû à l'influence des idées philosophiques ou religieuses ou à des facteurs économiques et politiques ou simplement à la race.

Faune. — Flore. — Produits du sol et du sous-sol.

La faune est riche et variée, en partie paléarctique (ours, sanglier, cerf), en partie tropicale (tigre, guépard, panthère, antilope, éléphant, crocodile, serpent). Il est encore assez fréquent de voir le long des routes ou du rail des antilopes ou des singes, du reste respectés. Les oiseaux sont particulièrement nombreux et, avec de petits écureuils, animent le paysage. Échassiers, passereaux, corbeaux et rapaces sont nombreux; ces derniers se voient en abondance dans certaines villes où ils ont un rôle utile de nettoyage.

La flore n'est guère tropicale d'allure dans la plus grande partie du pays; les régions non cultivées apparaissent comme des savanes arides plus ou moins arborées, parfois même jusqu'à former une sorte de forêt. De grands arbres à larges ramures (tamarins, pipal, banyans, etc.) sont caractéristiques du paysage indien.

Quant aux cultures alimentaires, elles comportent au Nord-Ouest le blé, à l'Est et au Sud le riz comme élément essentiel. Ajoutons-y le millet, les lentilles, la canne à sucre, etc. Les cultures industrielles principales sont le coton, le jute, le thé, les œlagineux. Les exploitations forestières sont assez importantes.

Quant aux produits animaux, le lait et le beurre (ce dernier fondu pour raison de conservation) sont fort utilisés. La viande de bœuf n'est consommée que par les musulmans; certains Hindous utilisent cependant la viande de mouton, la volaille, le poisson.

Le sol recèle du charbon (Bengale, Bihar, Hyderabad),

du fer et du manganèse (Bihar, Provinces centrales), du mica (Bihar), de l'or (Mysore), du pétrole (Burma), etc.

Les ressources hydroélectriques sont assez abondantes.

Problèmes généraux de l'hygiène.

Population. Démographie. — Certains esprits estiment que l'Inde souffre d'un excès de population. L'accroissement de celle-ci est, en effet, rapide depuis la diminution des famines, épidémies, guerres, due à l'influence anglaise. La natalité de 35 ‰ et la mortalité de 24 ‰ donnent un accroissement annuel de 11 ‰ contre 3 ‰ en Angleterre et 15 ‰ en Égypte et au Japon. Depuis 1931, dernier recensement, il s'est ajouté aux seules populations de l'Inde britannique 15 millions d'hommes, et on prévoit pour 1941 environ 400 millions d'hommes pour l'Hindoustan. L'émigration est assez faible. Cette énorme population peut-elle trouver sa nourriture sur le sol indien? Les avis diffèrent à ce sujet : il reste de la terre inoccupée et même en abondance ⁽¹⁾, mais ce ne sont pas des sols bien fertiles et leur utilisation exigera en tout cas des travaux importants d'irrigation et d'amélioration. L'exemple de l'Europe montre cependant que ce n'est pas impossible. En Belgique même, la Flandre, il y a quelques siècles, la Campine, tout récemment, étaient stériles sur de larges surfaces actuellement cultivées. On sait par contre — et ici aussi l'exemple de l'Europe est à considérer — que la ressource fournie par l'industrialisation — en grand progrès — est incertaine et dépend des circonstances politiques et économiques mondiales. Un homme politique influent, Subhas Chandra Bose, ouvrant la réunion du Congrès, à Haripura, en 1938, souhaitait une réduction de l'accroissement de la population.

On peut dire en tout cas que c'est là le problème essen-

(1) Un tiers de la superficie de l'Inde Britannique est considérée comme incultivable.

tiel de l'hygiène aux Indes : population surabondante, en état économique médiocre, mal nourrie et jouissant d'une hygiène générale rudimentaire.

Croyances et coutumes.

La plus importante des religions indiennes est l'hindouisme dérivé du brahmanisme ancien et vainqueur, au cours du premier millénaire de notre ère, du bouddhisme et du jaïnisme.

Il n'entre ni dans mes intentions ni dans ma compétence de définir cette religion, qui n'est du reste nullement un corps de doctrine rigide et qui, grâce à son puissant syncretisme, s'incorpore toutes sortes de faits et de personnages d'autres religions.

On peut dire que tout ce qui est imaginable a été pensé par les philosophes hindous : polythéisme ou monothéisme, panthéisme — tendance générale — ou athéisme; monisme spiritualiste ou plus rarement matérialiste ou dualismes de types divers (théistes ou non); idéalisme transcendantal aboutissant à l'acosmisme de Bouddha ou de Sankara : ici, le monde extérieur et la personne même ne sont plus que la Maya, — l'illusoire féerie, — qui nous empêche de percevoir notre identité substantielle avec l'esprit universel, substance unique et but final de tout. Tout cela est orthodoxe en général et appuyé sur les écritures.

Il ne convient sans doute pas d'exagérer l'importance vitale de ces spéculations : la raison pratique a ses exigences que la raison pure néglige, mais qui régissent la masse. Cependant, tous ces systèmes ont des traits communs souvent néfastes pour l'existence terrestre. Un pessimisme profond les inspire : la principale douleur est d'exister et le but de la vie est la délivrance par l'anéantissement dans le tout.

D'autre part, l'existence des êtres — hommes ou dieux — est déterminée par le Karma, sorte de loi de la conserva-

tion de l'énergie spirituelle, qui fait que l'existence actuelle est modelée et déterminée inexorablement par les actes des existences antérieures.

Ce pessimisme et ce fatalisme font trop souvent accepter comme un fait inéluctable la condition présente et en particulier la caste avec ses règles rigides. Cette institution historique des castes a certainement été cause de beaucoup de difficultés, en particulier en créant les castes inférieures (intouchables) ou les tribus criminelles qui constituent un difficile problème social.

Signalons, en outre, 14 millions de mendiants et de saints, surchargeant la communauté. Selon la tradition hindouiste, la vie doit être réglée en quatre états : enfance et adolescence consacrées à l'éducation et l'étude, vie virile consacrée à la formation de la famille, enfin, ce devoir accompli, vie d'ermite ou de saint-mendiant tendue vers le but suprême, la recherche de l'absolu et la délivrance.

Les institutions religieuses sont, en outre, plus ou moins responsables de diverses pratiques néfastes socialement ou médicalement.

1. Le respect exagéré des bovidés, qui fait qu'on en conserve un nombre excessif, dépassant largement l'utilité agricole (il y a aux Indes 60 vaches pour 100 individus). Tout cela a un rendement en lait, beurre, viande des plus réduits.

2. Alimentation végétarienne et en tout cas sans apport de viande de bœuf, en général alimentation monotone et carencée. D'où faible résistance physique.

3. Mariages trop précoces aboutissant à une grosse mortalité et à des lésions obstétricales chez la femme — sans parler des très sérieux inconvénients d'ordre psychologique et éducatif.

La tendance actuelle est du reste favorable à des mariages à un âge plus convenable.

4. Vie sexuelle trop précoce et trop active disent certaines autorités.

5. Introduite par les musulmans et du reste notable seulement au Nord, il y a la séquestration des femmes dans le zenana (harem).

Dans certaines régions il est difficile pour un médecin du sexe masculin de soigner les femmes « purdah ». De là des accouchements présidés par des matrones incultes avec les conséquences qu'on devine pour la mère et l'enfant. En outre, ce système facilite le développement de la tuberculose. A dire vrai, une notable amélioration est à noter à ce point de vue. Au Sud, le purdah n'a guère été en vigueur, sauf pour les Musulmans; au Nord, il perd de son actualité. Dans une ville à population évoluée, comme Bombay, il me semble y avoir peu de difficulté à soigner les femmes.

Notons, au surplus, qu'assez bien de femmes indiennes sont attirées par la médecine. Il existe à Delhi une école médicale réservée aux femmes et les femmes sont admises dans les autres écoles de médecine.

6. Bien que sans relation directe avec la religion, il convient de dire un mot d'un épouvantail souvent agité par les hygiénistes : le *joint-family system*. On voit résider, dans un enclos donné et en promiscuité assez étroite, parents, enfants mariés, etc., facilitant ainsi les contagions. Il m'a été donné de voir, en effet, des maisons où la cour recèle une série de petits logements; mais la coutume ne me paraît pas seule en cause. Le paupérisme et l'encombrement consécutif sont aussi responsables de ce fait évidemment regrettable.

7. Parmi les pratiques religieuses qui paraissent directement dangereuses, il faut signaler les bains rituels. Tous les touristes ont vu les foules pieuses de Bénarès pratiquant leurs ablutions dans le Gange, sans négliger d'en boire l'eau.

Le Khumb Mela de Hardwar attire à l'endroit sacré où le Gange sort des montagnes, plus de 500.000 pèlerins. Les grands pèlerinages d'Allahabad voient affluer en deux mois près d'un million de dévots désireux de se baigner au confluent des deux rivières sacrées, Gange et Jumna.

Si c'est là une source de profits pour les compagnies de chemin de fer, on conçoit que l'hygiéniste voit ces fêtes religieuses avec défiance. Inutile de dire qu'elles sont sérieusement surveillées. Plus dangereux sont peut-être encore les bains pratiqués non dans un grand fleuve, comme le Gange, mais dans un « tank » de temple, cas usuel dans le Sud.

Citons aussi une épidémie de choléra, née chez les fidèles qui recevaient d'un saint, dans un but thérapeutique, de l'eau préalablement bénite. Il n'y en a eu pas moins de nombreux morts (53) y compris le thaumaturge lui-même.

8. Enfin, le respect de la tradition védique aboutit à faire reconnaître par les gouvernements la médecine ayurvédique et d'autres systèmes analogues.

Il s'agit là d'un système médical surtout empirique et, semble-t-il, assez éloigné d'avoir une méthode scientifique.

On demande publiquement l'égalité de droit pour ce système médical et pour la médecine que j'appellerai expérimentale et qui, aux Indes, est souvent nommée allopathique ou occidentale. On peut redouter de l'extension de ces doctrines un affaiblissement notable de l'hygiène publique et de la valeur professionnelle médicale.

Le problème de l'hygiène urbaine.

Qui a fréquenté, fût-ce en passant, les bazars indiens, comprend les difficultés quasi insurmontables de l'hygiène des agglomérations.

Pittoresque, assurément, est le spectacle : rues étroites et encombrées, bordées d'échoppes où vendeurs et visiteurs s'agglomèrent, passants de tous types et portant tous les costumes, avec sur le front des marques diverses de castes ou de culte, mendiants et ermites à peu près nus, Indiens modernistes portant le pantalon, mais avec la chemise flottante, d'autres, fidèles au dothi habilement drapé; femmes portant des saris multicolores et parfois le visage voilé ou, plus rarement, portées dans de petits palanquins hermétiquement clos; mettez sur tout cela une poussière assez dense et une propreté assez douteuse; mélangez à la foule quelques bœufs ou buffles qui circulent en paix dans la rue; imaginez une voirie passablement déficiente; ajoutez l'habitude de se moucher en plein vent et de cracher à tout venant la salive rougie par le bétel ⁽¹⁾ et vous avez une idée de cette promiscuité pittoresque mais peu hygiénique.

Ajoutez que les logements sont encombrés et que pas mal de pauvres diables dorment sur le pavé : l'Inde est un des rares pays où l'on peut vivre, dormir et mourir sur la voie publique...

On comprend que les villes soient le siège d'épidémies diverses : variole souvent meurtrière, fièvre typhoïde, choléra, dysenteries (malgré les canalisations d'eau potable souvent bien faites), diphtérie, influenza, tuberculose, etc.

On peut dire que le problème urbain n'est pas un problème médical, c'est un problème économique et social : lutte contre le paupérisme, lutte contre les taudis, éducation des masses. Il faut du reste noter que la mortalité a diminué dans les villes. Les grandes épidémies d'autrefois ont disparu. Il reste plutôt un état endémo-épidé-

(1) Certains médecins ont attribué à l'usage du « pan » (bétel) les nombreux cancers oraux. J'en ai vu une collection réellement impressionnante à Madras, dont un chez un sujet de 29 ans.

mique dont la disparition dépend — tout comme c'est le cas en Europe — du progrès social.

De nombreux médecins pratiquent dans les villes, diplômés d'écoles de type occidental ou d'écoles ayurvédiques.

Il est impossible à un voyageur d'apprécier la valeur générale de cette pratique médicale. Les conditions où on la voit parfois exercée inquiètent souvent. La valeur hygiénique en est probablement faible.

Le problème rural.

La masse de la population indienne est agricole, répartie en nombreux villages, soit petits (quelques centaines d'habitants), soit grands, atteignant plusieurs milliers d'habitants.

Ces villages sont composés de maisons de construction assez primitive, souvent en pisé, parfois, mais plus rarement, en paille. Bien qu'en général les constructions soient notablement plus perfectionnées que chez nos indigènes congolais, dans certains villages la différence est assez petite. Un sérieux désavantage de ces villages c'est qu'ils sont construits d'une façon assez ramassée, les maisons étant peu isolées les unes des autres. Ce système, utilisé sans doute par crainte des fauves et des brigands, est évidemment peu favorable à l'hygiène en facilitant les contacts.

Le point principal qui intéresse l'hygiéniste dans ces villages est la distribution d'eau. Celle-ci est, le plus souvent, dépendante de puits. Bien plus que les sources, les puits exposent à la contagion. Le puits à degrés expose aux contagions dues aux germes intestinaux et, en plus, à la filaire de Médine. Le puits à câble, qui heureusement remplace de plus en plus le puits à degrés, n'expose pas à la filaire, mais est dangereux à d'autres points de vue.

Malgré le progrès réalisé, il n'est pas douteux que le

puits indien ne soit encore la source de nombreuses endémo-épidémies d'affections intestinales : dysenterie, choléra, typhoïde. L'enlèvement des ordures et gadoues est ordinairement déficient et les latrines insuffisantes.

Ajoutons que le village a peu de secours médicaux, les médecins officiels n'étant pas encore assez nombreux. L'ensemble des hôpitaux et dispensaires aux Indes britanniques (*sensu stricto*), assurent une formation médicale pour 40,000 hommes. En fait, la majorité des décès sont diagnostiqués de façon vague. Il meurt aux Indes chaque année 3,500,000 hommes avec le diagnostic « fièvre », posé le plus souvent par un petit fonctionnaire. Les médecins privés préfèrent en général s'installer dans les villes, vu la pauvreté des paysans.

Le problème rural aussi est en grande partie un problème économique. Le paysan indien est pauvre. Sans doute son agriculture est-elle bien supérieure à celle de nos indigènes congolais : il dispose en particulier de bétail de trait pour les transports et l'irrigation — et parfois le labour.

Mais cependant le rendement de la terre est assez faible; les engrais artificiels sont peu utilisés; le fumier des nombreux bovins sert le plus souvent de combustible après dessiccation; d'autre part, les animaux, mal nourris, produisent peu de lait et de beurre.

Ajoutons que l'organisation du crédit agricole est défectueuse, que l'agriculteur indien, comme beaucoup de primitifs, dépense assez sottement son argent (bijoux, fiançailles, mariages) et que trop souvent il est livré aux usuriers et exploité de toute façon.

La mère et l'enfant.

Rien d'étonnant, étant données les conditions sociales, économiques et culturelles régnant aux Indes, que la mère, au moment de l'accouchement et les enfants au

cours de la première année, paient un lourd tribut à la mort. Lorsque le système du purdah est appliqué, les femmes sont accouchées par des matrones dont la science et l'asepsie sont des plus problématiques. On estime qu'il y aurait chaque année 150.000 à 180.000 morts de femmes enceintes et parturiantes. Le nombre d'invalidations est bien plus grand. Les causes de mort les plus fréquentes seraient des accidents septiques *post-partum* ou *post abortum*, des anémies de la grossesse et, enfin, des accidents obstétricaux de tous genres. La mortalité infantile, 164 pour 1.000 naissances, est à peu près trois fois la mortalité anglaise (57). En 1935 il est mort aux Indes britanniques 1.250.000 enfants au-dessous d'un an, sur environ 10.000.000 de naissances et 2.848.000 au-dessous de 5 ans, soit 43 % de la mortalité totale (6.500.000). La mortalité infantile reconnaît comme cause principale les maladies infectieuses diverses et, surtout, une hygiène alimentaire et générale défectueuse.

Il faut noter qu'il y a malgré tout une certaine tendance à l'amélioration, qui doit provenir, tout comme ce fut le cas en Europe, d'une amélioration générale du niveau d'existence, de soins plus éclairés pour les mères et les enfants. Un effort important est fait dans ce sens par les autorités.

Principales causes de mortalité.

Il ne faut pas s'illusionner sur la valeur précise des statistiques que l'on peut obtenir en ce vaste pays où l'état-civil est encore assez incertain et où la majorité des décès arrivent en l'absence de médecins qualifiés.

En 1935, dans la province de Bengale, on a découvert 7.200 naissances et près de 4.000 morts non enregistrées. A Bombay, 2.200 naissances et 110 morts non enregistrées également. Inutile de dire que les diagnostics sont souvent incertains, posés par de petits fonctionnaires ruraux.

Les principales causes de mort, en 1935, sur 6.500.000 décès, sont :

Fièvres	3.750.000
Affections respiratoires	482.000
Dysenterie, etc.	278.000
Choléra	217.000
Variole	90.000
Peste	32.000 ⁽¹⁾

Fièvres. Malaria. — Il est difficile de dire ce que comprend cet impressionnant total dont 3.500.000 se rencontrent en milieu rural, en proportion, en fait de la population rurale. La majorité de ces décès (73 %) ont eu lieu dans les régions du Nord de l'Inde. On estime qu'un tiers au moins (44 % ?) de ces décès sont dus à la malaria, qui serait ainsi la plus grande cause de mort aux Indes (11.000.000 de cas traités dans les hôpitaux au cours de l'année et 1.125.000 décès au moins).

Il y a peu à dire au sujet de la prophylaxie de la malaria qui représente un problème énorme dans ce vaste pays, avec son immense population rurale. De nombreux travaux d'hygiène sont faits un peu partout contre les moustiques. Par contre, la prophylaxie et la thérapeutique par la quinine apparaissent comme presque impossibles.

L'Inde consomme annuellement environ 200.000 livres (453 gr.) de quinine, cinchona fébrifuge, etc. On estime, d'autre part, qu'il y a dans le pays 100.000.000 de personnes souffrant de malaria. Une estimation très modérée de 10 gr. par sujet (compte tenu qu'il y a beaucoup d'enfants) fait donc admettre comme bien strict minimum nécessaire 1.000.000 de kg., soit 10 fois le chiffre cité plus haut.

(1) Notez que ces chiffres, comme les autres cités, concernent les Indes Britanniques proprement dites (280 millions).

La *fièvre typhoïde* doit certainement intervenir aussi, mais il est impossible de dire en quelle mesure. Cette affection paraît fort fréquente dans les milieux urbains, à en juger par les nombreux cas que l'on voit dans les hôpitaux. Elle est sans doute fréquente aussi dans les milieux ruraux, avec les puits si facilement infectés et la médiocrité ou l'absence des méthodes d'enlèvement des immondices.

Les affections du groupe typhus exanthématique, bien que de types divers, sont peu importantes statistiquement.

Dysenterie et diarrhée. Choléra. — Ces affections intestinales, ordinairement à germes spécifiques (amibes, bacilles dysentériques, vibrions cholériques), tiennent à des causes bien connues : insuffisance de distribution d'eau, usage de puits mal protégés, insuffisance de latrines, etc.

Choléra. — Le choléra est depuis quelques années en augmentation aux Indes, sans cependant donner lieu aux massives épidémies d'autrefois. La maladie sévit particulièrement pendant les mois d'été. Outre les mesures classiques concernant les distributions d'eau et la surveillance des grandes réunions religieuses, etc., on recommande la vaccination, qui est largement diffusée. L'action thérapeutique et prophylactique du bactériophage est plus discutée.

Affections respiratoires. — Ce groupe assez complexe comprend les pneumonies, les broncho-pneumonies, vraisemblablement des épidémies de grippe et sûrement la très importante tuberculose. Des détails précis manquent au sujet de cette dernière; on peut affirmer que non seulement elle est en extension dans les villes, mais encore qu'elle envahit les villages et que, dans diverses populations primitives, elle affecte l'allure virulente que nous avons connue au Congo. On estime que la tuberculose

intervient dans 20 % des morts par maladie respiratoire et 10 à 20 % des morts par fièvre. Dans ces conditions, il y aurait un minimum de 500.000 décès annuels aux Indes britanniques et ce serait la seconde cause de mort après la malaria.

Les conditions étiologiques générales : encombrement, paupérisme, mauvaise alimentation, sont celles qui, partout et toujours, ont favorisé l'agression du bacille de Koch. On peut y ajouter comme cause favorisante spécifiquement indienne, le *joint family system*, les mariages précoces des filles et les grossesses affaiblissantes et le *purdah* avec sa réclusion antihygiénique des femmes. Malgré l'importance numérique du cheptel indien, la tuberculose paraît bactériologiquement de type humain.

La variole. — Il y a peu à dire sur cette maladie qui est d'un type en général grave. L'épidémie qui sévissait à Bombay en 1938 était très sérieuse. La mortalité observée en diverses épidémies est d'environ 30 %, mais peut-être ce chiffre est-il grossi du fait que les décès sont mieux connus que les cas.

La peste. — Elle est en grande diminution en Hindoustan. Entre 1898 et 1918 la mortalité annuelle était de 500.000. Elle est actuellement vers 30.000. La cause de cette diminution est mal connue : les conditions favorables aux rats et aux puces n'ont guère changé; certains auteurs attribuent un rôle à l'immunité acquise par les rats dans les vieux foyers endémiques. Dans des villes comme Bombay ou Nasik, où la mortalité humaine par peste a été depuis longtemps élevée, la réceptivité des rats aux bacilles pesteux serait quasi nulle; tandis que les rats de Madras, ville exempte de peste, succomberaient quasi tous à l'inoculation expérimentale.

Alimentation. — Maladies de la nutrition.

Il s'agit là d'une question particulièrement importante pour l'Hindoustan. Il n'est pas douteux que, soit à cause

de la pauvreté générale, ou à cause du faible rendement de l'agriculture, ou par le fait de pratiques religieuses ou d'usages séculaires, l'alimentation est dans beaucoup de parties de l'Inde déficiente en quantité ou en qualité. On attribue à cette cause une diminution de résistance aux infections, une insuffisance de vigueur physique et, dans certains cas, des maladies spécifiquement nutritionnelles.

En beaucoup de régions, du riz, poli ou non, ou du tapioca, ou du millet composent quasi totalement l'alimentation.

Ces questions ont, depuis des années, attiré l'attention de médecins hygiénistes et il faut se rappeler en particulier les travaux de Mac Carrisson.

Plus récemment, ces études ont été fort développées en particulier sous la direction d'Aykroyd à Coonoor. Un groupe nombreux de chimistes et de biologistes a étudié la valeur alimentaire (calories, vitamines, minéraux, etc.) des principaux aliments indiens (plus de 200).

Outre les études de laboratoire, des recherches directes dans les populations permettent de comparer les rations usuelles à l'état physique correspondant. Il y a là un exemple intéressant pour notre Colonie.

Les maladies par carences bien caractérisées ne paraissent pas très communes. La xérophtalmie est cependant une cause importante de cécité et on en voit de nombreux cas au Sud de l'Inde (vitamine A). On attribue aussi une origine alimentaire à des stomatites (facteur antipellagreux), à des altérations cutanées, à des états anémiques divers.

Le beri-beri n'est pas très important. Quant à l'« epidemic dropsy », son étiologie est encore obscure.

Le diabète est commun dans les classes aisées (sédentarisme). L'hypertension artérielle est l'apanage des intellectuels même végétariens stricts (brahmines). Les calculs du rein sont très abondants dans diverses régions, mais l'origine en est inconnue. Dans une partie de la province

de Madras, la consommation d'eau riche en fluor cause chez l'homme et l'animal des lésions osseuses.

A côté des enquêtes scientifiques, il existe des services de propagande et de coordination avec les départements agricoles. Il est bien évident que dans ce domaine, si les médecins et chimistes peuvent fournir des directives, les remèdes sont surtout sociaux et agricoles.

Organisation médicale. — Éducation médicale. — Instituts scientifiques.

En fin 1935, l'Inde britannique disposait de près de 7,000 hôpitaux ou dispensaires où l'on pratiquait la médecine occidentale.

La majorité de ces établissements appartient aux services publics. Environ les deux tiers d'entre eux sont dans la zone rurale qui représente, à dire vrai, les neuf dixièmes de la population. Il y a un hôpital pour 40,000 personnes, ce chiffre étant de 62,000 pour les campagnes et de 12,000 pour les villes. Les consultations sont suivies bien plus par les hommes que par les femmes et les enfants (49 millions contre 29), malgré qu'il existe quelques hôpitaux spécialement destinés aux femmes. Le personnel comprend environ 8,500 médecins rétribués et 1,000 autres sans rétribution régulière. En outre, 4,000 nurses.

Les hôpitaux sont, dans les grandes villes, ordinairement très importants et bien équipés. Ils sont souvent surencombrés et dans certaines villes des nattes sont mises entre les lits.

L'éducation médicale est assurée par 38 Collèges et Écoles de Médecine, où l'organisation est de type occidental et qui donnent des médecins parfaitement formés.

Il existe un bon nombre d'instituts scientifiques importants dont je citerai seulement quelques-uns :

Haffkine Institute (Bombay). — Dirigé par le colonel Sokhey I.M.S. Cet établissement continue à s'occuper de

l'étude de la peste : fabrication de vaccin, études épidémiologiques.

Il y a aussi une section consacrée à l'obtention de venin de serpent et la manipulation des dangereux cobras et vipères de Russel est très intéressante à observer.

Il existe, en outre, des services de diagnostic et un important service antirabique (Institut Pasteur). Cette zoonose est fréquente aux Indes.

All-India Institute of Hygiene (Calcutta). — Cet institut s'occupe de l'enseignement de l'hygiène aux médecins (diploma in public health) et de tous les sujets d'hygiène générale et spéciale.

School of Tropical Medicine, Calcutta (directeur, colonel Chopra I.M.S.). — Outre l'enseignement spécial aux médecins, l'école comprend un hôpital de recherche (cas intéressants pour le diagnostic et l'étude), de nombreux laboratoires bien équipés et des cliniques spéciales (lèpre, kala-azar, filariose). Il m'est impossible d'entrer dans le détail des nombreuses recherches faites par les divers spécialistes. *L'Indian Journal of Medical Research* en contient un grand nombre.

A citer l'étude des drogues de la pharmacopée indigène faite par Chopra et coll. et l'enquête sur l'« epidemic dropsy ».

King Institute of Preventive Medicine (Guindy-Madras). — Le colonel Short I.M.S. dirige cet important institut où, en dehors de la préparation de vaccins j Jennerien et autres, d'analyses courantes, on se livre à des recherches nombreuses, en particulier, récemment, sur le virus de la dengue et de la fièvre de trois jours, les malades du groupe typhus exanthématique, le choléra, etc.

LA LÈPRE.

Le problème hygiénique de la lèpre est particulièrement difficile à résoudre en Hindoustan, à cause de divers facteurs auxquels nous avons déjà fait allusion : densité de la population, encombrement extrême tenant soit au paupérisme, soit au « joint family system » et en général hygiène défectueuse.

On voit couramment des lépreux circuler en ville, souvent, à dire vrai, des « burnt out cases » non contagieux, et il suffit d'assister à quelque consultation soit spécialisée, soit même de dermatologie générale, pour rencontrer de nombreux cas de lèpre contagieuse chez des sujets qui résident en ville sans précautions particulières et avec grande chance d'infecter tout autour d'eux.

En général, la maladie est plus fréquente au Sud et à l'Est, où, paraît-il, certaines régions ont des index endémiques variant de 2 à 4 % et même parfois davantage. Au Nord-Ouest l'endémicité est bien plus faible. Rogers attribuait un rôle important dans ces variations à l'humidité atmosphérique et à la hauteur de chute de la pluie. Sans doute ces différences climatiques sont réelles, mais il faut aussi tenir compte d'une notable différence dans la race et l'alimentation. Le Nord-Ouest est habité par des races plus guerrières, de stature plus puissante et faisant usage d'une alimentation assez variée avec en particulier du blé et de la viande (prédominance des Musulmans), tandis que le riz constitue l'aliment essentiel au Sud et à l'Est.

Maladie surtout rurale, la lèpre n'est cependant nullement rare en ville. La seule consultation de l'École de Médecine tropicale de Calcutta enregistre plus de 1,500 nouveaux cas par an (comprenant du reste des habitants des campagnes).

Le nombre total des lépreux ne saurait être précisé actuellement, mais on l'estime à au moins *un million*, dont un quart à un tiers seraient contagieux.

Évolution clinique générale.

D'après les nombreux cas que j'ai pu examiner en divers endroits, il me paraît que la lèpre est plus grave aux Indes qu'au Congo (au moins au Nepoko). Il faut assurément être assez prudent en formulant cette conclusion : la population indienne est énorme, les cas sont nombreux et ce sont évidemment les cas sérieux qui consultent davantage. Certains établissements, du reste, recherchent les cas lépromateux pour des raisons évidentes de prophylaxie. Cependant, dans l'ensemble cette remarque paraît exacte. On dit souvent qu'au Congo les cas à bacilles nombreux ne représentent guère que 10 à 15 % du nombre total des lépreux. Aux Indes cette proportion s'élèverait à 20 ou 30 %. Plus fréquents peut-être que les classiques lésions tubéreuses on voit ici des cas cutanés intermédiaires (macules diffuses, mal définies, à bords vagues, à aspect luisant et riches en bacilles ou aussi des infiltrations diffuses, qui, après amélioration, prennent un aspect plissé et sont très riches en bacilles. A un examen superficiel ce dernier cas est assez facilement négligé, vu le peu de netteté des lésions extérieures. Sans doute de tels cas existent aussi au Congo, mais ils paraissent spécialement fréquents ici. Il faut noter aussi la fréquence relative des complications oculaires (kératite, iritis) amenant à la cécité et la fréquence des nodules pharyngés ou laryngés avec raucité de la voix ou sténose laryngée nécessitant la trachéotomie.

Enfin, on voit très souvent des réactions lépreuses soit générales : fièvre, malaises généraux, éruption de nodules sous-cutanés résolutifs, soit locales : gonflement intense des lésions, notamment des macules tuberculoïdes ou douleurs très vives le long des nerfs. Ces phénomènes sont

plus rares chez les indigènes du Nepoko ⁽¹⁾ (Congo belge). L'affection semble plus particulièrement grave chez les Anglo-Indiens, dont le type somatique est souvent très rapproché du type européen. Ce dernier fait souvent une lèpre grave; l'Anglo-Indien aurait la même aptitude racique. Le noir jouirait, au contraire, d'une bien plus grande résistance (acquise ou constitutionnelle ?), et l'Indien serait dans une position intermédiaire. Il ne faut pas oublier les facteurs alimentaires : la nourriture de l'Indien est souvent déficiente, soit par idée religieuse (végétarisme), soit par nécessité. L'Anglo-Indien lui-même est souvent dans une situation économique difficile, désirant vivre selon un standard plus ou moins européen avec des salaires assez faibles. Cependant, les observateurs les plus expérimentés déclarent, que quand, au lieu de s'occuper des cas qui consultent spontanément, on fait du recensement, on trouve, tout comme au Congo, beaucoup de cas légers et peu évolutifs ou même abortifs. A part cette différence générale d'évolution, avec gravité plus accentuée aux Indes, les symptômes de la maladie ne sont pas essentiellement différents en Asie et au Congo; il faut noter cependant la fréquence en Hindoustan de l'anesthésie au niveau des macules et des épaissements de petits filets nerveux. Même aux Indes, il y a quelques différences d'aspect et les formes tuberculoïdes avec épaissements de petits filets nerveux paraissent spécialement fréquentes à Calcutta.

Faut-il mettre en relation avec ce caractère évolutif et la fréquence des réactions une plus grande obéissance au traitement? Il est difficile de l'affirmer. On peut cependant se demander si une affection très torpide, peu évolutive, non pathogène peut-être, dans pas mal de cas n'est pas plus rebelle à la thérapeutique qu'une affection plus active et de caractère plus nettement pathogène.

(1) Le professeur Muir, après son passage à Pawa (Congo belge), a fait des remarques analogues (rapport communiqué par ce savant).

Classification.

La plupart des léprologues de l'Inde utilisent la classification de Manille, parfois un peu modifiée. Lowe distingue dans les cas N les cas N-M, où les macules sont particulièrement marquées, avec anesthésie maculaire, etc., et les cas N-A où l'on trouve surtout des lésions acrotériques et des anesthésies des extrémités (anesthésie en gants ou en chaussettes).

Cochrane distingue dans les cas N :

1° Les cas « pure neural » macules ordinaires avec phénomènes nerveux divers;

2° Les cas « neuro-macular », divisés eux-mêmes en major tuberculoid et minor tuberculoid, présentant les signes de la lèpre tuberculoïde.

En outre, il ajoute aux cas lépromateux les cas dits « precutaneous ».

Ces cas apparaissent chez les enfants uniquement et sont à comparer avec la « juvenile leprosy » de Muir et les « hazy macules » décrites il y a quelques années par Chiyuto.

Il s'agit des taches multiples hypopigmentées, légèrement érythémateuses, n'ayant aucune sorte d'anesthésie, à bords mal définis, ne présentant aucun épaissement des nerfs ni autres signes. Les bacilles manquent en ce cas. Quoique selon leur aspect, etc., on puisse les rattacher à la forme N, Cochrane en fait plutôt un début de cas lépromateux, l'expérience lui ayant montré la fréquence de cette évolution chez les enfants.

Malgré le manque de signes diagnostiques de certitude, il n'hésite pas à conclure à la lèpre à condition qu'il y ait une histoire de contact lépreux.

Il semble inutile d'insister actuellement sur ces classifications. L'ensemble de cette importante question a été discuté à la Conférence Internationale du Caire et les idées des observateurs indiens, Lowe, Cochrane, etc., ont été

dûment discutées à cette occasion et ont influencé la classification proposée par cette conférence (1).

Diagnostic.

Les méthodes de diagnostic en usage sont, bien entendu, les méthodes classiques, mais elles sont appliquées avec régularité, spécialement dans le service de Lowe à l'École de Médecine tropicale de Calcutta. L'aspect clinique des macules est noté et figuré sur les schémas représentant la surface cutanée. En outre, on ne néglige jamais de rechercher la présence de l'anesthésie superficielle par la méthode classique : toucher avec un objet léger (papier-coton) la peau du sujet. Celui-ci, les yeux fermés, doit porter un doigt au point touché. On recherche aussi la sensibilité à la douleur en utilisant la pointe d'une aiguille en divers points de la surface cutanée et en se fiant à la comparaison faite par le sujet. La recherche de la sensibilité à la chaleur paraît peu utilisée.

En outre, on recherche minutieusement les filets nerveux épaissis ou sensibles à la pression, non seulement aux endroits où l'anatomie signale des troncs, mais aussi au pourtour des macules, où l'on observe assez souvent de minuscules filets cutanés nettement hypertrophiés.

Enfin la recherche des bacilles est faite par la méthode classique : incision mettant le derme à nu et grattage. Éventuellement le grattage de la cloison nasale est pratiqué. Outre des frottis de deux ou trois endroits des macules, le lobule de l'oreille est régulièrement examiné. Cochrane fait régulièrement une série de frottis : lobules de l'oreille à droite et à gauche, deux pommettes, front, menton; diverses macules, muqueuse nasale. Ces frottis, sept à dix en tout, sont étalés chacun sur une petite surface ($\frac{1}{2}$ cm²), de façon qu'un porte-objet est ordinairement suffisant et de manière à faciliter la recherche de bacilles.

(1) Cfr. A. DUBOIS, *Institut Royal Colonial Belge*, Bull. des séances, 1938, 2.

Grand soin est pris d'avoir aussi peu de sang que possible. Cependant l'incision est faite non sur un pli de la peau pris dans une pince, mais seulement serré entre les doigts. Ces nombreux frottis facilitent évidemment le diagnostic, mais en réalité le but est aussi d'avoir une idée quantitative de l'importance de l'infection. Elle est exprimée par des chiffres — évidemment approximatifs — et ceux-ci sont comparés au cours de l'évolution. On ne parcourt usuellement que 50 champs par frottis. Notons, enfin, que pour éviter la cause d'erreur qui peut résulter du transport de bacilles, Cochrane utilise un bistouri pour les cas N et un pour les cas L. Entre chaque prise le bistouri, qui est conservé dans l'alcool, est porté dans une flamme. On l'aiguise assez souvent bien entendu.

Quant en ce qui concerne la valeur critériologique de ces divers examens, Lowe estime qu'on ne peut poser un diagnostic de lèpre si au symptôme macule ne se superpose pas un des signes suivants : troubles de la sensibilité, épaissement de filets nerveux, présence de bacilles.

Il est d'avis que des sujets ne présentant que des macules — pouvant assurément être lépreux et présenter ultérieurement des signes typiques — ne doivent pas *hic* et *nunc* être considérés comme lépreux ou traités comme tels. Ils doivent être gardés en observation. J'ai déjà antérieurement émis une opinion semblable et demandé qu'au cours des recensements faits à la Colonie, il soit établi des listes différentes pour les lépreux certains, les sujets nettement suspects et les sujets peu suspects.

Cochrane partage en général l'opinion de Lowe, il fait cependant exception pour les cas « précutanés », mais, comme il a été dit, il ne pose ce diagnostic que s'il y a évidence de contact lépreux continu et seulement chez des enfants chez qui le pronostic lui paraît à priori toujours sérieux. Dans ces cas il n'hésite pas à appliquer un traitement général (régime, hygiène générale, etc.) et spécial (chaulmoogra). Par contre, l'existence d'une macule neu-

rare, ou à fortiori tuberculoïde chez un adulte, lui semble de peu de signification, tant pour l'individu que pour l'hygiène publique.

En règle générale l'histologie n'est guère utilisée pour le diagnostic et si des biopsies sont fréquemment pratiquées à Calcutta ou à Chingleput, c'est surtout dans un but scientifique et pour avoir une connaissance plus précise du cas dont le diagnostic a été assuré cliniquement (anesthésie, nerfs épaissis) et éventuellement bactériologiquement.

Quant à la question de la spécificité de lésions de la lèpre, il semble qu'à Calcutta on rencontre davantage que dans le Sud des cas nettement tuberculoïdes et des nerfs épaissis avec infiltration tuberculoïde.

Aussi Lowe, tout comme Wade à Manille, admet volontiers que toute lèpre neurale active montre plus ou moins facilement une structure caractéristique tuberculoïde.

Il est incontestable que dans le matériel congolais appartenant à la lèpre neurale, les structures tuberculoïdes sont fréquentes aussi. On observe cependant chez des lépreux indubitables des infiltrats inflammatoires discrets et d'allure banale qui ne permettent pas un diagnostic. Qu'il s'agisse maintes fois de cas débutants ou quiescents, d'accord, il n'en reste pas moins qu'il s'agit de lèpre.

Cochrane m'a montré des biopsies d'aspect analogue. Cet auteur m'a, en outre, fait voir des biopsies prises chez le même sujet, mais tantôt au stade de macule tuberculoïde en réaction et tantôt après la sédation de la réaction. En période de réaction l'aspect histologique est très spécial : on ne note plus une structure tuberculoïde, mais une nappe continue de cellules de dimension moyenne rappelant assez bien le léprôme, sauf que bacilles et cellules de Virchow y sont rares ou absents. En période de sédation, l'aspect est celui d'un infiltrat périvasculaire d'allure banale.

Il s'agit pourtant d'un lépreux — même si actuellement en phase de quiescence — et on ne peut donc affirmer que toujours et partout la structure tuberculoïde soit présente dans la lèpre neurale.

Le diagnostic histologique paraît avoir donc des limites à sa certitude.

Cependant, il importe ici de donner quelques détails techniques dont la valeur de la biopsie dépend en bonne partie. Je le fais d'autant plus volontiers que j'ai reconnu les avantages des méthodes utilisées à Calcutta et à Chingpeut sur celles que j'ai utilisées ou conseillées.

Pour des raisons de facilité, j'ai autrefois conseillé des biopsies faites sans anesthésie au couteau de Pautrier. Les biopsies faites dans ces conditions ont un réel défaut : elles sont petites, ce qui n'est qu'un demi-mal si l'endroit est bien choisi, mais, défaut plus grave, elles sont trop superficielles.

Or, il est indispensable d'avoir les éléments de la partie profonde du derme et une partie de l'hypoderme, de façon à avoir de petits filets nerveux profonds. Il peut arriver et il arrive que ces filets nerveux aient une structure typique : infiltration intense d'allure tuberculoïde, avec bacilles assez peu nombreux en cas de lèpre nerveuse et, au contraire, en cas de lèpre lépromateuse, bacilles plus nombreux, mais infiltration plus discrète et banale. D'autre part, des biopsies étendues augmentent évidemment la chance d'avoir un aspect typique. Les observateurs précités utilisent surtout le Zenker comme fixateur. Sans doute les bacilles sont-ils plus difficiles à déceler — l'examen direct est toujours fait lors de l'examen clinique — mais, par contre, la structure cytologique est meilleure.

Lowe utilise toujours une préparation à l'hématoxyline-éosine, une à l'hématoxyline phosphotungstique de Mallory (montrant mieux les *foamy cells*) et une préparation pour bacilles.

J'insiste sur ce chapitre de diagnostic car il me paraît, en général, plus difficile au Congo qu'aux Indes, car nous avons beaucoup de cas peu évolutifs.

J'ai montré ailleurs que, bien plus rarement qu'aux Indes, les macules de nos indigènes présentent de l'anesthésie superficielle et que, bien plus rarement aussi, on trouve de petits filets nerveux épaissis autour des macules. Enfin, la recherche des bacilles est plus rarement positive en Afrique qu'aux Indes (sauf, bien entendu, dans les cas lépromateux avancés).

J'ai déjà signalé qu'en Hindoustan même il semble y avoir quelques différences locales (Calcutta et l'Inde du Sud).

D'autre part, il m'apparaît que nos recensements devraient gagner en précision, au moins dans une partie du territoire recensé, de façon à avoir une idée épidémiologique plus précise.

Il y aurait lieu de définir cliniquement les cas : aspect des macules, présence ou non d'anesthésie superficielle (celle-ci étant d'une recherche facile, tant dans les macules qu'aux extrémités), recherche rapide de filets nerveux épaissis, soit au pourtour des macules, soit au niveau des nerfs principaux (cubital, grand auriculaire péronier, tibial, etc.). Enfin, une recherche rapide des bacilles serait faite. En définitive, cet examen microscopique n'est ni plus long ni plus difficile que la recherche des trypanosomes faite couramment en brousse. Il suffit de disposer de deux ou trois microscopistes entraînés.

Je suis d'avis de ne pas prolonger trop longtemps la recherche des bacilles. On peut se contenter de 50 champs d'immersion et s'il n'y a pas de bacilles, considérer le résultat comme négatif (non lépreux ou cas N); s'il y a de très rares bacilles, il s'agit vraisemblablement d'un cas N ou, si les bacilles sont nombreux, vraisemblablement d'un cas L. Rechercher trop longtemps les bacilles aboutit

souvent à trouver un seul bacille dont la valeur de certitude est faible (acidorésistants banaux, etc.).

La comparaison des fiches établies après quelques examens semestriels fourniraient des résultats cliniques ou épidémiologiques bien plus intéressants que la trop brève mention « lèpre », trop souvent seule indiquée.

Quant aux difficultés de diagnostic différentiel clinique elles sont à peu près les mêmes aux Indes et au Congo.

Le pian, qui, soit à l'état de macule résiduelle, soit à l'état de lésion tertiaire, peut être au Congo une cause d'erreur, n'existe aux Indes qu'en de rares régions.

Les teignes sont fréquentes et de tous genres. Le pityriasis versicolor a le même aspect clinique que le lotobiki congolais et est tout aussi facile à diagnostiquer, soit cliniquement, soit microscopiquement. Le psoriasis, qui est rare au Congo, est assez fréquent aux Indes. Son aspect, les squames, la localisation, le manque d'anesthésie suffisent à le caractériser.

Très fréquents sont les cas de leucoderma (vitiligo) : dépigmentation en taches ou, plus rarement, en nappe. La blancheur extrême de la lésion, le manque d'anesthésie et d'autres phénomènes nerveux sont assez caractéristiques.

Les naevi peuvent éventuellement être une source d'erreurs (histoire du sujet, absence d'anesthésie).

Spéciales aux Indes sont par contre les lésions cutanées dues au Kala-azar. Le bouton d'orient, aussi présent en Hindoustan, n'est que rarement confondu avec la lèpre et il y a au surplus l'examen microscopique. Les lésions cutanées du Kala-azar apparaissent souvent plusieurs années après cette maladie et chez des sujets qui ont été traités. L'aspect est d'abord celui de petites macules hypopigmentées apparaissant surtout sur le tronc, etc. Ultérieurement, on voit se développer des lésions d'aspect

tubéreux, surtout abondantes à la face et dont l'aspect peut être hautement léproïde.

Le diagnostic microscopique est possible dans cette dernière forme à aspect tubéreux et montre l'absence de bacille et la présence de *Leishmania*. L'examen microscopique est négatif dans les macules du début.

Traitement.

Le traitement classique aux Indes est l'emploi de l'huile d'hydnocarpus, produit national vendu bon marché (de 5 à 12 annas ⁽¹⁾ la livre, selon les marques et endroits).

L'huile paraît en général préférée aux esters, à cause de son prix moindre et de sa meilleure tolérance. Elle est créosotée (2 à 4 %) et stérilisée une fois seulement, des stérilisations multiples la rendant plus irritante. Parfois (à Calcutta) on utilise à la fois l'huile et les esters : ceux-ci, plus fluides, se prêtent mieux à l'injection intradermique. Les esters sont du reste aussi créosotés (2 ou 4 %), cette addition passant pour augmenter l'activité et faciliter l'asepsie. Par contre, l'iodisation ne paraît guère en usage.

L'huile est, au moment de l'emploi, chauffée vers 40°, de façon à la rendre plus fluide. Le dosage varie de 1 à 10 cc. et plus par injection, celle-ci étant faite une ou deux fois par semaine.

Cochrane atteint ainsi 25 cc. chez certains patients (4 à 5 cc. étant injectés dans le derme). L'huile est utilisée : 1° soit par voie intramusculaire (assez fréquente à Calcutta, jamais à Chingleput); 2° soit par voie sous-cutanée, aux lieux usuels d'injection sous-cutanée. On ne dépasse pas 2 à 3 cc. en un endroit donné, ou parfois on répartit plusieurs cc. en petites masses par mobilisation de l'aiguille selon les rayons d'un demi-cercle; 3° soit par voie intradermique : on injecte ainsi jusqu'à 4 à 5 cc.

(1) La roupie, ou 16 annas, vaut environ 11 francs.

dans une région donnée, une goutte étant injectée en chacun des points isolés d'environ 1 cm. On utilise parfois pour cela une seringue à poignée, facilitant les nombreuses piqûres et toujours une aiguille courte, introduite obliquement dans la peau. Il faut reconnaître qu'en pratique il y a toujours une perte notable par les pertuis des injections.

Signalons enfin des modes spéciaux d'emploi de l'huile, du reste encore au stade d'expérimentation.

A Calcutta, Lowe et Chatterjee utilisent volontiers l'huile en injection le long de nerfs épaissis et aussi aux pourtours de lésions ulcéreuses (mal perforant, par exemple). Les deux méthodes s'associent et l'on injecte couramment 2 à 3 cc. le long du nerf, en infiltration faite en retirant l'aiguille, tout en injectant, d'autre part, 2 à 3 cc. autour de l'ulcère, en injectant $\frac{1}{2}$ cc. à chaque piqûre.

Ces auteurs recommandent aussi l'injection intradermique dans le domaine cutané d'un nerf affecté (n. trijumeau et même face en cas de paralysie faciale). Des résultats intéressants auraient été obtenus en cas de mal perforant (souvent associé à une névrite marquée du nerf tibial postérieur) ou de lésions faciales.

Le mécanisme éventuel de ces traitements apparaît assez mal, il faut le reconnaître, sauf pour ce qui concerne l'injection le long du nerf malade où l'on conçoit bien une action locale; par contre, l'action dans une zone paralysée ou anesthésiée par suite de lésion tronculaire (mal perforant, paralysie faciale) apparaît comme obscure.

A propos du traitement par l'huile, la remarque générale qui s'impose est la bonne tolérance locale, la rareté des réactions inflammatoires aseptiques et l'assez grande rareté des abcès, malgré que les injections soient faites en série et parfois par des malades ayant reçu une formation médicale assez vague. Cochrane note seulement

0.04 % d'abcès et ils paraissent fort rares à Calcutta aussi.

C'est là un résultat singulièrement important dans la pratique et bien différent de ce que nous notons au Congo, où injections intradermiques ou sous-cutanées — d'esters ou d'huile — sont à la longue assez mal tolérées. Nous en sommes réduits quasi toujours — et souvent même avec difficulté — à utiliser la voie musculaire et la médiocre étendue des muscles fessiers. Or, la vraie intradermique passe pour avoir une action spécialement active. D'autre part, l'avantage de la voie sous-cutanée, c'est qu'elle offre une vaste zone utilisable et permet ainsi des traitements prolongés.

Je ne saurais assez conseiller de procéder à des essais systématiques avec l'huile indienne vu son bon marché relatif et sa bonne tolérance et aussi de développer nos cultures congolaises de plantes chaulmoogriques.

Divers autres traitements.

Réactions lépreuses. — Elles sont traitées par le repos au lit, un régime convenable et des médicaments symptomatiques : alcalins, laxatifs, nervins.

La fluorescéine, le mercurochrome et surtout l'émétique de potassium sont utilisés comme « spécifiques », d'action du reste non élucidée dans son mécanisme.

L'émétique de potassium est utilisé à doses faibles (2 à 4 cg.) par la veine, tous les deux jours, quelques piqûres en tout.

Lésions oculaires.

On utilise volontiers à Calcutta des injections sous-conjonctivales, assez espacées dans le temps, de trypan-bleu à un pour mille.

Interventions chirurgicales.

A Calcutta également, on procède volontiers à des incisions de la gaine des nerfs en cas de nerf épaissi et

douloureux. Il en résulterait une sédation des douleurs et une amélioration des lésions acrotériques.

Des avis divergents sont cependant donnés sur cette méthode.

Les petits abcès froids des nerfs, assez fréquents dans les formes tuberculoïdes, au moins à Calcutta, sont ouverts et drainés sommairement.

A Chingleput, les ulcères plantaires sont souvent curettés, etc. Un des deux médecins assistants y est du reste spécialement chargé de la chirurgie.

Résultats généraux du traitement.

Ils semblent meilleurs aux Indes qu'au Congo, bien qu'en général les médecins hésitent ou se refusent à employer le mot « guérison » et parlent seulement d'arrêt de la maladie.

J. Lowe (Calcutta) ne considère pas le traitement comme inactif, loin de là, mais ne désire pas donner de chiffre pour l'instant, vu que l'observation de malades externes lui apparaît comme plus délicate.

R. Cochrane (Chingleput) estime un résultat favorable la règle pour les cas N. Pour les cas L, pas trop avancés (L1-L2), il estime pouvoir mettre en liberté, après négativation, environ 10 % de ses patients. Les sujets reçoivent, après trois mois et six mois de négativation constatée après examen bactériologique sévère (frottis très nombreux), un certificat de non-infectiosité. Après deux ans, ils reçoivent un certificat d'arrêt de la maladie, mais sont encore surveillés.

Dow (Dichpali) a mis en liberté en 1936-1937 environ 275 sujets (sur un total d'environ 800), mais il a une attitude particulièrement libérale à ce sujet : la présence de bacilles granulaires dans la peau n'étant pas considérée comme un obstacle à la libération. Il estime que ces formes granulaires n'ont pas de signification bien connue et peuvent persister indéfiniment. Il met en liberté les.

patients aussitôt qu'ils sont négatifs, de façon à pouvoir traiter d'autres cas. Les patients libérés sont du reste surveillés.

Prophylaxie.

On peut dire qu'en général les milieux bien informés et responsables ne croient pas que le moment soit favorable pour une action prophylactique décisive. On tend plutôt à gagner la confiance du public, à réaliser un certain degré de prophylaxie et à préparer la voie à un futur développement de cette action. On estime officiellement qu'il y a un million de lépreux aux Indes, dont 200.000 ou 300.000 contagieuses. On ne voit pas bien comment on rendrait non infectieuse cette masse humaine. L'idée fondamentale qui règne est que l'élément infectieux est le bacille acidorésistant et, par conséquent, que les cas L sont spécialement importants du point de vue de l'hygiène. Le contact continu, la promiscuité, le jeune âge favorisent l'infection.

On ne peut compter sur le traitement comme moyen de stérilisation. La plupart des observateurs estiment que les cas L3 (tubéreux) ne seront pas stérilisés par un traitement actif, même s'il en résulte une certaine amélioration.

Les cas L2-L1, moins avancés, obéissent mieux au traitement, mais de toute façon il s'agit d'un traitement de longue durée, avec possibilité de rechutes et les chances d'infection persistent donc pendant bien longtemps.

On peut, par contre, espérer que le traitement empêchera le passage au stade infectieux de cas débutants et, d'autre part, la thérapeutique apparaît comme une mesure de propagande et de soutien moral.

Si l'on ne peut compter de façon absolue sur le traitement, quelles sont les autres méthodes prophylactiques possibles ?

1. Isolement obligatoire en établissements fermés.

Non seulement la loi ne le prévoit pas, mais il est considéré comme irréalisable, pratiquement. A Ceylan — territoire ne dépendant pas des Indes et à population limitée — l'isolement des cas infectieux est prévu par la loi.

Il y a actuellement en Hindoustan 10.000 places disponibles dans les léproseries. Il faudrait multiplier par 20 ou 30 ce chiffre pour répondre aux besoins. Inutile de dire que la dépense serait énorme. En fait, les léproseries et autres établissements d'isolement abritent des volontaires et, en outre, des lépreux infectieux sans ressources trouvés mendiant sur la voie publique.

Admettant même la possibilité pécuniaire et matérielle de cet isolement, on fait valoir contre lui, aux Indes comme ailleurs, l'inhumanité du procédé et la tendance à la dissimulation qu'il provoque.

2. Villages agricoles.

Ce type d'établissement — si en usage actuellement au Congo — paraît impossible aux Indes, au moins sur une échelle étendue. La raison en est que des terres vacantes — terres de bonne qualité au moins — n'existent pas dans ce pays fort peuplé.

En outre, il n'existe pas dans les villages une autorité qui procéderait à cet isolement relatif comme nos chefs indigènes le font au Congo. Les villages sont régis — de façon assez large — par des sortes de conseils municipaux (panchayat) dont l'autorité est faible.

On fait remarquer aussi que le village agricole, tolérant usuellement — au contraire des léproseries — l'existence de couples mariés, aboutit à la procréation d'enfants qui sont fort exposés à la contagion. Au Japon, le lépreux n'est autorisé à vivre avec sa femme qu'à la condition de subir une vasectomie bilatérale (stérilisation). Un tel procédé ne paraît pas admissible aux Indes, pas plus qu'il ne le serait chez nous. Cependant, certains essais de villages agricoles sont faits et il semble qu'au Burma, en